

programme

fr / nl



colophon

maître d'ouvrage

Commune de Forest

Service Revitalisation des quartiers
Rue du Curé 2 à 1190 Bruxelles

Chef de projet:

Cédric Verstraeten

contact : cverstraeten@forest.brussels

Équipe : Chloée Masset, Eva Fonseca Gonçalves

bureaux d'études

ORG Urbanism & Architecture

Koolmijnenkaai 30-34 Quai des Charbonnages
1080 Brussels
info@orgpermod.com

Chefs de projet :

Yannick Vanhaelen, Valentine Debizet

contact : y.vanhaelen@orgpermod.com, v.debizet@orgpermod.com

Équipe : Rime Abbad El Andaloussi

Jeudy - sociologie urbaine

Rue de Mérode, 439
1190 Bruxelles
louisecarlier@hotmail.com

BRAT

Rue Dautzenberg, 45
1050 Bruxelles
info@bratprojects.be

Chef de projet :

Mélanie Vesters

contact : m.vesters@bratprojects.be

1

diagnostic



Le diagnostic est une analyse du quartier tel qu'il est au démarrage du Contrat de Quartier Durable, abordant différentes thématiques : géographie, architecture et patrimoine, climat social, socio-démographie, environnement, biodiversité, gestion de l'eau, espaces publics, équipements, dynamiques commerciales et économiques, etc. L'analyse est construite autour de 6 chapitres problématisés. Les dynamiques d'évolution du quartier en cours sont regroupées dans le chapitre "Scénario Zéro".

2

vision



La vision donne les grandes ambitions pour le quartier au long-terme. Plutôt que de dessiner un projet précis, elle définit des orientations correspondant à des pistes de résolution des problématiques qui ressortent du diagnostic, laissant encore la flexibilité sur les projets concrets à réaliser, qui seront co-construits avec les habitants, les acteurs locaux et les services communaux. Chaque ambition donne lieu à un "critère", qui servira ensuite à évaluer des propositions de projets sur les aspects sociaux, urbains et environnementaux.

3



Le catalogue de projets-candidats est le résultat d'une collecte d'idées des habitants, acteurs locaux et services communaux. Ceux-ci ont été invités à déposer une idée (élaborée ou non) dans des boîtes à idées réparties dans le quartier ou à envoyer des formulaires présentant un projet plus détaillé. L'ensemble des idées et projets remis ont été analysés et parfois regroupés ou séparés, afin de former des projets-candidats clairs. Ces projets-candidats sont présentés dans ce document en détail, et une grille d'analyse basée sur les ambitions et critères de la vision permet de les comparer.

4



Le programme du Contrat de Quartier Durable regroupe l'ensemble des projets qui seront financés par le budget du CQD, ainsi que des projets de réserve. Les projets ont été choisis parmi les projets-candidats présentés au public, qui a pu s'exprimer sur ses préférences. La plupart des projets financés sont en réalité issus du regroupement de plusieurs idées et projets-candidats et réunissent en général plusieurs acteurs en tant que porteurs de projets. Cette re-définition des projets permet de favoriser la coordination entre acteurs et services et de prioriser des programmes vraiment adaptés et construits pour le quartier.



table des matières

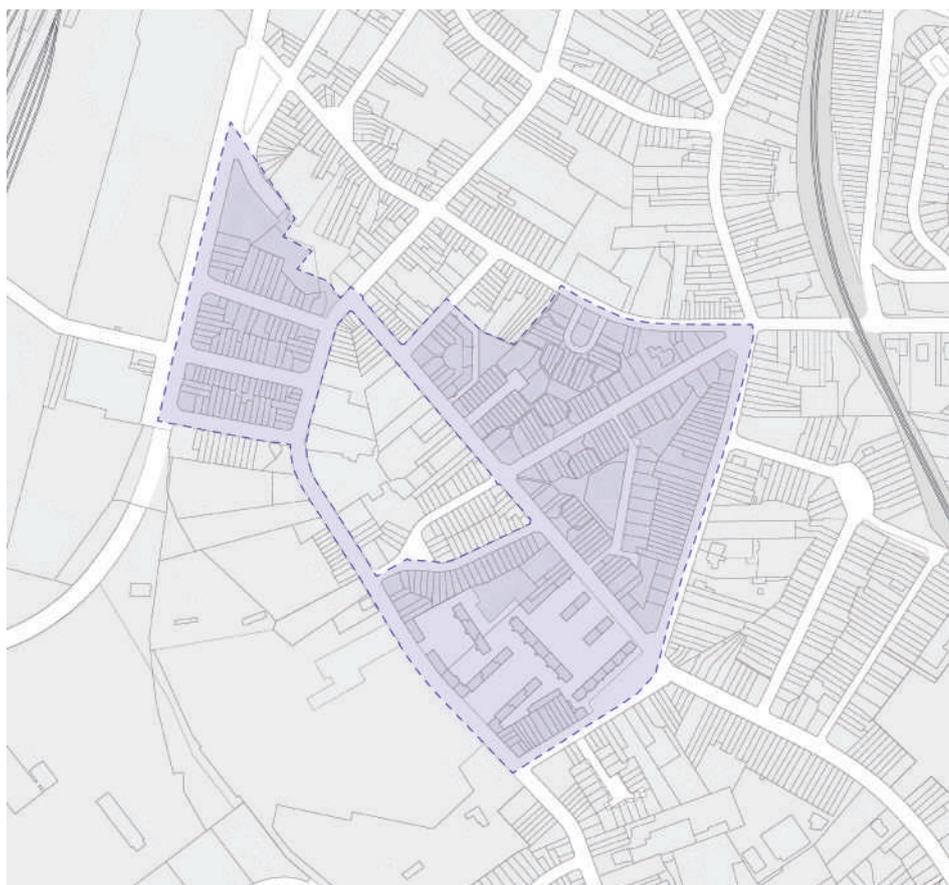
périmètre	8
le catalogue de projets-candidats : méthodologie participative d'élaboration du programme	10

vision spatialisée **15**

des projets-candidats à la vision spatialisée	16
vision spatialisée à long-terme	19
O Scénario zéro	20
A Aménager des espaces publics de qualité	22
B Le parc du Bempt, un espace vert pour le quartier	24
C Fédérer et animer le quartier	26
D rapprocher les services publics	28
E développer une économie locale, solidaire et durable	30
F accompagner et soutenir les habitants au quotidien	32
G encourager les habitants à se mobiliser pour leur quartier	34
H agir pour le logement	36

présentation du programme	40
des projets-candidats au programme	42
ressources	45
AMÉNAGER DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ	
A.1 Squarebeek	48
A.2 Avenue de la Verrerie, tronçon 3	52
A.3 Rue de la Teinturerie	56
A.4 Rue des Bonnes-Mères	58
A.5 Rues Louis et Auguste Lumière	60
LE PARC DU BEMPT, UN ESPACE VERT POUR LE QUARTIER	
B.1 La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert	64
B.2 Aménagements du parc du Bempt	68
FÉDÉRER ET ANIMER LE QUARTIER	
C.1 Foyer de Quartier	74
C.2 Culture aux 2 Cités	78
RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS	
D.1 Services aux citoyens	82
D.2 Antenne de quartier : chantier participatif et circulaire	84
DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE, SOLIDAIRE ET DURABLE	
E.1 FOodREST	88
E.2 Épicerie solidaire	92
E.3 Ressourcerie	94
E.4 Formation professionnelle et espaces verts	96
E.5 Espaces productifs	98
ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES HABITANTS AU QUOTIDIEN	
F.1 Crèche néerlandophone des Huileries	102
F.2 Jeunesse, Famille et Prévention	104
F.3 Accompagnement à la création d'équipements	106
F.4 Maison de la Famille et de la Santé	108
F.5 Espace petite enfance au Bercail	112
ENCOURAGER LES HABITANTS À SE MOBILISER POUR LEUR QUARTIER	
G.1 Les habitants à la conquête de leur quartier	116
AGIR POUR LE LOGEMENT	
H.1 Neerstalle 110	120
H.2 Étude de rénovation de la cité-jardin Forest-Vert	122
COORDINATION	
I.1 Chef de projet	126
I.2 Participation et communication	127
I.3 Architecte	128
évaluation du programme	130

périmètre



Périmètre opérationnel

périmètre du CQD 2 Cités



parcelle limitrophe ajoutée



Ancien périmètre (tel qu'il a été soumis lors de la candidature)

Le périmètre provisoire tel qu'il a été défini lors de la candidature de Forest est modifié afin d'apporter plus de clarté et de ne pas couper d'îlots arbitrairement.

Le CQD Abbaye étant encore en cours lors de la candidature pour le CQD 2 Cités et 2 périmètres de CQD ne pouvant se superposer, le périmètre provisoire découpait ainsi des îlots en deux morceaux, rendant sa lecture difficile.

Le nouveau périmètre s'étend au nord en incluant l'ensemble des

îlots qu'il mordait, jusqu'à la rue de l'Eau. Cela permet également que la crèche des Huileries soit pleinement intégrée au périmètre.

3 ensemble de parcelles limitrophes au périmètre et situées hors de la ZRU sont également ajoutées :

- ❶ la parcelle D248f3, accueillant l'opération de logements PMR H.1 ;
- ❷ l'ensemble des parcelles D250v11, D251z2, D250d11, D251a3, D250a10, accueillant

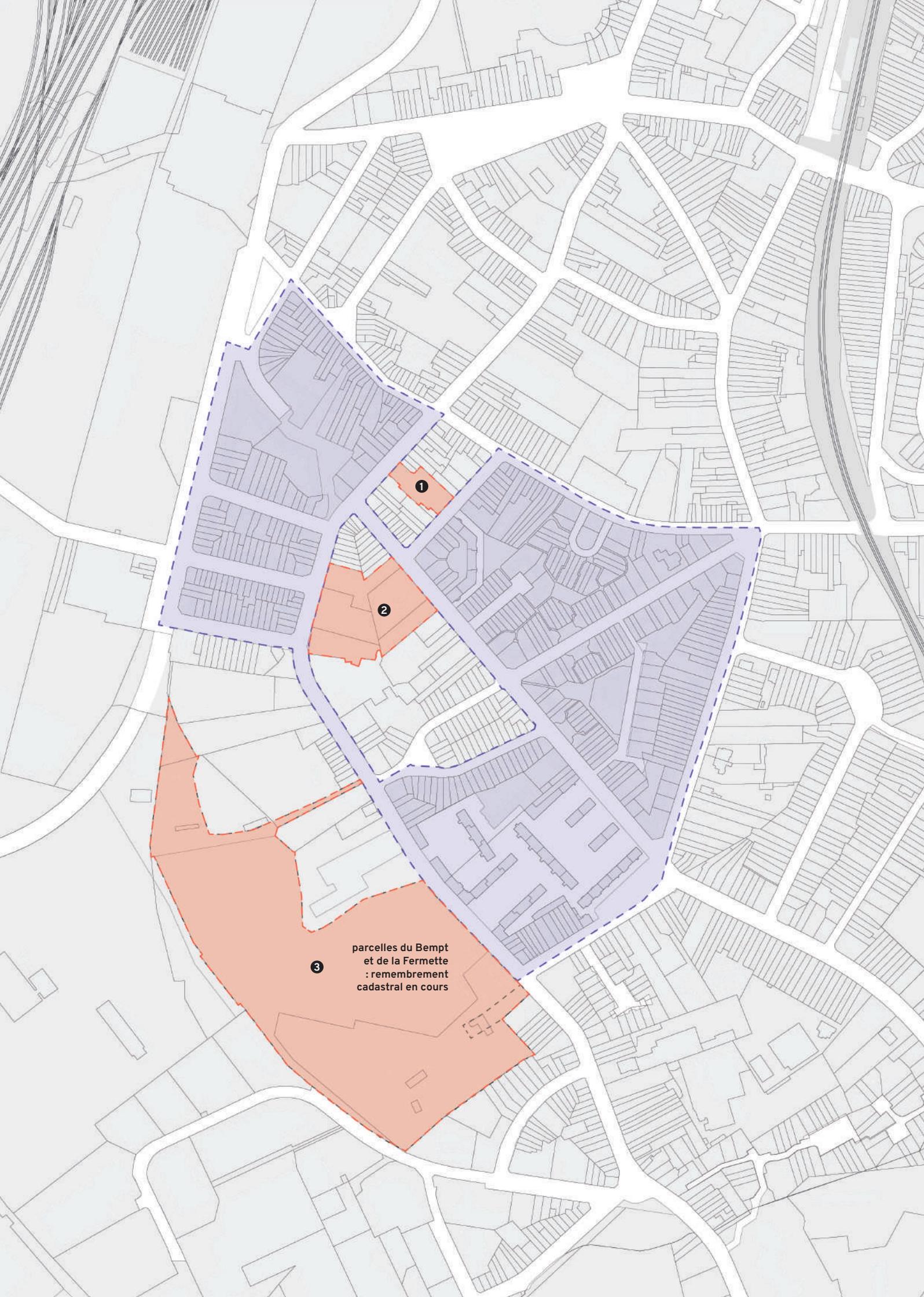
les opération de réserve E.5 Espaces productifs et F.4 Maison de la Famille et de la Santé ;
❸ les deux parcelles du Bempt et de la Fermette issues d'un remembrement cadastral en cours, accueillant les opérations B.1 La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert et B.2 Aménagements du parc du Bempt.

Liste des rues et numéros concernés par le périmètre opérationnel :

Rue de Hal (43-68 et 102-164)
Rue Max Waller (1-35 et 2-36)
Rue de la Soierie (1-35 et 2-38)
Rue Katanga (1-31 et 2-26)
Chaussée de Neerstalle (131-199 et 218-246)
Rue de la Teinturerie (2-40)
Avenue de la Verrerie (26-160 et 75-79)

Rue des Bonnes-Mères (1-5)
Avenue de Fléron (1-65 et 2-86)
Avenue des Familles (1-25)
Avenue du Général Dumonceau (1-111)
Avenue Kersbeek (47-111)
Avenue du Bempt (107-181)
Square Bia Bouquet (1)

Square Manon (1-6)
Square Lison (1-4)
Square Toinon (1-13)
Square Madelon (1-17)
Rue Louis Lumière (1-33 et 2-26)
Rue de l'Eau (1-68)



1

2

3

parcelles du Bempt
et de la Fermette
: remembrement
cadastral en cours

le catalogue de projets-candidats : méthodologie participative d'élaboration du programme

L'élaboration du programme du Contrat de Quartier Durable 2 Cités suit une méthodologie particulière se distinguant des processus habituels et visant à améliorer certains aspects liés à des constats récurrents aux Contrats de Quartiers Durables. En effet, la commune de Forest observe suite à la mise en place de CQD précédents certaines problématiques, notamment liées à la participation citoyenne :

- les habitants participants aux ateliers visant à exprimer des idées pour le quartier ne retrouvent pas toujours leurs idées dans le programme final (car un choix inévitable a été fait), et ont parfois du mal à comprendre quel a pu être leur apport dans le processus ;
- le passage de la vision au programme est parfois incompris

et certains acteurs font part d'un manque de cohérence entre les ambitions exprimées et certaines opérations choisies ;

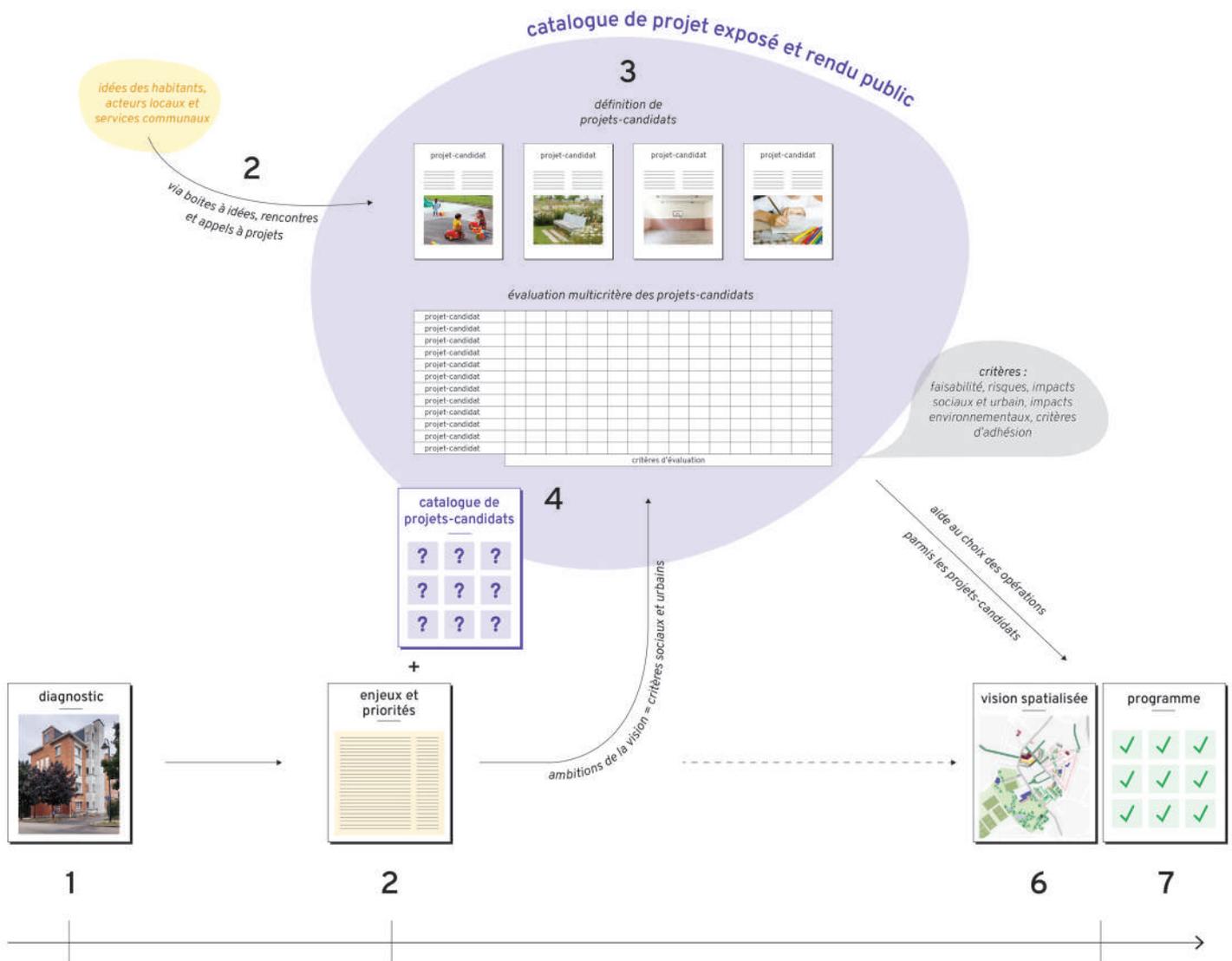
- de manière générale, de nombreux acteurs et habitants regrettent un manque de transparence quant aux choix effectués pour les opérations choisies ;
- les politiques en charge de faire les choix finaux ne disposent pas des outils nécessaires à la justification de ces choix, car ceux-ci sont fait sans qu'aucun document ne soit rendus publics (ils sont le résultats de discussions en interne) ;
- sur un autre plan : l'impact environnemental des opérations choisies n'est évalué qu'à posteriori des choix effectués, et ne sont donc pas pris en compte

dans les réflexions pour la sélection des projets.

Ces constats ont amené le bureau d'études et la commune de Forest à élaborer une méthodologie permettant de repenser le processus participatif et de faire preuve de davantage de transparence envers les habitants et les acteurs. Celle-ci est basée sur un document qui sera produit en plus du diagnostic, de la vision et du programme : le catalogue de projets-candidats, qui intervient entre la vision et le programme.

Les ambitions du catalogue de projets-candidats sont les suivantes :

- donner du sens au processus participatif, notamment pour les habitants : chaque participant aux ateliers et rencontre doit pouvoir comprendre comment



ont été intégrées ses idées dans la réflexion et, dans le cas où ses idées ne sont pas reprises dans le programme final, il doit pouvoir en saisir les raisons ;

- prendre en considération différents aspects techniques liés aux opérations avant de constituer le programme (la faisabilité, les risques techniques, opérationnels, humains, les impacts environnementaux...);
- donner un outil d'aide à la décision aux politiques en charge de faire les choix, basé sur une évaluation multicritère des projets-candidats et permettant d'objectiver les choix et de prioriser les opérations les plus intéressantes pour le quartier ;
- créer une trace de toutes les idées évoquées, afin de créer une

base de données intéressante pour le développement au long-terme du quartier.

Les étapes du processus sont synthétisées dans les paragraphes suivants.

1. Diagnostic

Un diagnostic de quartier a d'abord permis de dresser des constats de manière transdisciplinaire sur l'ensemble des thématiques d'analyse usuelles. Ce diagnostic s'est appuyé sur des observations de terrain, des entretiens en bilatérales avec des acteurs locaux et des rencontres habitantes (atelier lors de l'AG, permanences dans l'espace public...). Cette phase a donné lieu à la production d'un document spécifique, c'est le carnet de

Diagnostic.

2. Récolte des idées et élaboration du carnet d'enjeux et priorités

La phase suivante a permis de récolter les idées d'amélioration du quartier des habitants, acteurs et services, qui pouvaient être très concrètes, très simples, ou déjà élaborées. Deux dispositifs ont été mis en place pour toucher les différents publics : des boîtes à idées avec permanences ont été disposées dans le quartier (voir détails en page suivante) à destination des habitants, avec des petits formulaires simples à remplir. Un appel à projet plus complet a été mis à disposition des acteurs locaux et des services communaux, leur permettant de proposer des projets, souvent plus élaborés. Cette



< Exposition des projets-candidats dans le quartier.

phase a nourri le carnet d'enjeux et priorité, dont la réalisation a été faite parallèlement, et qui s'est appuyé sur les préoccupations directes des habitants et acteurs. Les enjeux et priorités ont été pensés pour définir une direction pour le développement du quartier, se basant sur des ambitions précises qui seront autant de critères repris dans l'évaluation des projets-candidats. La méthodologie ouverte et participative du catalogue de projets-candidats implique de conserver une vision large et pas trop directive dans cette phase, qui se nourrit des idées récoltées : plutôt que de proposer un schéma plus classique où la vision définit déjà un projet pour le quartier en excluant certains axes, celle-ci est pensée à long-terme et considère l'ensemble des enjeux ressortant du diagnostic.

3. Définition des projets-candidats

Considérant que les idées des habitants, des acteurs locaux et des services communaux peuvent s'enrichir et se compléter les unes les autres, un temps de mise en commun a permis de rassembler des idées communes et ainsi créer

78 projets-candidats complets et comparables. Un projet-candidat représente une idée pour le quartier, et n'est à ce stade pas affiliée à un porteur spécifique.

4. Evaluation des projets-candidats et élaboration du catalogue

Chaque projet-candidat a ensuite été évalué selon plusieurs critères liés à la faisabilité, les risques, les impacts environnementaux et les impacts sociaux et urbains. Ces derniers sont directement liés à la vision : un critère est défini par ambition, et le document de vision détaille la manière dont un projet a été évalué pour chaque ambition. Cette étape permet de tester quels sont les idées répondant de manière impactante aux enjeux identifiés pour le quartier.

Concrètement, le catalogue de projets-candidats présente l'ensemble des idées des habitants, acteurs locaux et services communaux sous deux formes :

- des fiches présentant les projets-candidats : un projet-candidat est un potentiel projet à intégrer dans le programme. Il est distinct de l'acteur qui l'a

proposé : on évalue le potentiel d'une idée et son intérêt pour le quartier, et non d'un porteur de projet.

- un tableau d'évaluation des projets-candidats reprenant le détail des évaluations pour chaque critère. L'évaluation donne lieu à un classement général des projets-candidats mettant en avant les projets répondants le plus aux enjeux, dont l'intérêt environnemental est le plus fort et dont le risque est limité (facilité de mise en oeuvre, moyens pouvant être mutualisés ou déjà existants...). Ce classement n'est pas à prendre tel quel dans le choix des projets, mais il reste bon indicateur mettant en évidence les projets à fort impact positif pour le quartier.

5. Exposition du catalogue de projets-candidats

Une exposition de quatre semaines présentant les projets-candidats a ensuite été organisée au sein du quartier. A cette occasion, les habitants ont pu retrouver leurs propres idées mais aussi prendre

connaissance de l'ensemble des idées d'autres habitants ou acteurs : cela permet à tous de prendre du recul par rapport à ses propres demandes et de considérer la multitude de possibilités et d'enjeux.

L'exposition est aussi le moyen d'évaluer l'adhésion du public aux projets-candidats, en permettant aux participants de placer 5 gommettes sur les projets leur paraissant prioritaires. Ces «choix» ne sont pas des votes directs pour les opérations à intégrer dans le programme, mais permettent de mettre en évidence des projets particulièrement souhaités par le public.

Un questionnaire à l'entrée a permis d'identifier le lieu d'habitation des participants ainsi que leur genre et tranche d'âge. Une sur-représentation des habitants de la cité-jardin a ainsi été constatée, pouvant expliquer un nombre important de gommettes placées sur des projets concernant la cité-jardin.

6. Vision spatialisée

Suite à l'exposition, un travail de synthèse a été fait pour créer une

vision spatialisée à long-terme pour le quartier. Parmi les 78 projets-candidats, 69 ont été intégrés dans la vision (certains ont parfois été réunis). Les projets écartés sont ceux qui entraînent en contradiction avec d'autres, qui créaient un doublon avec un élément du contexte proche ou dont la faisabilité paraissait très compliquée. A ce stade, une cohérence urbanistique a été recherchée : les projets briques ont tous été implantés sur un site choisi et mis en relation les uns avec les autres, formant une vision spatiale claire pour le périmètre. Les projets socio-économiques sont également mis en relation avec les projets brique.

7. Programme

L'ensemble de la vision ne pouvant pas intégrer le programme, des choix ont ensuite dû être faits pour sélectionner les projets devenant des opérations briques et des actions socio-économique du programme. Ces choix se sont appuyés sur trois éléments :

- l'analyse multicritère des projets évaluant les bénéfices des projets pour le quartier et leur

apport environnemental ;

- la prise en compte des projets mis en avant par le public, à travers l'exposition mais également en reprenant les données issues de la collecte des idées (boîtes à idées, entretiens avec les acteurs, permanences dans l'espace public) ;
- une réflexion d'ensemble visant à créer un équilibre et une inter-dépendance entre les projets.

L'objectif de l'évaluation par critères est également de permettre la création d'un programme équilibré, capable de répondre à différents enjeux et ciblant différents publics. Le tableau d'évaluation peut ainsi mettre en évidence certains projets répondant particulièrement bien à certains besoins et d'éventuelles carences nécessitant d'aller chercher des projets plus loin dans le tableau mais répondant à un enjeu crucial. Le programme final est composé de manière à répondre à l'ensemble des enjeux.



A

vision spatialisée

programme

annexes

des projets-candidats à la vision spatialisée

Le catalogue de projets-candidats a donné lieu à l'exposition de 78 projets-candidats, c'est-à-dire d'idées de projet pour le quartier proposées par des habitants, acteurs locaux ou services communaux. Un travail de synthèse a ensuite été fait pour créer une vision spatialisée composée des projets-candidats jugés pertinents pour le quartier (la plupart ont été retenus), et dont les projets briques ont été affiliés à un site précis pour former un ensemble urbanistique cohérent.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des projets-candidats exposés et précise la manière dont ils

ont été intégrés à la vision à long-terme pour le quartier. 8 projets-candidats ont été écartés de la vision, pour des raisons de réalisme ou de cohérence avec le contexte (par exemple, le projet faisait doublon avec une initiative déjà présente ou en cours de développement à proximité du périmètre). Les raisons précises sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

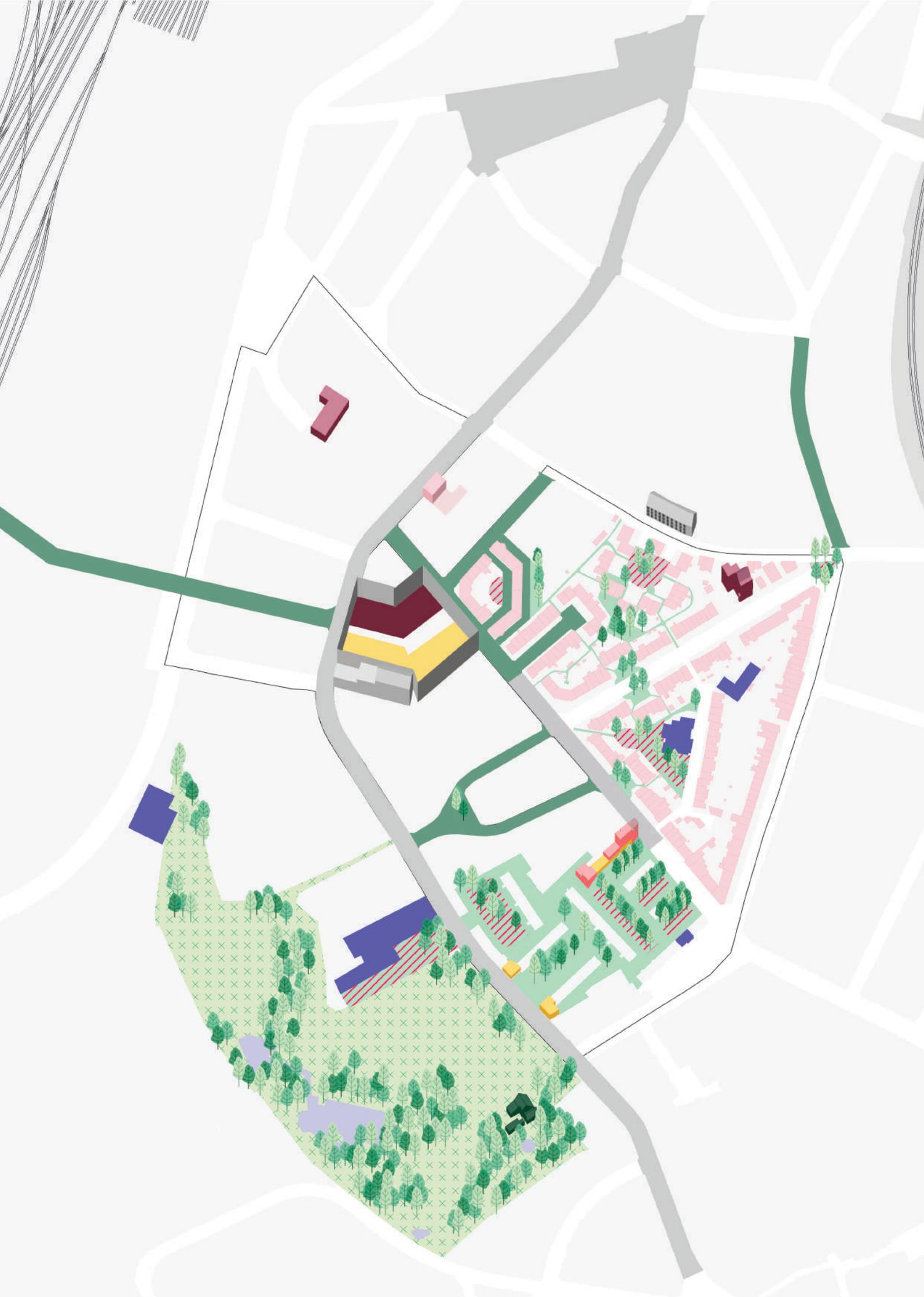
La synthèse a également permis de regrouper certains projets-candidats dont les enjeux étaient liés et qui gagnaient à être pensés comme un ensemble (par exemple, la Maison de

la Famille et de la Santé intègre une maison médicale, un lavoir social, un lieu de rencontre parents-enfants et un espace de loisirs).

Plusieurs projets-candidats d'amélioration de l'espace public ou de cohésion sociale ont également été intégrés dans la vision à travers un pôle transversal participatif : le budget citoyen, qui était un projet-candidat proposé par un acteur local. En effet, il semble pertinent d'imaginer que ces petits projets (fresques, potagers, journal de quartier...) soient conçus, réalisés et portés directement par les habitants.

CODE	PROJET CANDIDAT	INCLUS DANS LA VISION A LONG-TERME	AMBITION	PROJET
A01	Réaménagement total des squares des Blocs Jaunes	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Squarebeek
A02	Réaménagement des squares Neerstalle et Madelon + talus	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Squarebeek
A03	Réaménagement des squares Manon, Lison, Toïnon + talus	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Squarebeek
A04	Des micro-jardins dans mon quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
A05	Un parcours de découverte du quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
A06	Une vision pour le Bempt	OUI	Renforcer le Bempt en tant que centralité	Une vision pour le Bempt
A07	Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt
A08	Jardin ludique des Tilleuls	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Jardin ludique des Tilleuls
A09	Maillage banc	via réaménagement des voiries		
A10	Améliorer et entretenir les placettes et venelles de la cité-jardin	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Venelles et placettes de cité Forest-Vert
A11	Valoriser le verger d'Henry	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
A12	Un espace ludique rue des Bonnes-Mères	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Jardin ludique des Bonnes-Mères
A13	Un espace ludique dans le square Dumonceau	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Jardin ludique Dumonceau
A14	Une placette Fléron-Dumonceau plus verte et conviviale	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Une placette Fleuron-Dumonceau plus conviviale
A15	Réaménagement de la rue de la Soierie	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Rue de la Soierie
A16	Réaménagement de l'avenue de la Verrerie	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Avenue de la Verrerie, tronçon 3
A17	Réaménagement des rues Lumière	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Rues Louis et Auguste Lumière
A18	Réaménagement de la rue de la Teinturerie	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Rue de la Teinturerie
A19	Réaménagement de la rue des Bonnes-Mères	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Rue des Bonnes-Mères
A20	Création d'un potager collectif dans la cour de l'école De Keerpunt	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Ouvrir la cour de l'école de Keerpunt
A21	Micro-potagers répartis dans le quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
A22	Réaménagement de l'avenue Kersbeek	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Avenue Kersbeek
A23	Passage public dans les Blocs Jaunes	NON	Idee jugée intéressante urbanistiquement mais implique de supprimer des logements sociaux (contraire aux ambitions du Foyer du Sud) + logements viennent d'être rénovés.	
A24	Un skate-park	NON	Pertinence et implantation à étudier dans la vision de développement pour le parc du Bempt.	
B01	Une salle polyvalente communautaire	NON	Idee non-reprise telle qu'elle car besoin d'activation, et non de locaux restant souvent vides et dont la gestion est difficile. L'espace polyvalent est donc envisagé dans le Foyer de Quartier, à concevoir comme pouvant être investie par des habitants ou acteurs locaux pour activités diverses.	
B02	Locaux associatifs	OUI	Fédérer et animer le quartier	Foyer de Quartier, Rénovation de la Fermette du Bempt
B03	Maison de quartier associative	OUI	Fédérer et animer le quartier	Foyer de Quartier

CODE	PROJET CANDIDAT	INCLUS DANS LA VISION A LONG-TERME	AMBITION	PROJET
B04	Les services communaux au plus près du quartier	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Services au citoyens
B05	Un équipement de quartier complet	OUI	Fédérer et animer le quartier	Foyer de Quartier
B06	Les habitants à la conquête de leur quartier	OUI	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
B07	Journal de quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
C01	Espace loisirs et jeux	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
C02	Ateliers créatifs	OUI	Fédérer et animer le quartier	Ateliers créatifs
C03	Maison des contes et des spectacles	OUI	Fédérer et animer le quartier	Maison des contes et des spectacles
C04	Recréer du lien entre les générations	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Activités et soutien aux séniors, activités et soutien à la jeunesse
C05	Des événements organisés par un comité de fête	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
C06	Vers des pratiques plus durables : ateliers de sensibilisation	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Ateliers de sensibilisation et accompagnement à des pratiques durables
C07	Cuisiner ensemble	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Cantine solidaire
C08	Une bibliothèque mobile	NON	Deux bibliothèques vont s'implanter à proximité du quartier : l'une dans le projet ABY et la seconde au Merlo. Des liens seront à construire entre ces nouvelles structures et le quartier, afin d'inciter les habitants à s'y rendre (en sortant du quartier).	
C09	ABY aux 2 Cités	OUI	Fédérer et animer le quartier	ABY aux 2 Cités
C10	Des activités sportives pour toutes et tous	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Soutien à l'émancipation du public féminin, Activités et soutien aux séniors, activités et soutien à la jeunesse
C11	Valoriser les parcours et modes de vie des habitants	OUI	Fédérer et animer le quartier	Portrait(s) de quartier
C12	La guinguette du Bempt	NON	La Fermette du Bempt va être renouvelée mais rester à disposition du Cairn, association de quartier et école des devoirs. Une guinguette au parc du Bempt existe déjà (Petit Train) + attention à la gentrification du parc ! Une cantine sociale à tarifs très accessibles et tournée vers l'insertion professionnelle et le cœur du quartier sera plus tôt créée.	
C13	Peindre des fresques dans mon quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
D01	Des nouvelles places à la crèche du Bercail Forestois	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Agrandissement de la crèche du Bercail Forestois
D02	Une crèche néerlandophone aux Huileries	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Création d'une crèche flexible de 36 places néerlandophone
D03	Crèche multi-accueil flexible	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Création d'une crèche flexible de 36 places néerlandophone
D04	Lieu de rencontre parents-enfants	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
D05	Ecoute moi - aide psychologique et relai santé	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
D06	Maison de la Famille	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
D07	Des communautés d'entraides dans le quartier	OUI	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
D08	Point infos et soutien aux démarches en tout genre	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Les services communaux au plus près du quartier
D09	Des places en école des devoirs	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Aides à la scolarité
D10	Des cours d'alphabétisation	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Cours d'alphabétisation et de langues étrangères
D11	Revalorisation et distribution de paniers alimentaires	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Surfaces productives et logistique + distribution de paniers alimentaires
D12	Un lavoir social	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
D13	Maison médicale	OUI	Accompagner et soutenir les familles	Maison de la Famille et de la Santé
E1	Une épicerie solidaire et bio	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Epicerie solidaire
E2	Des formations qualifiantes vers l'emploi	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Formations qualifiantes et aide à l'emploi
E3	Entreprise à But d'Emploi	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Epicerie solidaire, cantine solidaire, surfaces productives, formations qualifiantes et aide à l'emploi
E4	Végétalab : végétalisation et jardinage	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Renforcement du végétalab
E5	Une cantine sociale	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Cantine solidaire
E6	Donnez et prenez ce que vous voulez !	OUI	Créer une économie locale et solidaire	Ressourcerie
E7	Louer et réparer mon vélo, rafistoler mes objets	NON	Le projet n'est pas repris en tant que tel car un repair-café est en cours de développement au Merlo, à proximité directe du quartier. Le but sera donc de tisser des liens avec cette nouvelle structure pour faire sortir les habitants de leur quartier.	
F1	Bennes à déchets enterrées	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	Squarebeek
F2	L'école de la propreté	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Ecole de la propreté
F3	Partager les énergies renouvelables	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
F4	Déchetterie mobile	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Déchetterie mobile
F5	Récupérer et réutiliser les eaux de pluie des toitures	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	Budget citoyen pour des projets d'habitants
F6	Plan de gestion pour l'entretien des espaces verts	OUI, en partie	Créer une économie locale et solidaire	Renforcement du végétalab
F7	Gestion et mutualisation des locaux du quartier	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	Gestion et mutualisation des locaux du quartier
G1	Logements pour séniors et potager collectif	OUI	Agir pour le logement	Construction de 5-6 logements adaptés aux PMR
G2	Projet mixte de logements sociaux	NON	Le projet proposait de créer des logements sociaux dans les actuels bureaux du Foyer du Sud. Ces locaux sont choisis pour être aménagés en tant qu'équipement de quartier, le quartier manquant cruellement d'activation et lieux de rencontre	
G3	Habitat partagé	NON	Le projet propose de créer de logement privés et en dehors du périmètre du CQD, ce qui situe la proposition hors du champ d'action du CQD.	
G4	Rénovation du Bloc Rouge	OUI	Agir pour le logement	Rénovation du Bloc Rouge
G5	Plan de rénovation de la cité-jardin	OUI	Agir pour le logement	Plan de rénovation de la cité-jardin
G6	Mieux gérer son logement	OUI	Agir pour le logement	Mieux gérer son logement
G7	Aménager et meubler son logement	OUI	Agir pour le logement	Aménager et meubler son logement



vision spatialisée à long-terme

Les pages suivantes présentent la vision à long-terme du quartier de manière spatialisée, c'est-à-dire l'évolution souhaitée pour le quartier dans les 20 prochaines années. Cette vision reprend directement les projets-candidats jugés pertinents (voir page précédente), et les spatialise de manière à former un ensemble urbanistiquement cohérent et support d'initiatives socio-économiques en lien avec les enjeux du quartier et de ses habitants.

8 axes de projet sont définis, synthétisés ci-dessous (projets-briques uniquement).. Les pages suivantes détaillent les projets (opérations briques et actions socio-économiques) intégrés dans la vision pour chaque axe.

Aménager des espaces publics de qualité

-  Espace public de proximité requalifié
-  Voirie à réaménager
-  Jardin ludique de plein-air

Le parc du Bempt, un espace vert pour le quartier

-  Parc du Bempt à améliorer, en cohérence avec le contexte et les multiples attentes
-  Fermette du Bempt rénovée pour activités associatives et nouvelle antenne du végétalab

Fédérer et animer le quartier

-  Reconversion des bureaux du Foyer du Sud, des garages et de l'ancienne chaufferie des Blocs Jaunes en équipement de quartier de proximité : le Foyer de Quartier, pour l'accueil de locaux associatifs et flexibles et cantine solidaire.

Rapprocher les services publics

-  Mutualisation des locaux publics à destination des acteurs locaux et des habitants, avec création d'un outil de gestion et de réservation.
- + Permanences et action de première ligne des services communaux de terrain au sein du Foyer de Quartier.

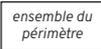
Développer une économie locale, solidaire et durable

-  Épicerie solidaire : réaménagement du local au square Madelon, 13
-  Ressourcerie de quartier : aménagement du local casco au square Madelon, 1
-  Cantine solidaire au sein du Foyer de Quartier
-  Surfaces productives pour la distribution de paniers alimentaires, logistique des projets alimentaires et autres activités économiques locale

Accompagner et soutenir les habitants au quotidien

-  Création d'une crèche néerlandophone de 36 places avec modalités flexibles
-  Agrandissement de la crèche du Bercaill avec création de places supplémentaires

Encourager les habitants à se mobiliser pour leur quartier

-  Budget citoyen pour réalisation de projets d'habitants d'amélioration du cadre de vie ou de cohésion sociale

Agir pour le logement

-  Construction de 5-6 logements adaptés PMR au chaussée de Neerstalle, 101
-  Etude de rénovation technique et patrimoniale de la cité-jardin Forest-Vert

Scénario zéro



La carte ci-contre présente les projets en cours de développement au sein du périmètre ou dans ses alentours proche. Ces dynamiques existantes ont été prises en compte dans l'élaboration du programme et constituent parfois des ressources pour des projets proposés par le programme.

espaces publics

*les espaces ludiques
seront mis en oeuvre
dans le cadre de la
PDV à partir de 2023*

- 1 Réaménagement des espaces publics du coeur de Forest
- 2 Réaménagement de la chaussée de Neerstalle
- 3 Réaménagement du tronçon 2 de l'avenue de la Verrerie
- 4 Jardin ludique Dumonceau
- 5 Jardin ludique des Bonnes-Mères
- 6 Jardin ludique des Tilleuls
réaménagement d'espaces publics en jardin ludique avec renforcement de la biodiversité, gestion des eaux pluviales intégrée et mobilier ludique. *issus des projets-candidats A8, A12, A13*
- 7 Une placette Fléron-Dumonceau plus conviviale
réaménagement de la placette avec intégration d'éléments ludiques, de séjour et renforcement de la biodiversité. *issu du projet-candidat A14*
- 8 Maillage pluie dans le Bempt avec rénovation du bassin de l'étang du Bempt par Vivaqua

service public

- 9 Déménagement du CPAS au sein du 56 avenue Général Dumonceau

logements

- 10 Rénovation des logements sociaux de la Nouvelle Cité, et d'une partie de la cité-jardin par le Foyer du sud
- 11 Construction de 100 logements et équipements casco sur le site Van Roy par le Foyer du Sud
- 12 Projet immobilier privé Urbani : construction de 46 logements
- 13 Projet immobilier privé Cottage 3 : construction de 75 logements

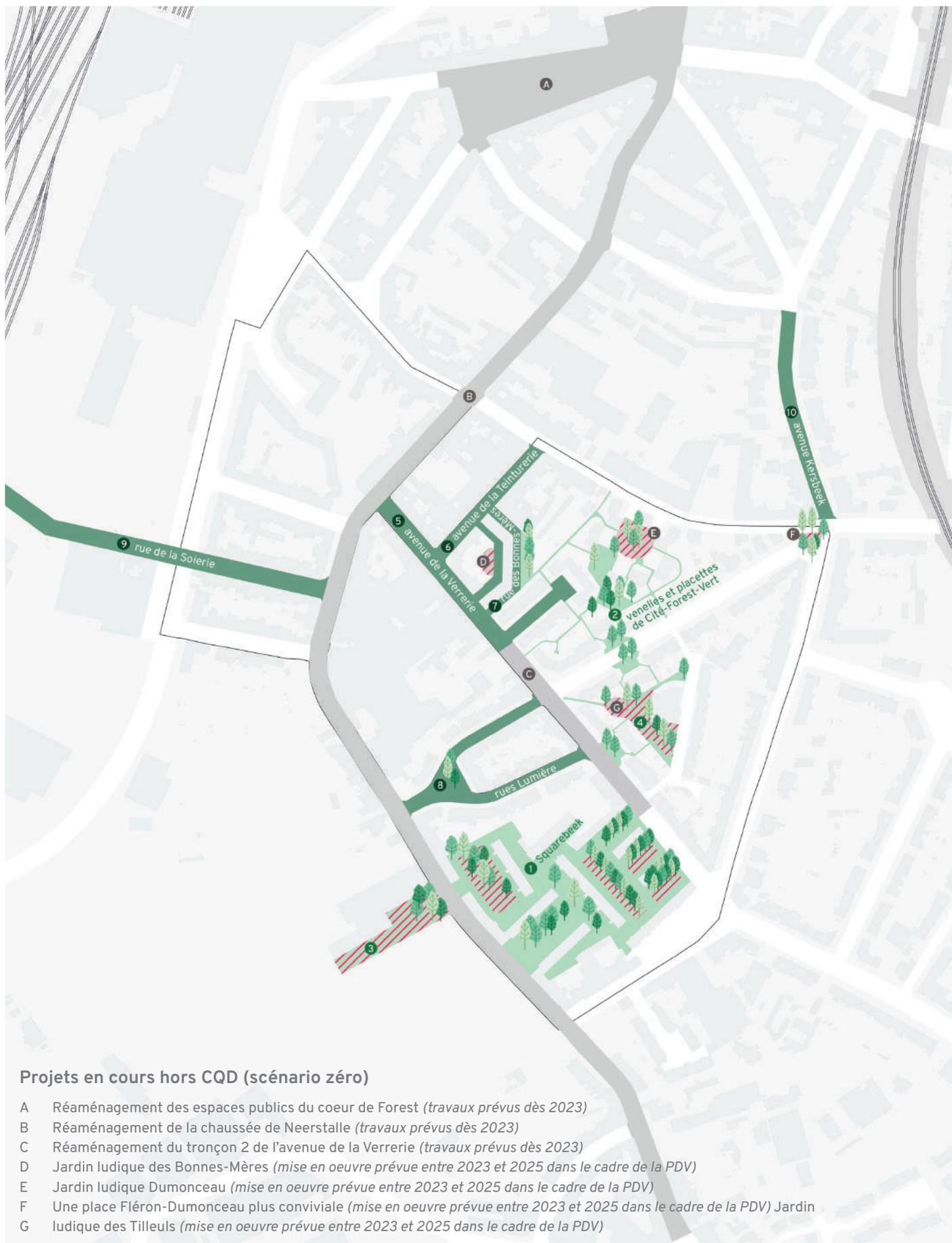
tissu économique

- 14 Légumerie : projet porté par la commune de Forest et la Maison de l'Emploi de Forest

culture

- 15 Pôle culturel ABY
- 16 Bibliothèque et repair-café du Merlo (commune d'Uccle)

Aménager des espaces publics de qualité



Projets en cours hors CQD (scénario zéro)

- A Réaménagement des espaces publics du coeur de Forest (*travaux prévus dès 2023*)
- B Réaménagement de la chaussée de Neerstalle (*travaux prévus dès 2023*)
- C Réaménagement du tronçon 2 de l'avenue de la Verrerie (*travaux prévus dès 2023*)
- D Jardin ludique des Bonnes-Mères (*mise en oeuvre prévue entre 2023 et 2025 dans le cadre de la PDV*)
- E Jardin ludique Dumonceau (*mise en oeuvre prévue entre 2023 et 2025 dans le cadre de la PDV*)
- F Une place Fléron-Dumonceau plus conviviale (*mise en oeuvre prévue entre 2023 et 2025 dans le cadre de la PDV*)
- G Jardin ludique des Tilleuls (*mise en oeuvre prévue entre 2023 et 2025 dans le cadre de la PDV*)

CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » du diagnostic pour plus de détails.

- Le périmètre compte 70% de ménages locataires sociaux dont le logement n'est pas un choix, souvent de petite taille et sans espace extérieur privatif. Les espaces publics de proximité constituent donc un **prolongement du logement et leur qualité est un des enjeux phares pour le quartier.**
- Globalement, le tissu d'espaces publics du quartier présente un **fort potentiel** (surfaces importantes, diversité des typologies) mais qui est **peu exploité.**
- Les squares des Blocs Jaunes en particulier souffrent d'une **image d'abandon et d'insécurité.** Souvent contournés par les

passants, ils sont constitués de voiries inutilisées et d'**espaces verts résiduels sans valeur écologique.**

- Plusieurs **voiries sont en mauvais état.**
- Les venelles et placettes de la cité-jardin constituent un fort atout du quartier mais se dégradent et sont soumises à des **difficultés de gestion.**
- La présence du Bempt ne suffit pas à répondre aux **besoins de ludicité** et plusieurs poches d'espace publics pourraient être exploitées pour renforcer l'offre ludique.
- Le pôle Katanga souffre d'un faible taux de végétalisation.

AMBITIONS

voir les ambitions A1, A2, A3, A6, A7, C3, C7, C9, C12, C13, C14 du cahier de vision pour plus de détails.

- Créer un cadre de vie qualitatif par les espaces publics, supports d'une **convivialité de quartier, de mixité sociale et d'un sentiment de sécurité.**
- Transformer les surfaces de voiries non-utilisées (squares) et les espaces publics résiduels en espace public de proximité permettant une **appropriation des habitants.**
- Déminéraliser et végétaliser le quartier, intégrer des système de gestion des eaux pluviales au sein des réaménagements.
- Inciter à une **diminution de la vitesse** des véhicules motorisés, sécuriser et **promouvoir les modes actifs.**
- **Ouvrir les cours d'écoles** aux habitants du quartier en dehors des horaires scolaires.
- Répondre au besoin de ludicité par l'aménagement de **jardins ludiques** végétalisés dans les poches d'espaces publics non-utilisées.
- Sécuriser les **parcours liant le quartier aux gares** (Forest-Est et Forest-Midi).

requalifier les espaces publics de proximité

1 Squarebeek

réaménagement des squares des Blocs-Jaunes selon le projet Squarebeek. issu des projets-candidats A1-A2-A3 / projet repris dans le programme (opération A.1)

2 Venelles et placettes de Cité Forest-Vert

interventions de revalorisation des venelles et placettes (revêtements, éclairage, biodiversité, mobilier). issu du projet-candidat A10

3 Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt

réaménagement de la cour de l'école du Bempt avec renforcement de la biodiversité et du mobilier ludique et ouverture au public de la cour de l'école en dehors des horaires scolaires. issu du projet-candidat A7

4 Ouvrir la cour de l'école des Tilleuls

accord d'ouverture au public de la cour de l'école en dehors des horaires scolaires, en lien avec le jardin ludique des Tilleuls (scénario zéro). issu du projet-candidat A20

5 Avenue de la Verrerie, tronçon 3

projet repris dans le programme (opération A.2)

6 Rue de la Teinturerie

7 Rues des Bonnes-Mères

8 Rues Louis et Auguste Lumière

9 Rue de la Soierie

10 Avenue Kersbeek

ré-aménagement des voiries de manière à rendre plus confortables et sécurisés les parcours des modes actifs, à renforcer la présence végétale et le mobilier de séjour et à intégrer la gestion des eaux pluviales. issus des projets-candidats A15, A16, A17, A18, A19, A22

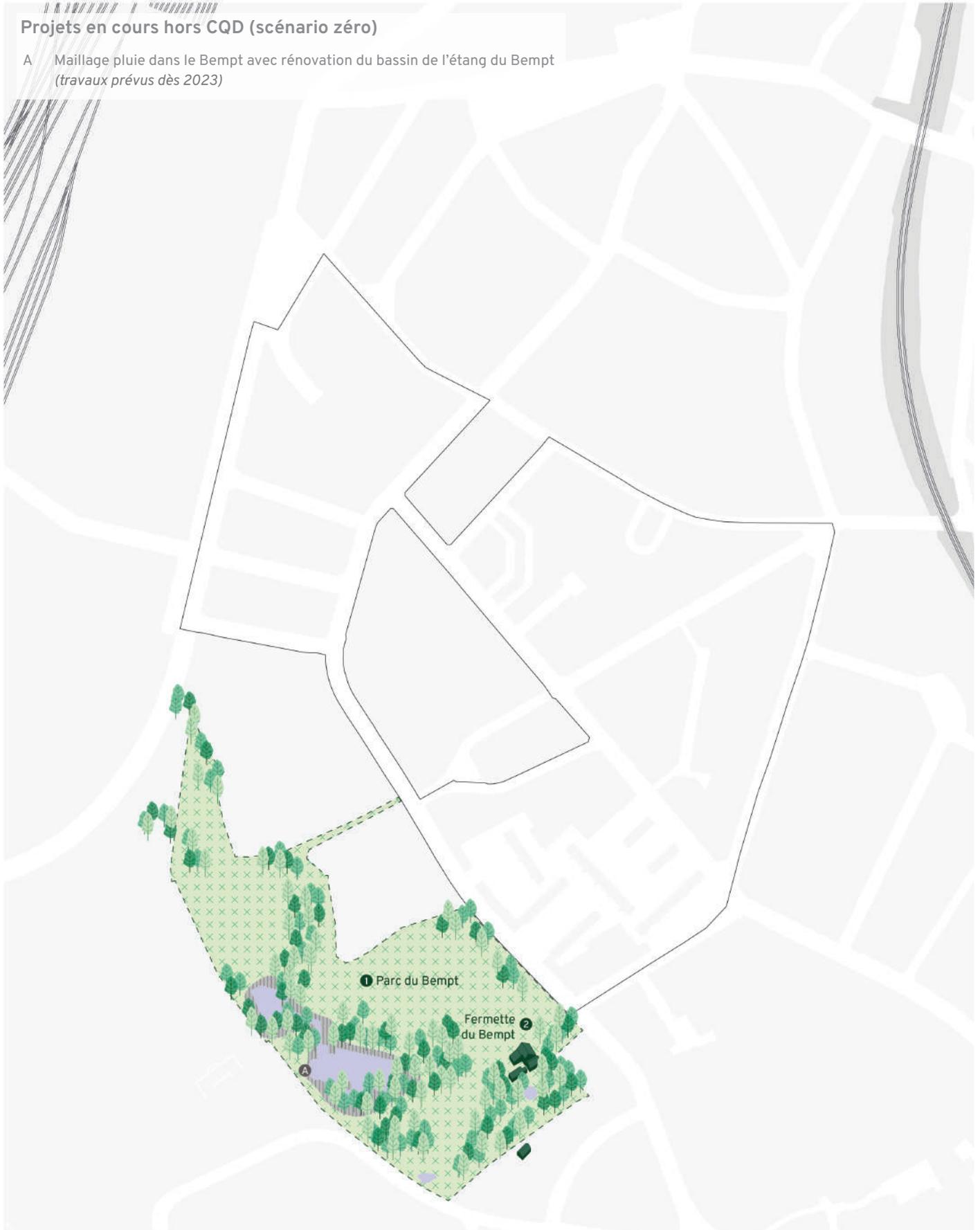
créer des jardins ludiques

réaménager les voiries en mauvais état ou non-adaptées

Le parc du Bempt, un espace vert pour le quartier

Projets en cours hors CQD (scénario zéro)

A Maillage pluie dans le Bempt avec rénovation du bassin de l'étang du Bempt
(travaux prévus dès 2023)



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » du diagnostic pour plus de détails.

- Jouxant le périmètre, le parc du Bempt constitue l'**espace vert majeur du quartier**, très fréquenté par les habitants de tous milieux sociaux et générations. Il est un espace de sociabilité et d'identité du quartier très fort et en contraste avec l'identité de la place St-Denis, urbaine et animée.
- Malgré qu'il soit très apprécié, il fait l'objet de nombreuses attentes concernant son **amélioration, tant dans les usages** (cheminements, ludicité, sport, mobilier, lumière...) **que dans son intérêt écologique** qui pourrait être largement renforcé (biodiversité, ombrage, mais aussi pédagogie et production alimentaire locale).
- Au PRAS, la majorité du parc est inscrite en «Zone de sports ou de loisirs de plein-air»

et non en espace vert, tandis que le front de la chaussée de Neerstalle est inscrit en tant que zone d'habitation, donc constructible. En outre, la construction récente de l'école du Bempt et la présence provisoire d'un école tampon sur l'emprise initiale du parc a cristallisé des regrets de la part des habitants, **inquiets de voir le parc se rétrécir**.

- La **Fermette du Bempt**, ancienne ferme locale aujourd'hui communale et mise à disposition de l'asbl Le Cairn (maison de quartier), témoigne de l'histoire du quartier et contribue à créer un contrôle social familial sur le parc mais est en **très mauvais état** et ne permet plus d'accueillir du public dans de bonnes conditions.

AMBITIONS

voir les ambitions A9, B7, B9, B13, B14, C8, C10 du cahier de vision pour plus de détails.

- Renforcer les atouts du parc du Bempt tant sur les usages que sur son intérêt écologique.
- Compléter le travail réalisé sur la gestion de l'eau au niveau des berges de l'étang par une approche de la gestion des eaux intégrée sur le reste du parc.
- Renforcer l'**accessibilité du parc** à travers l'amélioration des cheminements et connexions avec les axes urbains et la promenade verte.
- Renforcer la **présence végétale** pour créer davantage d'espaces ombragés et diversifier les espèces.
- Intégrer la question des **usages ludiques**,

sportifs, de séjour et de pédagogie aux enjeux environnementaux dans une **réflexion d'ensemble cohérente**.

- Donner une direction claire aux développements futurs du parc en affirmant la **volonté de conserver et renforcer le rôle d'espace vert** du Bempt.
- Affirmer l'importance de la Fermette du Bempt dans les dynamiques socio-culturelles du quartier en y permettant le bon déroulement des activités du Cairn, voire d'autres acteurs. **Améliorer les performances énergétiques** de la Fermette du Bempt et **valoriser son patrimoine architectural**.

améliorer le parc du Bempt

1 Parc du Bempt

amélioration du parc sur les questions de biodiversité, paysage, cheminements et usages, selon une vision à établir définissant les ambitions pour le développement futur de la zone de parc. issus du projet-candidat A6 / projet repris dans le programme (opération B.1 et opération de réserve B.2)

renover la Fermette du Bempt

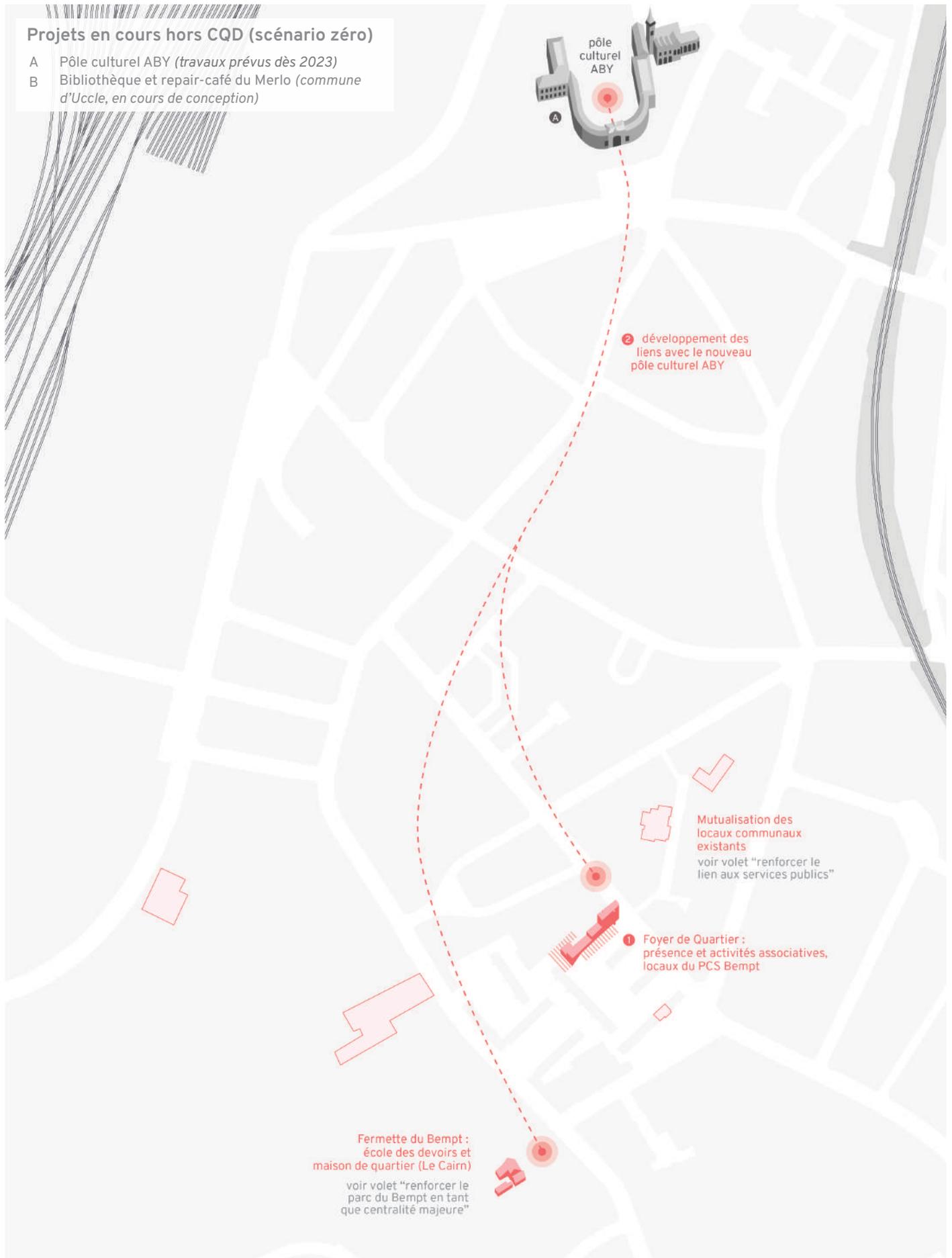
2 Rénovation de la Fermette du Bempt

rénovation intégrale de la Fermette du Bempt pour le bon déroulement des activités associatives du Cairn (école des devoirs et maison de quartier) et pour intégrer une nouvelle antenne du Végétalab. issus des projets-candidats B2 - B3 - E4 / projet repris dans le programme (opération B.1)

Fédérer et animer le quartier

Projets en cours hors CQD (scénario zéro)

- A Pôle culturel ABY (*travaux prévus dès 2023*)
- B Bibliothèque et repair-café du Merlo (*commune d'Uccle, en cours de conception*)



CONSTATS

voir le 2 «Trois identités distinctes, trois environnements de vie différents» et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- Le tissu associatif du quartier est aujourd'hui assez pauvre : il y a **peu d'acteurs locaux** au sein du périmètre et de ses abords proches, et ceux-ci font face à des difficultés matérielles et financières importantes.
- **Trois identités aux réalités socio-économiques différentes** coexistent au sein du périmètre et se mélangent peu.
- **Il manque un espace de vie fédérateur** capable d'animer le quartier et de créer des synergies entre les dynamiques du quartier.
- Le renouvellement de la population du quartier (logements rénovés et créés) amène des **enjeux de cohésion sociale très forts** : les liens entre acteurs locaux et habitants sont à créer, le bon ancrage au sein du quartier des nouveaux habitants devra passer par leur intégration dans le tissu social.
- Les squares des Blocs Jaunes souffrent d'une image d'abandon et d'espace insécurisant : leur réaménagement doit s'accompagner d'une **activation nécessaire** à la mise en place d'un contrôle social et d'une appropriation habitante des espaces publics.
- Deux pôles culturels sont en cours de développement de part et d'autre du quartier : le pôle ABY et la bibliothèque/repair-café du Merlo à Uccle. La proximité entre les PCS Bempt et Merlo permettront de tisser des liens entre le quartier et le futur projet culturel au Merlo. **Il est nécessaire d'intégrer les habitants dans le projet ABY afin qu'ils s'y sentent légitimes dès l'ouverture du pôle culturel.**

AMBITIONS

voir les ambitions A3, B2, B3, B6, C1, C2, C3, C4, C5, C8 du cahier de vision pour plus de détails.

- Créer un **espace fédérateur** pour tous les habitants du quartier, à l'**interface** entre les Blocs Jaunes et la cité-jardin Forest Vert, afin de créer un point d'activation phare.
- Assurer une **présence associative** continue au sein de ce nouvel équipement de quartier via l'intégration de locaux associatifs pensés pour diverses activités et animations, et accueillir d'autres activités au sein de l'équipement afin de créer une plage horaire d'activation la plus large possible (cantine solidaire, antenne décentralisée des services communaux). Cette mixité au sein du bâtiment doit permettre à l'équipement de devenir un véritable point de repère pour les habitants en termes d'**animation, cohésion sociale et convivialité**, mais aussi **relai vers divers accompagnements** et aide (accompagnement social, bien-être dans le quartier, sécurité, démarche numérique...).
- Développer les **liens entre le quartier et le futur pôle ABY** afin d'amener les habitants à trouver leur place dans le centre culturel.
- Renforcer l'**offre en animations et activités** à destination des habitants du quartier.

créer un lieu de
convivialité mixte et
fédérateur

1 Foyer de Quartier

reconversion des actuels bureaux du Foyer du Sud (libérés en 2024) en Foyer de Quartier, espace mixte accueillant entre autres (cantine solidaire, antenne décentralisée des services communaux) des locaux associatifs et la présence de l'acteur principal du quartier : le PCS Bempt, actuellement géré par Habitat et Rénovation.

issu des projets-candidats C7 - E5 / projet repris dans le programme (opération C.1)

2 Le pôle ABY dans mon quartier

animations et ateliers culturels en lien avec les acteurs et espaces du pôle ABY.

issu du projet-candidat C9 / projet repris dans le programme (opération C.2)

3 Portrait(s) de quartier

ateliers de production artistique et culturelle valorisant les parcours et modes de vie des habitants du quartier.

issu du projet-candidat C11 / projet repris dans le programme (opération C.2)

4 Ateliers créatifs

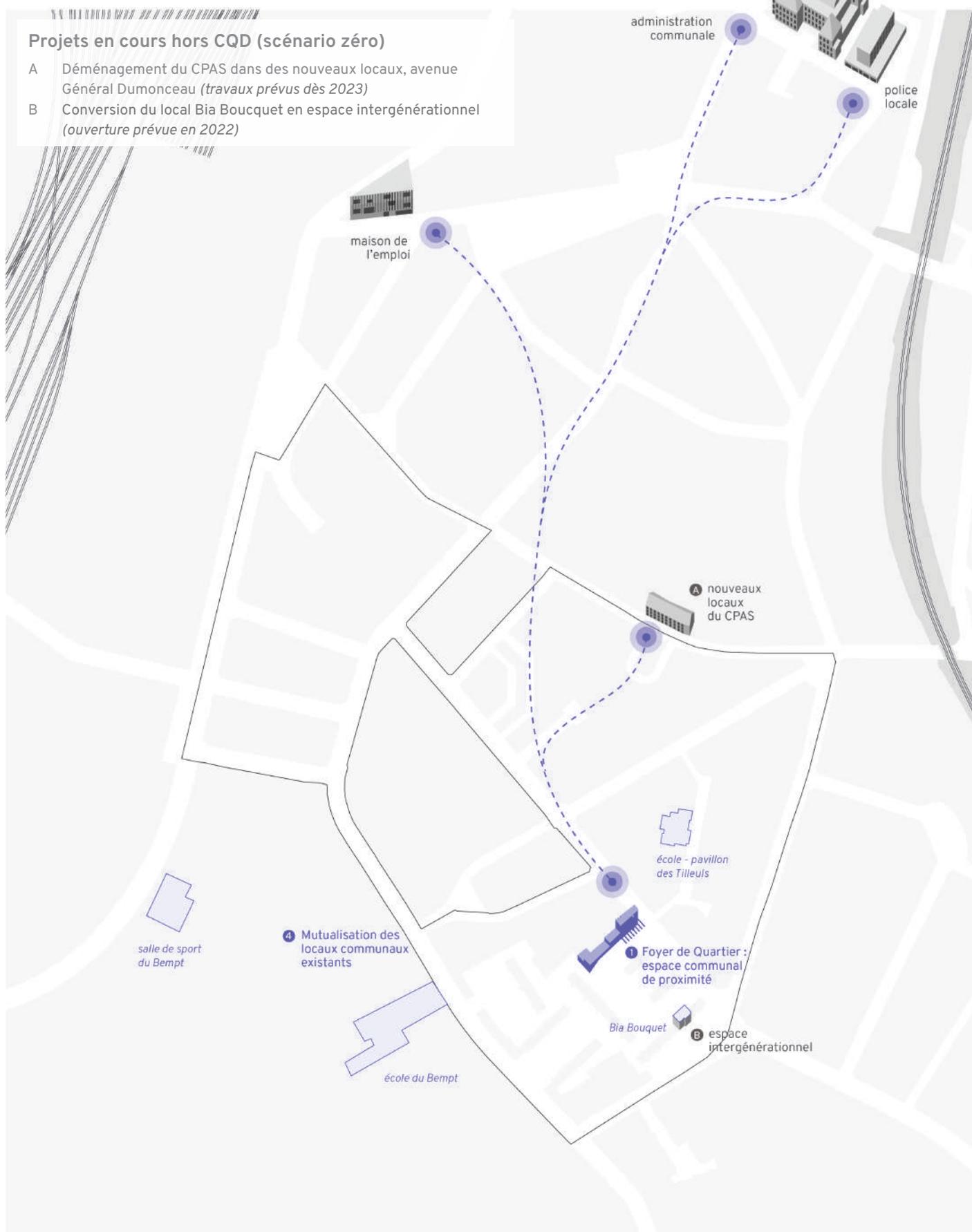
ateliers de production artistique et culturelle valorisant les parcours et modes de vie des habitants du quartier. issu du projet-candidat C2.

5 Maison des contes et des spectacles

espace de production culturelle tournée vers les contes ou les spectacles, qui s'intègre dans un équipement de quartier (Foyer de Quartier ou Fermette du Bempt). issu du projet-candidat C3.

renforcer l'offre
d'activités à destination
des habitants du
quartier et développer
des liens avec les pôles
culturels

rapprocher les services publics



CONSTATS

voir le chapitre 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » et le chapitre 3 « Une dépendance aux centralités locale » du diagnostic pour plus de détails.

- La population du quartier est en majorité constitué de locataires sociaux, particulièrement soumis à une **précarité économique amenant toutes sortes de difficultés** (intégration sociale, santé, accessibilité aux services, difficultés matérielles...). En outre, le français ou le néerlandais ne sont pas des langues maternelles pour nombre d'habitants.
 - Un certains nombre d'habitants (en particulier les séniors) maîtrise mal les outils numériques et est par conséquent tenu **à distance des systèmes d'aide ou accompagnement** (social ou autres).
 - Les acteurs communaux des services de terrain se sentent parfois démunis face à un public avec lequel ils ne peuvent tisser de liens, **faute d'un ancrage local** ; l'arrivée de nouveaux habitants pourrait être l'occasion de construire ces liens dans un futur proche.
 - Un sentiment et des faits réels d'insécurité
- sont observés au sein du quartier, en particulier au niveau des Blocs Jaunes et des venelles de la cité-jardin. Les acteurs locaux proches de la jeunesse regrettent que la police n'établisse pas de lien de proximité avec les jeunes, et celle-ci souhaiterait développer un contact de terrain plus régulier avec les habitants et les acteurs, permettant de créer un climat de confiance.
- Les acteurs et habitants notent la présence de plusieurs équipements communaux dans le quartier, mais auxquels ils n'ont pas accès (écoles, gymnases...) car ils sont réservés à une activité précise bien que non-occupés sur certaines plages horaires. La mutualisation des locaux nécessite une réflexion sur la gestion des infrastructures communales.
 - Des **problèmes de propreté et de dégradation de matériel** sont très régulièrement observés au sein du quartier.

AMBITIONS

voir les ambitions A3, B2, B3, B6, du cahier de vision pour plus de détails.

- Améliorer l'**accessibilité aux services publics et réduire les fractures numérique, matérielle et culturelle** en permettant une présence des services de terrain au sein du quartier, dans un espace visible et à l'interface des identités sous forme d'antenne décentralisée.
- **Développer les liens entre acteurs associatifs, acteurs communaux et habitants** en plaçant l'antenne décentralisée au sein d'un équipement de quartier mixte mêlant différents occupants (associatifs et publics).
- Créer une **présence policière** au sein de l'antenne, permettant de développer les liens de proximité avec les habitants et de lutter contre le sentiment d'insécurité.
- Lancer une dynamique de **mutualisation des locaux** disponibles dans le quartier, avec la création d'un outil de réservation en ligne à destination des acteurs locaux ou d'habitants.
- Sensibiliser les publics à des **pratiques citoyennes et durables**, notamment en terme de propreté et de vivre-ensemble.

améliorer l'accessibilité aux services et agir pour l'intégration sociale de tous

1 Les services communaux au plus près du quartier

intégration d'une antenne décentralisé dans le Foyer de Quartier, nouvel équipement mixte placé dans les actuels locaux du Foyer du Sud, avec permanences du service prévention (gardiens de la paix, éducateurs de rue, empreinte scolaire, technoprévention, empreinte numérique), de la police et guichet d'accueil type « point infos ». A terme, fonctionnement en antenne LISA. issu des projets-candidats B4 et D8 / projet partiellement repris dans le programme (opération D.1)

2 Médiation numérique

création d'un EPN avec médiateur numérique accessible à tous.
issu du projet-candidat D8 / projet repris dans le programme (opération D.1)

3 Cours d'alphabétisation et langues étrangères

 issu du projet-candidat D10.

4 Outil de gestion et mutualisation des locaux existants

travail de coordination et gestion des locaux communaux du périmètre et de ses alentours dans l'objectif de mettre en place une mutualisation des infrastructures, avec création d'un outil de réservation des locaux à destination des acteurs et habitants.
issu du projet-candidat F7 / projet repris dans le programme (opération D.1)

5 École de la propreté

animations et ateliers de sensibilisation à la propreté (gestion des déchets personnels, tri, respect des espaces publics et du matériel communal).
issu du projet-candidat F2 / projet repris dans le programme (opération D.1)

6 Déchetterie mobile

avec passages réguliers au sein du quartier, parcours pouvant être communal.
issu du projet-candidat F4

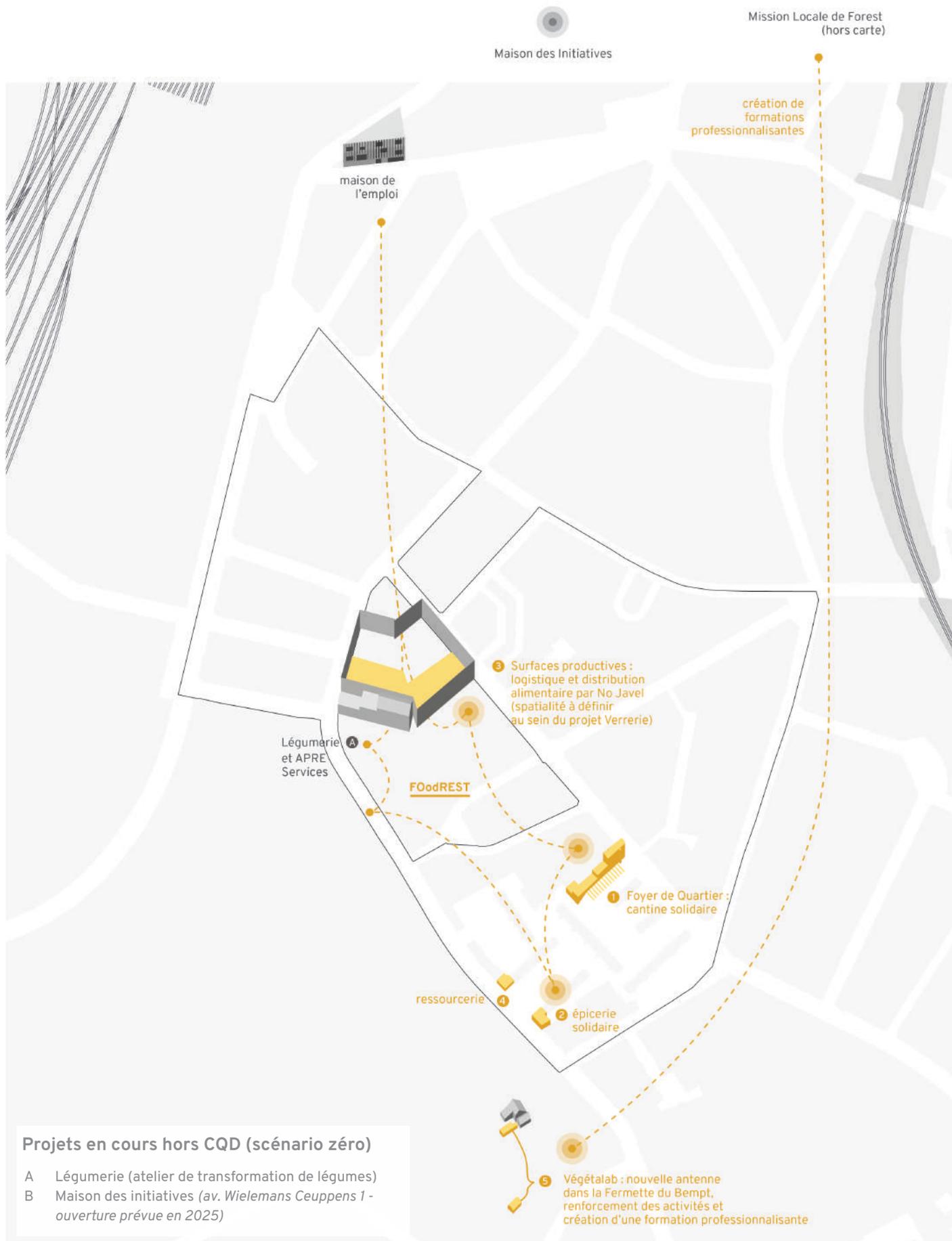
7 Ateliers de sensibilisation et accompagnement à des pratiques durables

sur les thématiques de la consommation, de l'alimentation, du «zéro-déchet», du «faire par soi-même», des énergies... issu des projets-candidats C6, F3 et F5.

ouvrir les locaux existants à un public plus large

sensibiliser à des pratiques citoyennes et durables

développer une économie locale, solidaire et durable



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » du diagnostic pour plus de détails.

AMBITIONS

voir les ambitions A9, B7, B9, B13, B14, C8, C10 du cahier de vision pour plus de détails.

créer un système d'économie locale et solidaire lié à l'alimentation

Les différents volets de cette ambition sont réunis et organisés au sein du projet FOodREST, qui vise à mutualiser des moyens (coordination, logistique, finances) pour créer différents services liés à l'alimentation destinés aux habitants du périmètre et porteurs d'emplois ou de formations.

promouvoir la mutualisation de matériel et la solidarité entre habitants

renforcer la végétalisation du quartier et créer des formations

- Le tissu économique du quartier et de ses alentours est très pauvre : on y trouve **peu de structures pourvoyeuses d'emploi** ou participant à une économie locale.
- Les habitants du périmètre doivent sortir du quartier pour tout achat du quotidien. Extrêmement **peu de commerces** sont implantés à proximité des logements du périmètre : l'ensemble des habitants et des acteurs locaux souhaiteraient voir un commerce alimentaire financièrement accessible s'installer dans le quartier.
- Les habitants du périmètre (en particulier, les jeunes des familles locataires sociales) font face à des **difficultés importantes d'insertion socio-professionnelle**.
- Les foyers défavorisés sont sujets à une **précarité alimentaire** importante relevée par les acteurs locaux.
- Des enjeux de **gestion écologique des espaces verts** urbains et de formation du personnel lié sont relevés, et la présence du Végétalab à proximité du périmètre pourrait être un levier d'action.
- Développer un **ensemble d'initiatives connectées permettant de répondre à plusieurs enjeux en même temps** : insertion socio-professionnelle, économie locale et circularité, sensibilisation à une alimentation saine et durable, dynamiques de solidarité et de convivialité. La vision propose d'intégrer l'ensemble de ces enjeux à travers la mise en place de **projets porteurs d'emploi ou de formations**, et permettant également de **répondre à des besoins identifiés comme prioritaires** pour la population défavorisée du quartier.
- Le CQD 2 Cités doit permettre de lancer ces dynamiques - à travers les volets socio-économiques et briques - pour créer un **système d'économie locale pérenne et liant une multitude d'acteurs** locaux et services communaux/supra-communaux.
- Différents points d'interaction avec le public sont créés ou renforcés (cantine épicerie, distribution de paniers alimentaires...), et une réflexion globale permet de **mutualiser les moyens et de créer une dynamique circulaire**.

1 Cantine solidaire

aménagement d'une cantine solidaire au sein des actuels bureaux du Foyer du Sud, s'insérant dans un équipement de quartier mixte, le Foyer de Quartier, permettant d'activer les squares des Blocs Jaunes, de créer un lieu de convivialité, de proposer des repas à tarifs accessibles et des formations professionnelles préparant aux métiers de la petite restauration.
issu des projets-candidats C7 - E5 / projet repris dans le programme (opérations C.1 et E.1)

2 Epicerie solidaire

aménagement d'une épicerie solidaire au sein des Blocs-Jaunes, permettant de proposer des produits alimentaires de qualité à tarifs accessibles et de créer un lieu de rencontre activant les squares des Blocs-Jaunes pour l'ensemble des habitants du quartier.
issu du projet-candidat E1 / projet repris dans le programme (opérations E.1 et E.2)

3 Surfaces productives et logistique + distribution de paniers alimentaires

aménagement de surfaces productives (1000 - 2000 m²) au sein des futurs locaux du projet Verrerie, à destination des acteurs du projet d'économie locale et solidaire basé sur l'alimentation, notamment pour assurer :

- la distribution de paniers alimentaires bio à partir d'inendus ;
- la logistique de l'ensemble du projet, comprenant la distribution vers la cantine et l'épicerie solidaire.

issu des projets-candidats C6 - D11 - E3 / projet partiellement repris dans le programme (opération E.1 et de opération de réserve E.5)

4 Ressourcerie

installation d'une ressourcerie permettant de mettre à disposition du matériel mutualisé entre habitants (électro-ménager, outils de bricolage, vélos, poussettes...) et d'organiser des échanges de services.
issu des projets-candidats D7 - E3 - E6 - E7 / projet repris dans le programme (opération E.3)

5 Cuisine de quartier

cuisine partagée entre habitants permettant d'organiser des repas collectifs s'insérant dans un équipement mixte, le Foyer de Quartier et en lien avec la cantine solidaire.
issu des projets-candidats C7 - E5 / projet repris dans le programme (opération C.1)

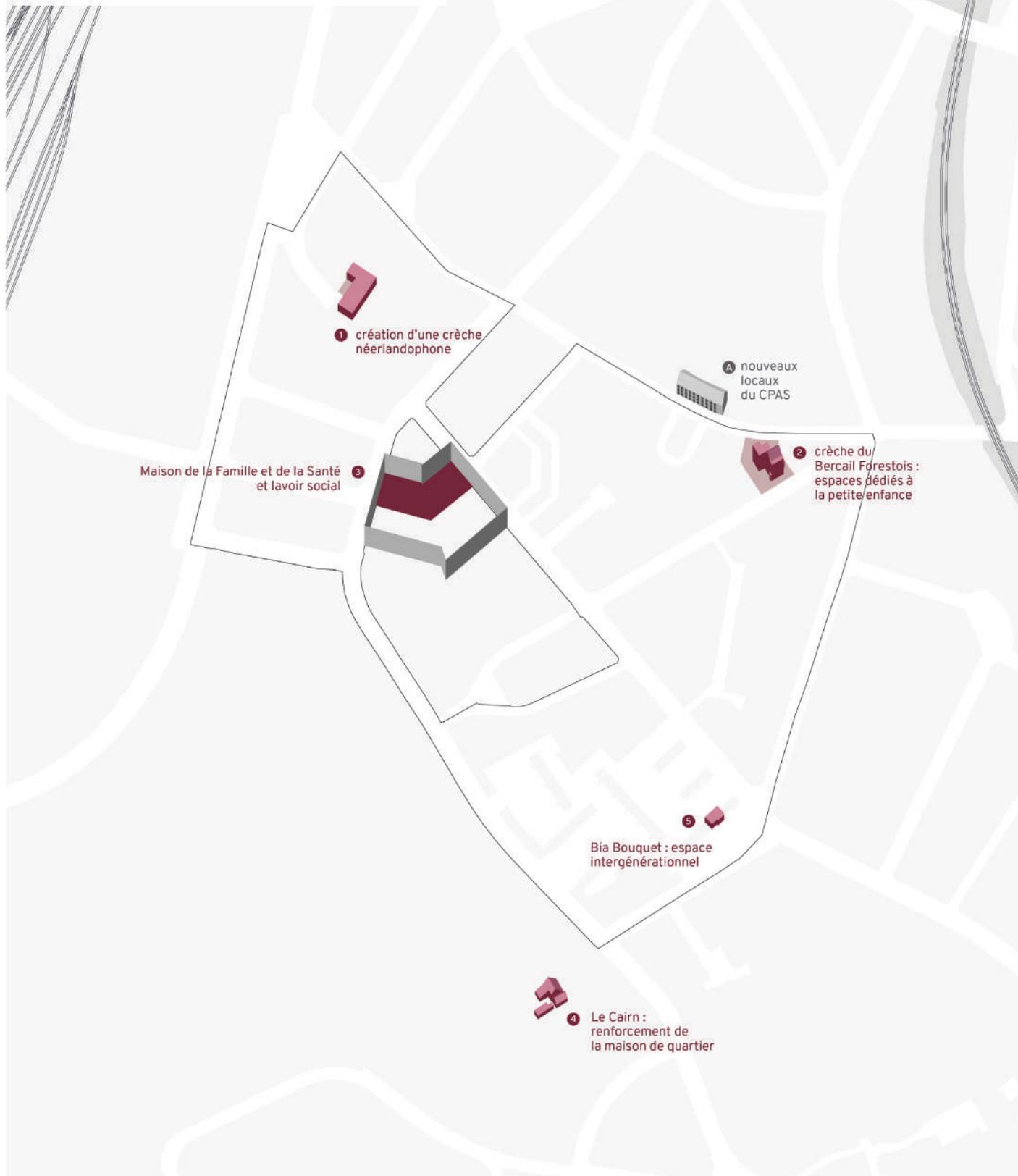
6 Renforcement du végétalab

création d'une vitrine du végétalab au sein de la Fermette du Bempt pour renforcer le lien avec le public, renforcement des activités de végétalisation au sein du quartier, création d'une formation qualifiante autour des espaces verts et de leur gestion, en lien avec la Mission Locale de Forest.
issu des projets-candidats A4 - A21 - E2 - E4 - F6 / projet repris dans le programme (opérations B.1 et E.4)

accompagner et soutenir les habitants au quotidien

Projets en cours hors CQD (scénario zéro)

A Déménagement du CPAS dans des nouveaux locaux, avenue Général Dumonceau (travaux prévus dès 2023)



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance aux centralités locale » et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- De grandes **difficultés** liées à la **santé**, l'**insertion sociale**, la **gestion du logement** ou simplement des **difficultés familiales** chroniques sont observées par les acteurs locaux au sein des familles précarisées du périmètre. Les besoins en termes d'aide médico-sociale sont très importants et vont aller en s'**accroissant avec l'arrivée de familles supplémentaires** (création de nouveaux logements sociaux).
- Les structures d'aide médico-sociale sont toutes situées en dehors du quartier (Saint-Denis ou au-delà) et font face à une demande importante.
- La présence de plusieurs crèches au sein du quartier ne suffit pas à endiguer la **pénurie de places d'accueil pour la petite enfance**.
- Les crèches classiques semblent **peu adaptées aux besoins des familles précaires** du périmètre, pour des raisons économiques et de rigidité du système d'accueil.
- D'importantes **difficultés scolaires** sont observées chez les enfants et adolescents du périmètre, avec une offre d'aide trop limitée.
- Les acteurs locaux en contact avec la jeunesse pointent la **nécessité de prise en charge des jeunes** via des activités et accompagnements favorisant leur autonomisation, leur confiance en eux et insertion dans la vie collective.
- Au-delà de l'accompagnement apporté à la jeunesse et la petite enfance, un **accompagnement à la parentalité** doit être proposé aux parents.
- Le **public féminin** (femmes et adolescentes) reste souvent en retrait des activités proposées, en particulier des activités sportives. En outre, leur sociabilité passe en général par des activités familiales autour de la vie des enfants.

AMBITIONS

voir les ambitions A3, B2, B3, B6, du cahier de vision pour plus de détails.

- Faire face aux besoins grandissants d'accompagnement social et médical des habitants du périmètre par des initiatives socio-économiques et par la création d'un nouvel équipement dédié en plein coeur du quartier, proposant un **soutien de terrain de première ligne** et un **relai vers d'autres structures plus adaptées**.
- Augmenter le nombre d'enfants accueillis en crèche par la création d'une nouvelle structure et l'agrandissement d'une crèche existante.
- Prévoir des places d'accueil de la petite enfance répondant à un **besoin de flexibilité et d'accessibilité économique**.
- Renforcer l'offre d'aide à la **scolarité et d'activités destinées à la jeunesse**.
- Proposer un **soutien à la parentalité**.
- Proposer des **activités émancipatrices** tournées en particulier vers le public féminin.
- Renforcer le soutien et les activités liées aux **publics vulnérables**, en particulier les seniors.
- Proposer un **soutien aux tâches ménagères**, à la gestion du logement et de la cellule familiale.

créer de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance

1 Création d'une crèche néerlandophone de 36 places

aménagement du local casco du rez-de-chaussée des Huileries pour la création d'une crèche de 36 places dont certaines sont dites «flexibles», allouées à des familles dans le besoin au jour le jour. issu des projets-candidats D2 et D3 / projet repris dans le programme (opération F.1)

2 Espace dédié à la petite enfance

création de lieux polyvalents dédiés à la petite enfance (lieu de rencontre parents-enfants, permanence ONE, logopédie...) repris dans le programme. issu du projet-candidat D1 / projet repris dans le programme (opération de réserve F.5)

3 Maison de la Famille et de la Santé

aménagement des futurs locaux casco issus du projet Verrerie sur le site Van Roy pour création d'un équipement mixte accueillant un accès direct aux soins de santé (maison médicale ou autre), des espaces et activités en lien avec la promotion de la santé et un travail social, avec aides ménagère et sociale. issu des projets-candidats D4, D5, D6, D12, D13 / projet repris dans le programme (opération de réserve F.4)

4 Aides à la scolarité

création de places en école des devoirs à destination des enfants et jeunes du quartier, mise en place de tutorats individualisés et aide à l'orientation. issu du projet-candidat D9/ repris dans le programme (opération F.2)

5 Espace intergénérationnel du Bia Bouquet

Accroître l'accessibilité des locaux pour renforcer le développement d'activités pour tous les âges. repris dans le programme (opération D.2 et scénario zéro)

5 Activités et soutien à la jeunesse repris dans le programme (opération F.2)

6 Activités et soutien aux seniors

7 Soutien à la parentalité

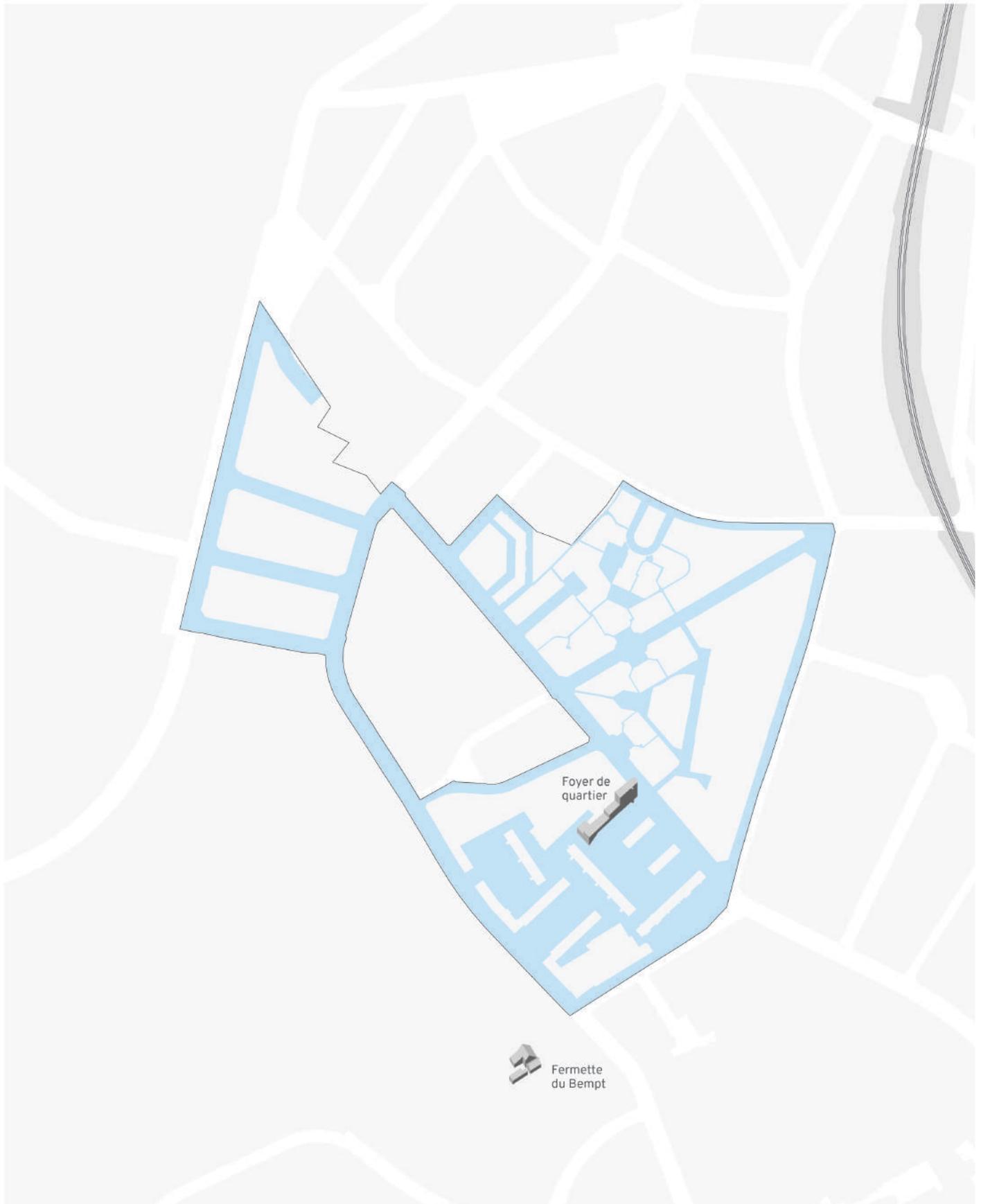
via actions d'informations, séances collectives et accompagnement individuel, sur les thématique de la santé, l'éducation, l'alimentation, la scolarité... issu des projets-candidats D4 et D5 / repris dans le programme (opération F.2)

8 Soutien à l'émancipation du public féminin repris dans le programme (opération F.2)

créer un équipement mixte dédié à l'accompagnement social et médical

renforcer l'offre de soutien aux publics vulnérables

encourager les habitants à se mobiliser pour leur quartier



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic et le catalogue de projets-candidats pour plus de détails.

- Plusieurs espaces publics du périmètre sont identifiés comme ayant du potentiel mais ne permettant pas une appropriation habitante aisée (peu de mobilier ou d'éléments avec lesquels interagir).
- L'**arrivée de nouveaux habitants** au sein du quartier renforce l'enjeu d'appropriation des espaces : la création de liens entre habitants et d'une dynamique positive de vivre-ensemble doit passer entre autres par l'investissement des espaces publics et la création de collectifs d'habitants.
- L'appropriation des espaces publics est un enjeu d'autant plus important pour les **locataires sociaux, qui n'ont pas choisi leur logement et leur quartier**.
- Le public prioritaire visé par le CQD (foyers défavorisés, notamment les locataires

sociaux) est un **public difficile à mobiliser** sur les question de participation citoyenne (sentiment d'illégitimité, désintérêt et éloignement des thématiques abordées par rapport à d'autres priorités, méfiance vis à vis des services publics). Leur mobilisation doit être encouragée et **encadrée via un acteur tiers ayant l'expérience du contact avec le public** concerné et étant à même d'établir des liens de confiance pérennes avec les habitants.

- La collecte de projets-candidats a donné lieu à de multiples **idées de «petits» projets d'amélioration du cadre de vie ou liés à la cohésion sociale**. Ces projets sont l'opportunité de mettre à contribution directe les habitants, tant dans leur conception que dans leur réalisation.

AMBITIONS

voir les ambitions A3, B3, B10, B11, C2 du cahier de vision pour plus de détails.

- Donner les moyens aux habitants de **réaliser eux-mêmes des projets** d'amélioration du cadre de vie ou renforçant la cohésion sociale au sein du quartier.
- Favoriser l'**autonomisation des publics** en créant un cadre favorable à la création de nouveaux acteurs locaux issus des habitants du quartier.
- Toucher un public usuellement peu mobilisés par les dynamiques de participation citoyenne, en confiant la mission de coordination des projets à des **acteurs locaux ayant la**

connaissance du terrain.

- Créer et renforcer les **liens de sociabilité et de solidarité** entre habitants via la réalisation de projets communs.
- En fonction des projets qui seront réalisés, répondre à une **série d'ambitions touchant à l'espace public** (végétalisation, mobilier urbain...), la **cohésion sociale** (organisation d'évènements, animations diverses...), la **culture** (travaux artistiques...) ou encore les **enjeux environnementaux** (partage d'énergie, tri des déchets...).

permettre aux habitants de réaliser eux-mêmes des projets d'amélioration de leur cadre de vie

1 Budget citoyen pour des projets d'habitants

formation d'un collectif d'habitants avec encadrement d'acteurs locaux et budget citoyen pour réalisation de projets liés à l'espace public, la cohésion sociale... Les projets sont pensés, choisis et réalisés par les habitants, avec l'aide d'acteurs et dans une logique d'autonomisation. Au-delà de la réalisation en soi de ces projets, l'objectif est de réunir et créer du lien entre habitants mais également de faire émerger de nouveaux acteurs parmi les habitants engagés.
issu des projets-candidats B6 et D7/ projet repris dans le programme (opération X.X)

exemples de projets pouvant être réalisés grâce au budget citoyen (parmi les projets-candidats) :

- *micro-jardins (végétalisation de l'espace public), en particulier dans le quartier Katanga ;*
- *mise en place d'un parcours découverte du quartier ;*
- *création de mobilier urbain ;*
- *création de potagers ;*
- *peinture de fresques dans l'espace public ;*
- *création et partage d'énergie renouvelable ;*
- *création et écriture d'un journal de quartier ;*
- *évènements de quartier festifs ;*
- *ateliers de réparation d'objets...*

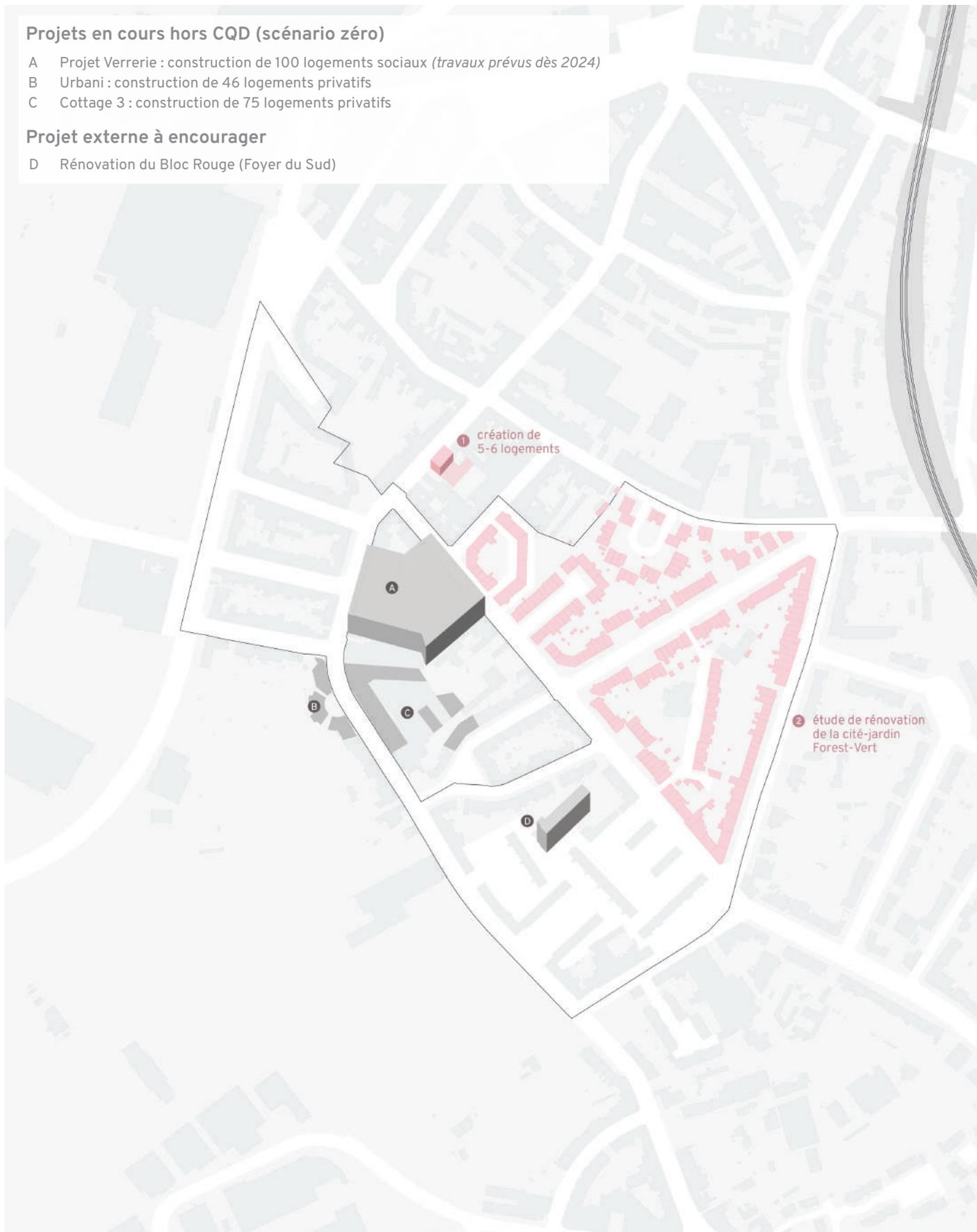
agir pour le logement

Projets en cours hors CQD (scénario zéro)

- A Projet Verrerie : construction de 100 logements sociaux (*travaux prévus dès 2024*)
- B Urbani : construction de 46 logements privés
- C Cottage 3 : construction de 75 logements privés

Projet externe à encourager

- D Rénovation du Bloc Rouge (Foyer du Sud)



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Trois identités distinctes, trois environnements de vie différents » du diagnostic pour plus de détails.

- Le quartier tend à se **densifier** : plusieurs ensembles de logements privés et publics ont été construits ces dernières années ou sont à construire dans un futur proche.
- Parmi les nouveaux locataires sociaux, on compte un grand nombre de familles avec enfants. Le renouvellement de la population des Blocs Jaunes amène également des **profils plus jeunes que les précédents**. Afin de contribuer à une mixité de générations, la création de nouveaux logements devrait maintenant favoriser l'installation de séniors dans le quartier.
- La région bruxelloise fait face à une **pénurie de logements sociaux**.
- Une opportunité foncière sur la chaussée de Neerstalle est identifiée comme potentielle parcelle où construire du logement.
- La **cité-jardin Forest-Vert fête ses 100 ans en 2022** : son **bâti inscrit à l'inventaire est vieillissant** et ne répond pas aux exigences en termes de **performances énergétiques**, en particulier pour les maisons (logements privés).
- Plusieurs propriétaires de la cité-jardin expriment un souhait de valoriser et mettre en conformité leur bâti avec les enjeux environnementaux mais regrettent l'**absence d'accompagnement** et aide à la rénovation sur les plans techniques et patrimonial spécifique à cet ensemble architectural singulier.

AMBITIONS

voir les ambitions A3, B2, B3, B6, du cahier de vision pour plus de détails.

- Participer à répondre à la pénurie de logements sociaux sur le territoire bruxellois.
- Participer à créer **davantage de mixité générationnelle** au sein du quartier par la création de logements adaptés PMR, orientés vers un public sénior.
- Limiter la dépendance aux énergies fossiles par le développement des énergies renouvelables et une meilleure performance énergétique du parc résidentiel.
- Inciter les propriétaires du bâti vieillissant de la cité-jardin à **renover leur bien de manière à le mettre en conformité avec les exigences environnementales** (performances énergétiques, gestion des eaux de toitures) et à **valoriser le patrimoine architecturale spécifique à la cité-jardin**.

créer de nouveaux logements publics adaptés aux PMR

1 Construction de 5-6 logements adaptés aux PMR

au chaussée de Neerstalle, 110, actuellement en friche Un espace potager accessible depuis la rue sera aménagé à l'arrière de la parcelle et ouverts aux habitants du quartier. issu du projet-candidat G1 / repris dans le programme (opération H.1)

inciter les propriétaires de la cité-jardin à rénover leur bien pour répondre aux enjeux environnementaux et patrimoniaux

2 Étude de rénovation de la cité-jardin

étude portant sur l'ensemble de la cité-jardin et visant à conseiller les propriétaire dans la rénovation de leur bien, avec une attention particulière aux enjeux environnementaux (performances thermiques, gestion des eaux de toiture, végétalisation des jardins...) et patrimoniaux (typologies, valorisation de petits éléments de patrimoine, espaces ouverts...). issu du projet-candidat G5 / repris dans le programme (opération de réserve H.2)

accompagner les locataires sociaux dans l'appropriation de leur logement

3 Mieux vivre dans son logement

soutien des habitants sur leur appropriation du logement (aménagement, maintenance, gestion des énergies et des factures, usages...). issu du projet-candidat G6.

4 Aménager et meubler son logement

atelier de fabrication de mobilier et accompagnement à l'aménagement de son logement, dans l'objectif d'aider notamment les locataires sociaux à s'approprier un logement qu'ils n'ont pas choisi. Les ateliers sont encadrés par des étudiants ou professionnels du monde de l'aménagement, du design ou de l'architecture et permettent des rencontres entre habitants. issu du projet-candidat G7.

5 Partager les énergies renouvelables

projet de création d'énergie renouvelable et de partage de cette énergie entre habitants. issu du projet-candidat F3.



B
—

vision spatialisée

programme

annexes

présentation du programme

Sur base de la vision spécialisée, des opérations et actions prioritaires ont été sélectionnées pour intégrer le programme. En plus de l'analyse des évaluations des projets-candidats et des priorités du public, les choix ont été guidés par :

- la volonté de créer un programme équilibré répondant aux différents enjeux et s'adressant à des publics différents ;
- des opportunités identifiées de mutualiser certains moyens entre plusieurs actions (dans ce cas, plusieurs projets-candidats ont été rassemblés au sein d'une même action) ;
- la complémentarité et la cohérence entre plusieurs projets, et notamment entre opérations briques et actions socio-économiques.

Un travail d'affinage des projets a notamment été réalisé en partenariat avec les porteurs de projets pressentis suite à l'exposition des projets-candidats, via des séances réunissant différents acteurs et services ayant pour la plupart remis des projets-candidats à l'origine distincts.

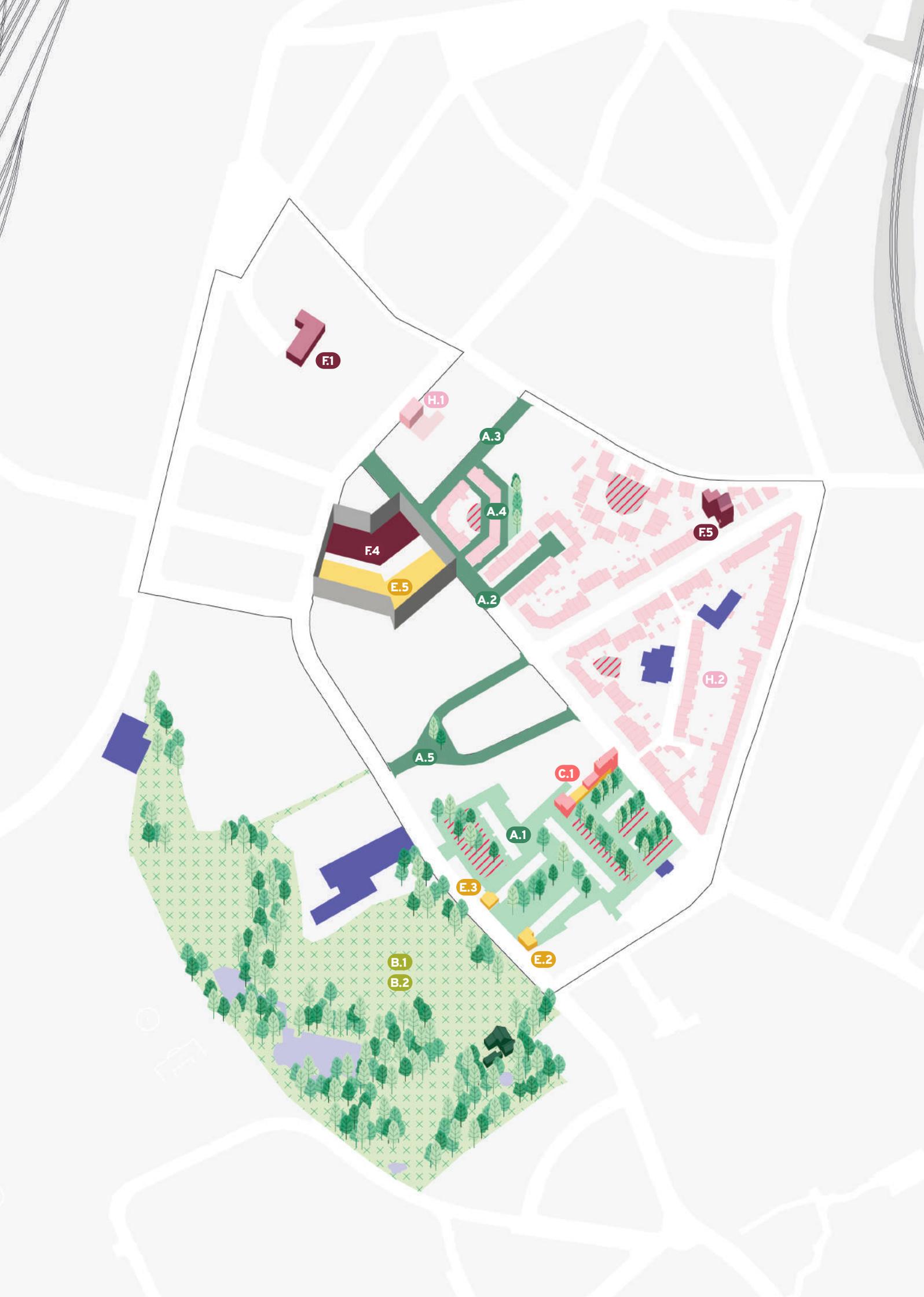
Le programme est donc le reflet d'une grande collecte d'idées

ayant permis de faire émerger une multitude d'enjeux d'amélioration du cadre de vie, mais également d'un travail de synthèse et de stratégie établissant des connexions et de potentialités entre toutes ces idées. Il n'est donc pas simplement la somme de plusieurs projets ayant été « choisis » parmi un grand nombre, mais plutôt le produit d'une mise en commun entre acteurs, services et habitants pour le devenir du quartier.

Les fiches-opérations présentes dans ce document mentionnent systématiquement les projets-candidats à l'origine de l'opération. En général, le projet a donc beaucoup mûri depuis la phase du catalogue de projets-candidats : il a parfois été simplifié, mais il a surtout été enrichi par la mise en commun de moyens et d'idées des différents porteurs pressentis. Le projet E.1 *FodREST* en particulier permet d'imaginer un système innovant répondant à des besoins très variés à partir de la mise en commun de compétences, savoirs-faire et moyens techniques des acteurs ; le projet E.4 *Formation professionnelle et espaces verts* met en commun des acteurs étant usuellement peu amenés à travailler ensemble, mais dont les champs de compétence ont

le potentiel de se compléter pour répondre à des enjeux communs. Au-delà de l'objectif d'élaborer un programme pertinent pour le quartier, ce travail permet d'initier une démarche plus collaborative entre les acteurs et les services communaux, de manière à renforcer les liens existants et à créer des dynamiques plus durables.

De nombreuses opérations se font écho au sein du programme, voire fonctionnent ensemble. Certaines actions socio-économiques ont été pensées de manière à préfigurer une dynamique durable (par exemple, les actions D.1 *Services aux citoyens* et D.2 *Antenne de quartier : chantier participatif* permettent de mettre en oeuvre dès le début du CQD les activités des services communaux qui prendront place à terme au sein du *Foyer de Quartier* (opération C.1)). D'autres actions socio-économiques permettent de mettre en place des dynamiques à vocation durables : les actions *FOodREST* et *Accompagnement à la création d'équipements* notamment ont pour objectif de définir et mettre en place des conditions durables de fonctionnement et de gestion des nouveaux éléments proposés dans le quartier.



des projets-candidats au programme

Le tableau ci-contre et ci-dessous présente les projets-candidats et leur intégration non au sein du programme. Au total, 48 des 78 projets-candidats ont été intégrés :

- 29 via 16 opérations financées (parfois plusieurs projets rassemblés au sein d'une même opération) ;
- 9 via 6 opérations de réserve ;
- 10 à réaliser via le budget citoyen.

CODE	PROJET CANDIDAT	INCLU DANS LE PROGRAMME	AMBITION	N° OPERATION	OPERATION
A01	Réaménagement total des squares des Blocs Jaunes	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	A1	Squarebeek
A02	Réaménagement des squares Neerstalle et Madelon + talus	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	A1	Squarebeek
A03	Réaménagement des squares Manon, Lison, Toïnon + talus	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	A1	Squarebeek
A04	Des micro-jardins dans mon quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
A05	Un parcours de découvert du quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
A06	Une vision pour le Bempt	OUI	Renforcer le Bempt en tant que centralité	B1	Une vision pour le Bempt
A07	Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt	NON			
A08	Jardin ludique des Tilleuls	NON			
A09	Maillage banc	via réaménagement des voiries			
A10	Améliorer et entretenir les placettes et venelles de la cité-jardin	NON			
A11	Valoriser le verger d'Henry	via projet de budget citoyen			
A12	Un espace ludique rue des Bonnes-Mères	NON			
A13	Un espace ludique dans le square Dumonceau	NON			
A14	Une placette Fléron-Dumonceau plus verte et conviviale	NON			
A15	Réaménagement de la rue de la Soierie	NON			
A16	Réaménagement de l'avenue de la Verrerie	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	A2	Avenue de la Verrerie, tronçon 3
A17	Réaménagement des rues Lumière	OUI (opération de réserve)	Qualifier les espaces publics de proximité	A5	Rues Louis et Auguste Lumière
A18	Réaménagement de la rue de la Teinturerie	OUI (opération de réserve)	Qualifier les espaces publics de proximité	A3	Rue de la Teinturerie
A19	Réaménagement de la rue des Bonnes-Mères	OUI (opération de réserve)	Qualifier les espaces publics de proximité	A4	Rue des Bonnes-Mères
A20	Création d'un potager collectif dans la cour de l'école De Keerpunt	NON			
A21	Micro-potagers répartis dans le quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
A22	Réaménagement de l'avenue Kersbeek	NON			
A23	Passage public dans les Blocs Jaunes	NON			
A24	Un skate-park	NON			
B01	Une salle polyvalente communautaire	NON			
B02	Locaux associatifs	OUI	Fédérer et animer le quartier	C1, B1	Foyer de Quartier, Rénovation de la Fermette du Bempt
B03	Maison de quartier associative	OUI	Fédérer et animer le quartier	C1	Foyer de Quartier
B04	Les services communaux au plus près du quartier	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	D1	Services au citoyens
B05	Un équipement de quartier complet	OUI	Fédérer et animer le quartier	C1	Foyer de Quartier
B06	Les habitants à la conquête de leur quartier	OUI	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier

B07	Journal de quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
C01	Espace loisirs et jeux	OUI (opération de réserve)	Accompagner et soutenir les familles	F4	Maison de la Famille et de la Santé
C02	Ateliers créatifs	NON			
C03	Maion des contes et des spectacles	NON			
C04	Recréer du lien entre les générations	NON			
C05	Des évènements organisés par un comité de fête	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
C06	Vers des pratiques plus durables : ateliers de sensibilisation	NON			
C07	Cuisiner ensemble	NON			
C08	Une bibliothèque mobile	NON			
C09	ABY aux 2 Cités	OUI	Fédérer et animer le quartier	C2	Cités 2 Culture
C10	Des activités sportives pour toutes et tous	OUI	Accompagner et soutenir les familles	F2	Jeunesse, Famille et Prévention
C11	Valoriser les parcours et modes de vie des habitants	OUI	Fédérer et animer le quartier	C2	Cités 2 Culture
C12	La guinguette du Bempt	NON			
C13	Peindre des fresques dans mon quartier	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
D01	Des nouvelles places à la crèche du Bercaill Forestois	NON			
D02	Une crèche néerlandophone aux Huileries	OUI	Accompagner et soutenir les familles	F1	Crèche des Huileries
D03	Crèche multi-accueil flexible	OUI	Accompagner et soutenir les familles	F1	Crèche des Huileries
D04	Lieu de rencontre parents-enfants	OUI (opération de réserve)	Accompagner et soutenir les familles	F4	Maison de la Famille et de la Santé
D05	Ecoute moi - aide psychologique et relai santé	OUI (opération de réserve)	Accompagner et soutenir les familles	F4	Maison de la Famille et de la Santé
D06	Maison de la Famille	OUI (opération de réserve)	Accompagner et soutenir les familles	F4	Maison de la Famille et de la Santé
D07	Des communautés d'entraides dans le quartier	OUI	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
D08	Point infos et soutien aux démarches en tout genre	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	D1	Services au citoyens
D09	Des places en école des devoirs	OUI	Accompagner et soutenir les familles	F2	Jeunesse, Famille et Prévention
D10	Des cours d'alphabétisation	NON			
D11	Revalorisation et distribution de paniers alimentaires	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E1	FOodREST
D12	Un lavoir social	OUI	Accompagner et soutenir les familles	F4	Accompagnement à la création d'équipements
D13	Maison médicale	OUI (opération de réserve)	Accompagner et soutenir les familles	F4	Maison de la Famille et de la Santé
E1	Une épicerie solidaire et bio	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E2	Epicerie solidaire
E2	Des formations qualifiantes vers l'emploi	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E4	Formations professionnelles et espaces verts
E3	Entreprise à But d'Emploi	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E1	FOodREST
E4	Végétalab : végétalisation et jardinage	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E4	Formations professionnelles et espaces verts
E5	Une cantine sociale	OUI	Fédérer et animer le quartier	C1	Foyer de Quartier
E6	Donnez et prenez ce que vous voulez !	OUI	Créer une économie locale et solidaire	E3	Ressourcerie
E7	Louer et réparer mon vélo, rafistoler mes objets	NON			
F1	Bennes à déchets enterrées	OUI	Qualifier les espaces publics de proximité	A1	Squarebeek
F2	L'école de la propreté	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	D1	Services au citoyens
F3	Partager les énergies renouvelables	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
F4	Déchetterie mobile	NON			
F5	Récupérer et réutiliser les eaux de pluie des toitures	via projet de budget citoyen	Encourager la mobilisation des habitants pour leur cadre de vie	G1	Les habitants à la conquête de leur quartier
F6	Plan de gestion pour l'entretien des espaces verts	OUI, en partie	Créer une économie locale et solidaire	E4	Formations professionnelles et espaces verts
F7	Gestion et mutualisation des locaux du quartier	OUI	Renforcer les liens avec les services publics	D1	Services au citoyens
G1	Logements pour séniors et potager collectif	OUI	Agir pour le logement	H1	Construction de 5-6 logements adaptés aux PMR
G2	Projet mixte de logements sociaux	NON			
G3	Habitat partagé	NON			
G4	Rénovation du Bloc Rouge	NON			
G5	Plan de rénovation de la cité-jardin	OUI	Agir pour le logement	H2	Plan de rénovation de la cité-jardin
G6	Mieux gérer son logement	NON			
G7	Aménager et meubler son logement	NON			

★ Maison des Jeunes de Forest

★ Bras Dessus Bras Dessous

★ Médina asbl

★ Mission Locale de Forest



ressources

La carte ci-contre présente les ressources mises à profit dans le cadre du programme (opérations financées et de réserve).

Le diagnostic avait identifié très peu de potentialités réelles et pertinentes de construction : quelques dents creuses ont été relevées, mais à faible intérêt (très petites surfaces, localisation peu adéquate, pas d'enjeu urbanistique particulier).

En revanche, on notait la présence de plusieurs locaux vides ou peu utilisés :

- des locaux construits casco dans le cadre d'un projet de construction plus larges, non aménagés et inoccupés (rez-de-chaussée des Huileries, local du 13 square Madelon) ;
- des locaux dont la construction casco est planifiée, mais dont les finitions et l'aménagement intérieur restent à financer (surfaces d'équipements prévues dans le projet de construction de 100 logements sociaux sur le site Van Roy) ;
- des garages et une ancienne chaufferie ouvrant sur les squares des Blocs Jaunes, dont l'utilisation doit être repensées ;
- les bureaux du Foyer du Sud amenés à être libérés en 2025 ;
- un bâtiment communal en très mauvais état et inadapté

aux activités de ses occupants (Fermette du Bempt).

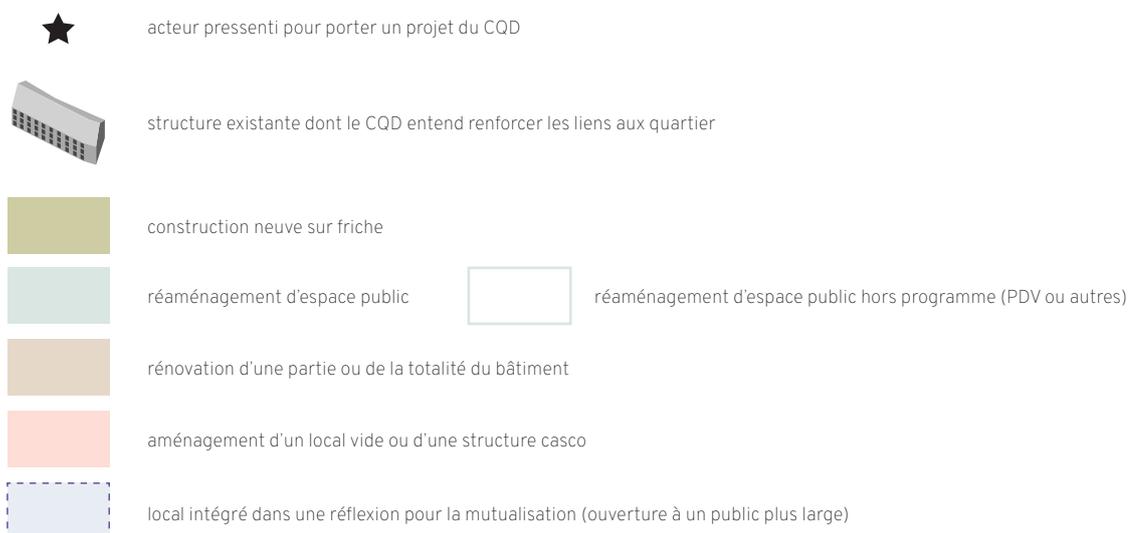
Le programme met donc l'accent sur la valorisation de ces biens à travers des rénovations ou des aménagements intérieurs adaptés à la future programmation, permettant de renouveler le bâti de manière durable et en accord avec les enjeux environnementaux (performances énergétiques et circularité notamment).

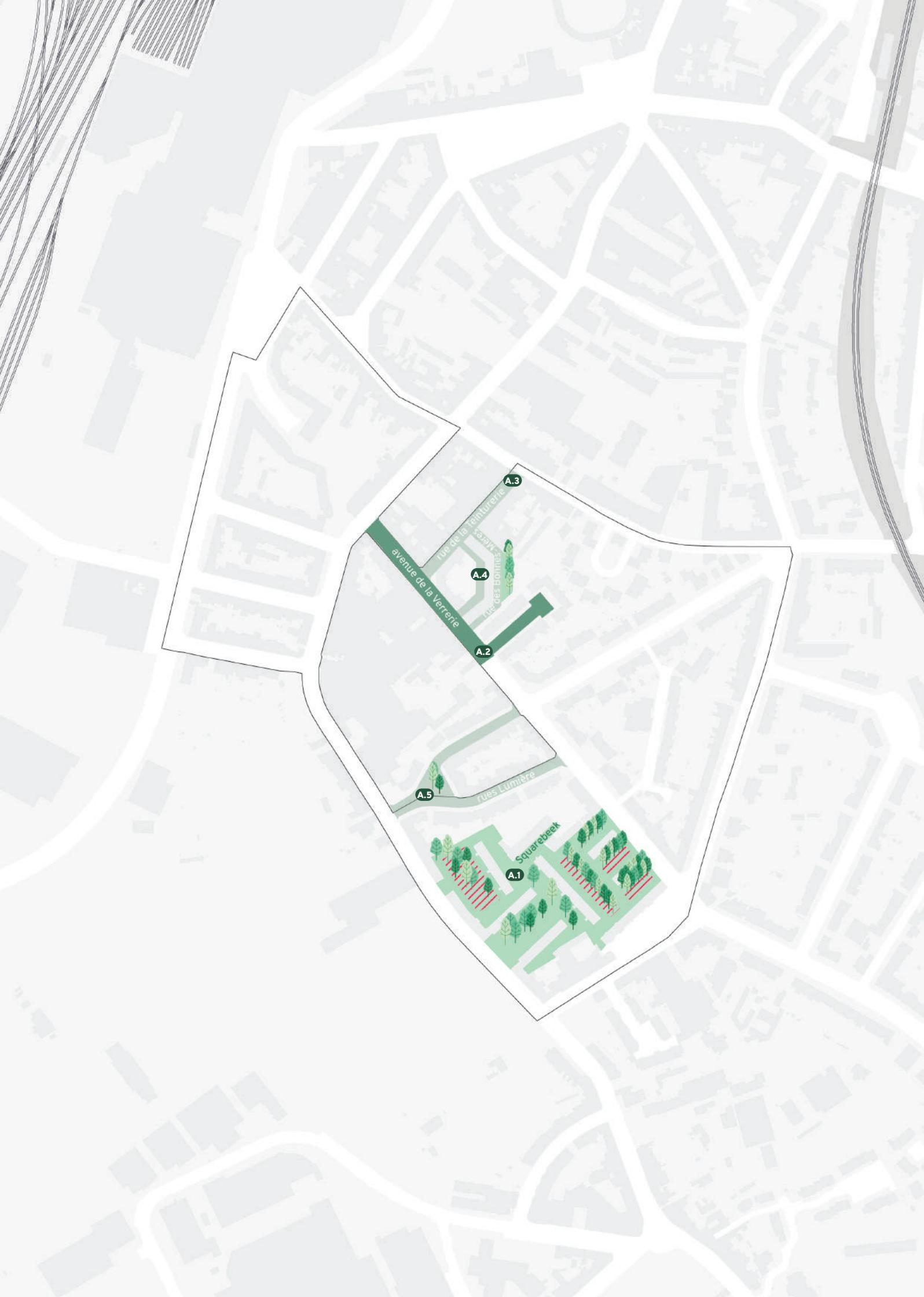
Une seule opération de construction est inscrite au programme, sur la friche du 101 chaussée de Neerstalle : la construction d'un ensemble de 5-6 logements permettra de prolonger la requalification de cette friche initiée par la construction de la crèche (CQD Abbaye) sur l'autre moitié de la parcelle.

Un autres des grands constats apportés par le diagnostic est celui de l'inaccessibilité des locaux publics existants pour les acteurs locaux et les habitants : il est apparu nécessaire de repenser la gestion et l'utilisation de ces locaux pour les ouvrir davantage au public du quartier. Le programme intègre une réflexion et la mise en place d'une réponse complète via une action socio-économique (D.1 *Services aux citoyens*).

Concernant les espaces publics, le diagnostic mettait en évidence des forts potentiels : nombreux espaces publics de proximité et aux typologies variées mais en mauvais état et parfois inadaptés dans leur aménagement. Le programme propose de réaménager les squares des Blocs Jaunes, qui constituent l'espace de proximité le plus vaste et permet d'améliorer le cadre de vie des locataires sociaux.

La carte ci-contre présente également les acteurs impliqués dans le programme en tant que porteurs pressentis. Le tissu associatif du quartier étant assez faible (peu d'acteurs locaux), il était important de profiter de l'occasion du CQD pour renforcer la diversité des activités proposées tout en soutenant les acteurs déjà-là. L'ensemble des acteurs introduits au quartier sont tout de même des acteurs forestois étant déjà des liens avec le périmètre et ses alentours. La proximité relative des services publics et autres institutions (culturelles, sociales) et le sentiment contraire de manque d'accessibilité et de prise en charge des habitants et acteurs locaux ont poussé l'équipe à concevoir un programme renforçant les liens aux institutions publiques, de manière à reconnecter le quartier au centre de Forest.





avenue de la Verrerie

rue de la Remiturerie

rue des Poisses

rues Lumière

Squarebeek

A.3

A.4

A.2

A.5

A.1

Les pages suivantes présentent les opérations prioritaires et de réserve répondant à l'ambition de aménager des espaces publics de qualité.

Par le réaménagement de l'entièreté des squares des Blocs Jaunes et le réaménagement des voiries en mauvais état, en priorité de l'avenue Verrerie distribuant les différentes identités, le programme permet de créer un cadre de vie d'hyper-proximité de qualité, apaisé et support de convivialité.

opérations prioritaires

A.1	Squarebeek	brique
A.2	Avenue de la Verrerie, tronçon 3	brique

opérations de réserve

A.3	Rue de la Teinturerie	brique
A.4	Rue des Bonnes-Mères	brique
A.5	Rues Louis et Auguste Lumière	brique

type d'opération	opération brique
action	espaces publics réaménagement total des squares des Blocs-Jaunes
adresse et site surface à réaménager PRAS état actuel	squares Madelon, Toinon, Lison et Manon, chaussée de Neerstalle 14.348 m ² D263t, D264v3 - zone de voiries espaces publics aménagés en voiries et espaces résiduels propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	-
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	Foyer du Sud, PCS Bempt



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » du diagnostic pour plus de détails.

- Les squares des Blocs Jaunes (logements sociaux gérés par le Foyer du Sud et dont la majorité a été rénovée récemment) sont aménagés aujourd'hui comme des voiries avec places de stationnement et espaces verts résiduels, ne permettant aucune appropriation par les habitants et ayant une faible valeur écologique (les espaces verts sont des morceaux de pelouses et des arbres sur les bernes centrales).
- Les locataires sociaux du périmètre (70% des foyers) sont confrontés à des problématiques spécifiques : logements de petite taille, sentiment d'exclusion et fort besoin de création de liens sociaux, qui peuvent conduire à un risque de sentiment d'insécurité et de faits réels d'insécurité dont les squares des Blocs Jaunes ont été le terrain par le passé.
- Les habitants extérieurs aux Blocs Jaunes (cité-jardin et quartiers nord extérieurs au périmètre) ont tendance à éviter les squares, alors même qu'ils constituent un potentiel de cheminement direct vers le parc du Bempt.
- La surface importante des squares constitue un fort potentiel d'impact en termes de verdurisation et de gestion des eaux pluviales.
- Les espaces de voiries constituant les squares ne servent qu'à desservir les Blocs Jaunes et n'ont aucune plus-value en terme de mobilité.
- Les nouveaux arrivants des logements sociaux rénovés du quartier semblent comporter une grande proportion de familles avec grands enfants (+ de 6 ans), à mettre en parallèle avec le manque d'espace ludique pour cette tranche d'âge dans le quartier.
- Des dépôts sauvages sont régulièrement observés au sein des squares et aucun dispositif de tri permanent n'est installé dans le quartier.
- Les squares sont trop peu éclairés en soirée et sont coupés en deux espaces séparés par un talus dont le franchissement est perçu comme difficile et insécurisant.
- Une étude paysagère, hydraulique et participative a déjà été menée par Suède 36 et Habitat et Rénovation sur ce site et un

plan de réaménagement est déjà dessiné.
Un travail de préfiguration est mené par la

Commune de Forest en partenariat avec
Habitat et Rénovation.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan Climat communal (en cours de réalisation) : verdurisation et déminéralisation, gestion des eaux intégrée.
- Projet ARBRES (Bruxelles Environnement, Forest, Uccle) et GoodFood : intégration éventuelle d'arbres fruitiers et haies comestibles.
- Plan Nature (Bruxelles Environnement) :

consolidation du maillage vert.

- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
- Maillage ludique de Forest : intégration d'une plaine de jeux.
- Plan Good Move, Plan communal de mobilité et Contrat Local de Mobilité « Neerstalle ».

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A2, A3, A6, A8, A7, C3, C4, C7, C9, C12, C13 du cahier de vision pour plus de détails

- Exploiter le potentiel que représentent les squares dans l'aménagement d'un cadre de vie verdurisé, apaisé et convivial, prolongement des logements du quartier et en particulier des logements sociaux.
- En continuité avec le parc du Bempt, renforcer largement la présence végétale et l'intérêt écologique du site, par l'intégration de systèmes de gestion des eaux pluviales, de déminéralisation de surfaces et de diversification des espèces végétales.
- Créer un espace public convivial et appropriable par toutes et tous grâce à l'ajout de mobilier de séjour et ludique et la diminution des surfaces accessibles aux véhicules motorisés.
- Permettre une traversée sécurisée, accessible et confortable des squares, y-compris par un public extérieur au quartier, afin de favoriser le contrôle social et la mixité au sein des squares.
- Permettre une activation de l'espace public par un aménagement en lien direct avec les rez activés, en lien avec les opérations Foyer de Quartier, Epicerie solidaire et Ressourcerie.
- Développer une image positive de la cité des Blocs Jaunes.
- Répondre à la demande en espaces ludiques.
- Concrétiser le projet participatif Squarebeek, qui a permis de concevoir les nouveaux squares en lien avec les locataires sociaux et acteurs locaux.

DESCRIPTION DU PROJET

- Réaménagement de la totalité des squares des Blocs Jaunes selon le plan dessiné par Urban Water à l'issue de l'étude paysagère et hydraulique Squarebeek. Cette étude fait suite à l'étude participative «C'est mon Squarebeek» menée en 2018 par Suède 36 pour Habitat & Rénovation et la commune de Forest.
- Le projet prévoit notamment :
 - l'aménagement d'une plaine de jeux orientée vers les enfants de 6 ans et plus en priorité, dans le square Neerstalle ;
 - la re-verdurisation intense du pied des blocs et au cœur des squares ;
 - l'ajout de mobilier de séjour (bancs, tables...)
 - l'ajout de containers de tri enterrés ;
 - des dispositifs de gestion des eaux pluviales intégrés (noues, jardins de pluie, matériaux filtrants...)
 - l'ajout d'arceaux de stationnement vélo ;
 - le réaménagement du talus avec intégration de cheminements en pente douce et d'éléments ludique dans la pente (toboggans, échelles...)
 - l'aménagement de chemins piétons adaptés aux PMR et poussettes et espaces partagés ;
 - l'ajout de luminaires.
- Les alentours du futur Foyer de Quartier doivent être repensés en tenant compte de ce nouvel équipement à venir. L'aménagement devra notamment permettre une activation de l'espace public par l'extension des activités du rez sur le square Toinon et sur la partie basse du talus, devant l'ancienne chaufferie, en particulier pour la cantine solidaire s'insérant dans le Foyer.



RÉFÉRENCES

références issues de l'étude Squarebeek, réalisée par Suède 36 :

1 - Noue plantée : Mail Mendès France, Vauréal (France), Land'Act

2 - Renforcement de la végétation : Parc des Géants, Lille (France), Mutabilis Paysage

3 - Installations ludiques dans la pente : Terra Nova Play Experience, Richmond (Canada), Hapa Collaborative

4 - Cheminement dans la pente : Rives de Saone, Lyon (France), Baseland.

5 - Espace ludique avec matériaux naturels : Canada.

6 - Sculptures ludiques (non-localisé).



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Coordination avec l'opération Foyer de Quartier pour les questions d'aménagement des abords du futur équipement (projet Squarebeek à modifier sur cette zone) et de temporalités des chantiers.
- Prise en compte des recommandations formulées ci-dessous pour faire évoluer le plan d'aménagement.
- Définition des temporalités de chantier permettant de toujours permettre la bonne desserte aux logements.
- Recherche de pistes de compensation des places de stationnement en voirie supprimées dans les alentours, en priorité hors-voirie.
- Pédagogie vis à vis des habitants sur le futur projet et le chantier qui en découle.

aménagement

- Choix de mobilier durable afin d'éviter une dégradation trop rapide des aménagements.
- Vu l'intérêt architectural de l'ensemble :

- porter une attention à la **cohérence des aménagements** (en termes de matériaux, mobilier urbain, d'intégration paysagère, etc.)
- Conserver les arbres existants.
- Les squares étant des zones de liaison du réseau écologique bruxellois, viser une **optimisation du développement de la biodiversité**. Pour ce faire, maximiser l'écopotential du projet (diversification des strates, systèmes alvéolaires engazonnés pour les aires « minérales », prairie fleurie...).
 - Des dispositifs d'accueil de la petite faune (nichoirs, hôtels à insectes...) pourraient être installés et pensés comme objets de sensibilisation auprès des enfants (liens possibles avec les actions jeunesse et alimentation durable).
 - Alternative : développement de haies / façades comestibles et la plantation d'arbres fruitiers (liens possibles avec les expertises du projet ARBRES) – à voir selon les appels à projet (pour gestion de récoltes).
- Veiller à intégrer les évolutions climatiques et **lutter contre les îlots de chaleur** urbains

notamment en renforçant la strate arborée et en menant une réflexion sur le choix des espèces.

- **Rationaliser le stationnement en voirie** pour permettre de gagner de l'espace public pour d'autres fonctions tournées vers tous.
- Assurer la **gestion intégrée de l'eau pluviale** à l'échelle de la cité, entre autres via les aménagements des espaces extérieurs, si c'est possible techniquement :
 - Déconnecter au maximum les descentes de toitures de l'égout et les renvoyer vers des espaces infiltrants.
 - Désimperméabiliser partout où c'est possible.
- Choisir les équipements ludiques à développer de manière cohérente avec les autres plaines du quartier afin d'offrir un **panel d'équipement pour tous les âges et tous les genres et répondre au mieux aux besoins**.
 - A développer en cohérence avec le maillage jeu développé au niveau régional par Bruxelles Environnement et au niveau plus local développé par la Commune de Forest (politique de la ville)
 Attention spécifique à l'accessibilité PMR (poussettes...) et au confort des accompagnants (assises, accès...).
- Intégrer la question des **niveaux de bruit** dans ce quartier très résidentiel lors des réaménagements : localisation des activités / conflits entre fonctions, revêtements,...
- Prévoir du **stationnement vélo varié** (vélos

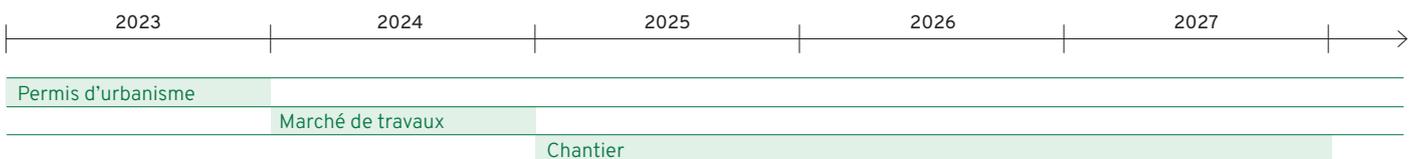
cargo, électriques, enfant), à l'intérieur et/ou à l'extérieur. Installer des arceaux à proximité pour les visiteurs des équipements alentours.

- **Containers de tri** :
 - Augmenter les possibilités de tri (verres, poubelles jaunes, bleues, blanches, oranges/vertes, huiles, tissus... en association avec des entreprises ou associations collectrices) avec une attention pour les déchets organiques (dont le tri va être rendu obligatoire), éventuellement à lier aux composts du Bempt.
 - Intégrer la question des nuisances sonores (surtout le verre) dans le choix des localisations.
 - Doivent être pratiques à utiliser pour les habitants/usagers et accessibles facilement pour les camions poubelles.
- **Éclairage** :
 - Limiter les consommations énergétiques
 - Limiter les pollutions lumineuses vers les logements mais surtout pour la faune (éclairage sous l'horizontale, intensité diminuée lorsqu'il n'y a pas de passage...).
- Intégrer une réflexion sur la **signalétique de cheminement** (renseignement des lieux clefs (ressourcerie, épicerie sociale, cantine solidaire...) et directions des cheminements (cité jardin, parc du Bempt...))
- Mettre à disposition une **fontaine d'eau potable extérieure** près de la plaine de jeux.
- Minimiser l'**énergie grise des matériaux utilisés** (réemploi, recyclage, etc.).

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Compléter et relier les cheminements intra-îlots
- ✓ Renforcer l'offre en espaces ludiques de plein-air
- ✓ Éliminer les frontières internes
- ✓ Transformer des espaces de circulation en espaces publics de proximité
- ✓ Créer les conditions d'un espace public appropriable
- ✓ Assurer la maintenance et un meilleur entretien des espaces publics
- ✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents
- ✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité

PHASAGE



BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	3.000.000,00 €	CQD part communale	153.391,16 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION			3.153.391,16 €

type d'opération	opération brique
action	espaces publics - voirie réaménagement de façade à façade du tronçon 3 de l'avenue de la Verrerie
adresse et site surface à réaménager PRAS état actuel	avenue de la Verrerie et clos de la Verrerie 3700 m ² zone de voiries voirie en mauvais état propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	A.3 Rue de la Teinturerie (opération de réserve) A.4 Rue des Bonnes-Mères (opération de réserve) A.5 Rues Louis et Auguste Lumière (opération de réserve)
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	-



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » et le chapitre 6 « Des parcours de mobilité définis mais discontinus » du diagnostic pour plus de détails.

- Un premier tronçon de l'avenue de la Verrerie a été réaménagé en 2020 (entre l'avenue des Familles et l'avenue Kersbeek), et le réaménagement d'un deuxième tronçon est en cours d'étude (de l'avenue des Familles au clos de la Verrerie). Le réaménagement du deuxième tronçon fait donc partie du scénario zéro, il est déjà programmé et financé.
- Les parties non-réaménagées de l'avenue sont en mauvais état, avec certaines portions des trottoirs très dégradés.
- L'avenue est aménagée en ligne droite sans système de limitation de vitesse : malgré qu'elle soit en zone 30, les véhicules motorisés dépassent très souvent la vitesse maximale autorisée et les habitants expriment une inquiétude concernant la sécurité des piétons, en particulier pour les enfants du quartier qui jouent dans les venelles et rues de la cité-jardin.
- Le profil de la voirie est peu adapté à la diminution de la vitesse et au confort des modes actifs.
- Les conditions d'accessibilité PMR et déficience visuelle ne sont pas respectées (trottoirs et traversées).
- L'ensemble de l'avenue est peu végétalisée : peu d'arbres et de surfaces déminéralisées.
- La largeur de la voirie permet d'envisager l'intégration de dispositifs de gestion des eaux pluviales.
- L'avenue de la Verrerie est identifiée par les habitants comme une frontière entre deux identités fortes du quartier : la cité-jardin et la Nouvelle Cité. La sécurisation des traversées et un aménagement support de convivialité permettrait de lui donner un caractère d'interface liante plutôt que de frontière.
- Les habitants déplorent le manque d'assises dans le quartier, en particulier le long du parcours liant le quartier à la place Saint-Denis (essentielles pour les seniors).
- L'aménagement du clos de l'avenue de la Verrerie (voirie et stationnement, trottoirs très étroits) est inadapté aux usages observés (jeux d'enfants et rencontres entre habitants).

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan GoodMove (Bruxelles Mobilité) : limitation du trafic de transit et apaisement
- Plan Communal de Mobilité.
- Contrat Local de Mobilité, maille Neerstalle (en cours de réalisation)
- Plan Climat communal (en cours de réalisation) : promotion des mobilités actives, verdurisation et déminéralisation, gestion des eaux intégrée.
- Plan quiet.brussels et facilitateur bruit voirie (Bruxelles Environnement) : réduction des flux de véhicules motorisés et de la vitesse.
- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
- Maillage ludique de Forest : intégration éventuelle d'éléments ludique dans le clos de la Verrerie.
- Outil sustainable.street.brussels pour analyse de scénarios sur l'enjeu environnemental.

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A2, A3, A6, A7, C7 et C12 du cahier de vision pour plus de détails

- Poursuivre le réaménagement de l'avenue la Verrerie entamé avec les tronçons 1 et 2
- Limiter le trafic de transit et apaiser le quartier, en accord avec les différents plans de mobilité en application.
- Rééquilibrer le profil de la voirie au profit des modes actifs.
- Sécuriser et rendre accessibles à tous les traversées, avec une attention portée sur les PMR et les déficients visuels.
- Inciter à une diminution de la vitesse des véhicules motorisés.
- Déminéraliser des surfaces et intégrer des dispositifs de gestion des eaux pluviales en surface en lien avec le maillage de gestion des eaux pluviales développé dans le réaménagement des premiers tronçons de l'avenue mais aussi vers le site Huileries en traversant la chaussée de Neerstalle.
- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur par le renforcement de la végétation.
- Accroître la convivialité des espaces publics et réduire les barrières mentales entre les différentes identités du quartier.
- Répondre aux besoins de davantage d'assises dans l'espace public.
- Transformer le clos de la Verrerie en espace public de proximité adapté aux usages observés, permettant une appropriation des habitants.
- Intégrer une réflexion sur l'éclairage.

DESCRIPTION DU PROJET

- Réaménagement de façade à façade du troisième tronçon de l'avenue de la Verrerie, en continuité avec les tronçons 1 et 2 réaménagés.
- Ré-équilibre du profil de la voirie avec élargissement des trottoirs et mise en place de dispositifs de diminution de la vitesse automobile (type ralentisseurs, ou déviation légère de la voie carrossable).
- Déminéralisation de places de stationnement avec intégration de matériaux infiltrant.
- Création de bandes végétalisées et plantation de nouveaux arbres.
- Intégration de dispositifs de gestion des eaux pluviales en surface.
- Installation de mobilier urbain : assises, arceaux de stationnement vélos.
- Réaménagement du clos de la Verrerie en zone de rencontre, avec principe STOP (priorité des piétons, puis des autres modes actifs sur les véhicules motorisés).
- Le renforcement de la végétation va impliquer une réduction du stationnement en voirie. Le nombre de places supprimées est à évaluer et à mettre en relation avec les besoins du quartier.

RÉFÉRENCES

1 - Intégration de bandes plantées, noues et arbres le long de la voirie : Avenue Kersbeek (portion sud), Forest

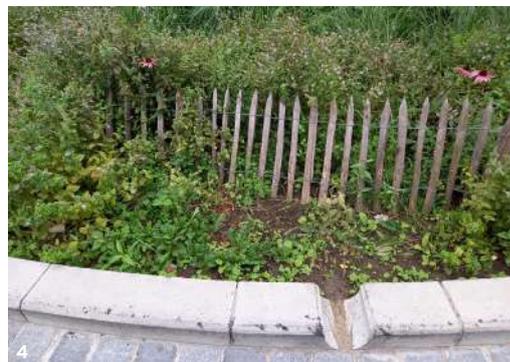
2 - Déminéralisation de places de stationnement, rue des Jardins Dufour, Montreuil (France), atelier Philippe Madec



3 - Transformation d'un espace de circulation en espace public de proximité (pour le clos de la Verrerie) : croisement rues du Dries et de l'Eau, Forest, Taktyk.

4 - Intégration d'un jardin de pluie ou d'une noue paysagère : croisement rues du Dries et de l'Eau, Forest, Taktyk.

5 - Intégration de dispositifs de gestion intégrée des eaux pluviales : Réaménagement de la rue de l'eau, Forest, Taktyk.



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Conception et coordination du projet en continuité directe avec les tronçons 1 et 2 de l'avenue de la Verrerie.
- Conception du projet en lien avec le réaménagement des rues de la Teinturerie, des Bonnes-Mères et Louis et Auguste Lumière (opérations de réserve du programme). Les voiries étant connectées les unes avec les autres, elles doivent être conçues un ensemble cohérent.
- Coordination du projet avec le réaménagement de la chaussée de Neerstalle.
- S'assurer, le plus en amont possible, de la cohérence des propositions avec le CLM Neerstalle venant d'être lancé.
- Si nécessaire, recherche de pistes de compensation des places de stationnement en voirie supprimées dans les alentours, en priorité hors-voirie.
- Implication et participation des citoyens dans le projet de réaménagement, en particulier pour le clos.

aménagement

- Utiliser le nouvel outil « sustainable street »

développé par Bruxelles Environnement.

- L'avenue est reprise en voirie de quartier dans la SMV Good Move mais sa géométrie (longue ligne droite) peut inviter au non-respect des vitesses recommandées. La réflexion sur les aménagements doit intégrer cette donnée pour limiter le problème : dispositifs ralentisseurs, chicanes, revêtements différenciés, etc.
- Limitation de la vitesse à 20km/h dans le clos (zone de rencontre).
- Porter une attention aux matériaux utilisés dans les différents aménagements (intégration paysagère, signalement d'autres aménagements) et, si possible, réutiliser des matériaux d'autres chantiers ou du préexistant (bordures de trottoir, pavés, ...).
- Choisir des revêtements limitant les nuisances acoustiques / vibratoires
- Prévoir du stationnement vélo courte durée (arceaux) permettant aux visiteurs de stationner dans la rue. Intégrer des emplacements pour vélo cargo en bout de rangées d'arceaux (recul suffisant et signalétique spécifique), en priorité sur les oreilles de trottoir et de part et d'autre des traversées piétonnes afin d'empêcher le stationnement sur ces zones et augmenter la visibilité. Si une poche de stationnement

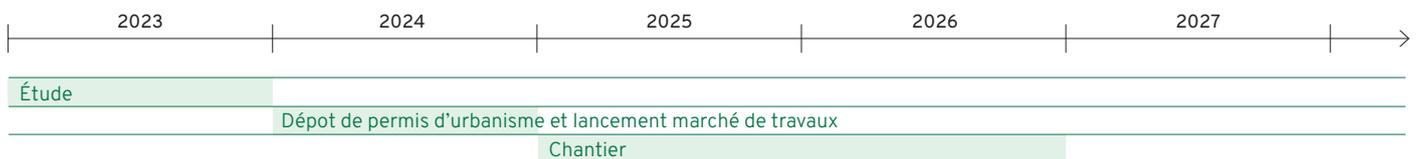
vélo hors voirie n'est pas possible au sein du quartier (Maison de la Famille et de la Santé, espace de la cantine sociale...), prévoir des dispositifs de stationnement sécurisé (ex : box vélo) pour les riverains.

- Au-delà de l'élargissement des trottoirs, intégrer les problématiques PMR lors des réaménagements : continuité des cheminements et des revêtements, dalles podotactiles, absence d'obstacles, traversées sécurisées, etc. (voir PAVE).
- Maximiser la désimperméabilisation, entre autres pour contrer l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- L'avenue de la Verrerie est un chaînon manquant entre les zones de liaison (du réseau écologique bruxellois) de la cité jardin et le site des Huileries, en lien avec le pôle Saint-Denis. La « naturation » de cette voirie permettrait dès lors de relier ces zones et renforcer le maillage local.
 - Le projet pourrait voir se développer des arbres fruitiers, petits fruits, pieds d'arbres ou parterres produisant de la nourriture locale (si porteur de projet, entre autres pour la gestion de la récolte).
- Planter des espèces variées et diversité de types de plantations afin d'assurer une meilleure adaptabilité et durabilité en cas de stress (et maximiser l'Ecopotential du projet). Planter des espèces indigènes, préférer des essences d'arbres feuillus pour diminuer les îlots de chaleur urbaine, effet dont souffre cette voirie.
- Eclairage :
 - Limiter les consommations énergétiques
 - Limiter les pollutions lumineuses vers les logements mais surtout pour la faune (éclairage sous l'horizontale, intensité diminuée lorsqu'il n'y a pas de passage...).
- Pour ce qui est du mobilier, réfléchir en lien avec les squares de la Nouvelle Cité, pour ne pas développer des identités différentes dans ce quartier aux identités typologiques déjà fort marquées.
- Prendre en compte le positionnement des impétrants au regard des objectifs de verdurisation et de gestion intégrée des eaux pluviales.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics
- ✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité
- ✓ Transformer des espaces de circulation en espaces publics de proximité
- ✓ Créer les conditions d'un espace public appropriable
- ✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons
- ✓ Renforcer l'offre en espaces ludiques de plein-air
- ✓ Eliminer les frontières internes

PHASAGE

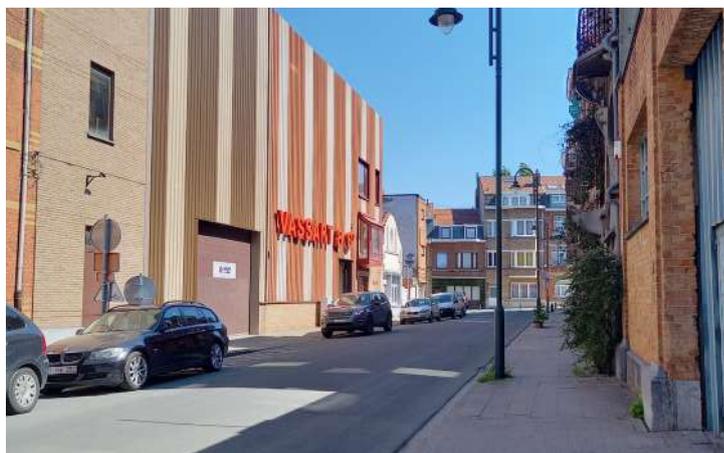
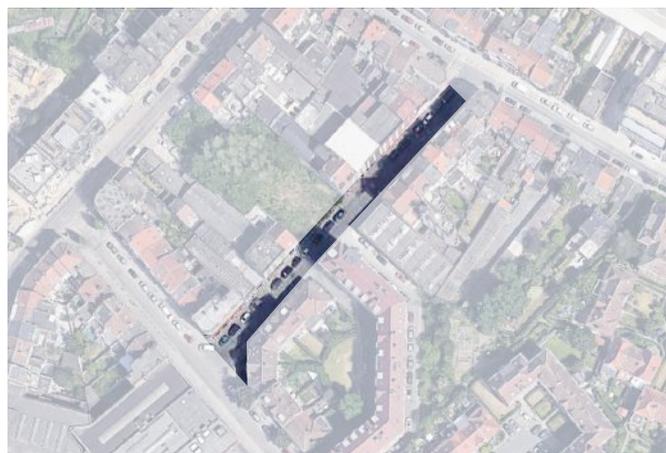


BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	0,00 €	CQD part communale	951.022,82 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION			951.022,82 €

sources de financements complémentaires potentiels : Commune de Forest, Bruxelles Mobilité (CLM)

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	espaces publics - voirie réaménagement de façade à façade de la rue de la Teinturerie
adresse et site surface à réaménager PRAS état actuel	rue de la Teinturerie 1520 m ² zone de voiries voirie en état moyen propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	A.2 Avenue de la Verrerie A.4 Rue des Bonnes-Mères (opération de réserve) A.5 Rues Louis et Auguste Lumière (opération de réserve)
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	-



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » et le chapitre 6 « Des parcours de mobilité définis mais discontinus » du diagnostic pour plus de détails.

- La rue de la Teinturerie est en état moyen et est peu adaptée à la sécurité et au confort des mobilités actives : les trottoirs sont étroits et aucune traversée piétonne n'est aménagée.
- La rue est aménagée en ligne droite sans système de limitation de vitesse, malgré qu'elle soit en zone 30.
- Le profil de la voirie est peu adapté à la diminution de la vitesse et au confort des modes actifs.
- Les conditions d'accessibilité PMR et déficience visuelle ne sont pas respectées.
- La rue n'est pas du tout végétalisée : aucun arbre n'est planté et l'ensemble de la surface de la rue est minérale.
- L'implantation récente d'une crèche en front de la rue de la Teinturerie accroît la nécessité de sécuriser et rendre confortable la rue. Les abords de l'entrée de la crèche notamment doivent être repensés : traversée piétonne, dispositif de limitation de la vitesse et élargissement du trottoir.
- Les habitants déplorent le manque d'assises dans le quartier, en particulier le long du parcours liant le quartier à la place Saint-Denis (essentielle pour les séniors).

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan GoodMove (Bruxelles Mobilité) : limitation du trafic de transit et apaisement
- Contrat Local de Mobilité, maille Neerstalle (en cours de réalisation).
- Plan Communal de Mobilité.
- Plan Climat communal (en cours de réalisation : promotion des mobilités actives, verdurisation et deminéralisation, gestion des eaux intégrée.
- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
- Outil sustainable.street.brussels pour analyse de scénarios sur l'enjeu environnemental.

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A6, C12 du cahier de vision pour plus de détails

- Sécuriser les abords de la nouvelle crèche rue de la Teinturerie.
- Limiter le trafic de transit et apaiser le quartier, en accord avec les différents plans de mobilité en application.
- Rééquilibrer le profil de la voirie au profit des modes actifs.
- Sécuriser et rendre accessibles à tous les traversées, avec une attention portée sur les PMR et les déficients visuels.
- Inciter à une diminution de la vitesse des véhicules motorisés.
- Déminéraliser des surfaces et intégrer des dispositifs de gestion des eaux pluviales.
- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur par le renforcement de la végétation.
- Répondre aux besoins de davantage d'assises dans l'espace public.
- Intégrer une réflexion sur l'éclairage.

DESCRIPTION DU PROJET

- Réaménagement de façade à façade de la rue de la Teinturerie.
- Ré-équilibre du profil de la voirie avec élargissement des trottoirs et mise en place de dispositifs de diminution de la vitesse automobile (type ralentisseurs, ou déviation légère de la voie carrossable).
- Attention spécifique à la sécurisation des abords de la crèche.
- Déminéralisation de places de stationnement avec intégration de matériaux infiltrant.
- Création de bandes végétalisées et plantation de nouveaux arbres.
- Intégration de dispositifs de gestion des eaux pluviales en surface.
- Installation de mobilier urbain : assises, arceaux de stationnement vélos).
- Le renforcement de la végétation va impliquer une réduction du stationnement en voirie. Le nombre de places supprimées est à évaluer et à mettre en relation avec les besoins du quartier.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Conception du projet en lien avec le réaménagement de l'avenue de la Verrerie (opération A.2), de la rue des Bonnes-Mères et des rues Louis et Auguste Lumière (opérations de réserve A.4 et A.5). Les voiries étant connectées les unes avec les autres, elles doivent être conçues un ensemble cohérent.
- S'assurer, le plus en amont possible, de la cohérence des propositions avec le CLM

Neerstalle venant d'être lancé.

- Si nécessaire, recherche de pistes de compensation des places de stationnement en voirie supprimées dans les alentours, en priorité hors-voirie.
- Implication et participation des citoyens dans le projet de réaménagement.

aménagement

- Voir les recommandations pour l'opération A.2 Avenue de la Verrerie.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics

✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons

✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité

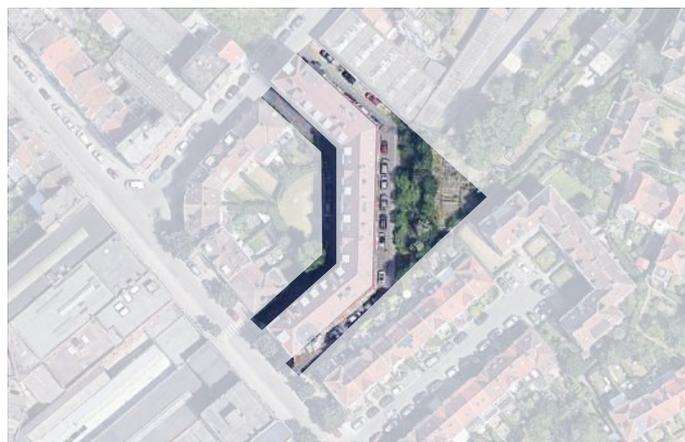
BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 406 179,76 €

sources de financements complémentaires potentiels : Commune de Forest, Bruxelles Mobilité (CLM)

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	espaces publics - voirie réaménagement de façade à façade de la rue des Bonnes-Mères
adresse et site	rue des Bonnes-Mères (deux tronçons séparés)
surface à réaménager	2330 m ²
PRAS	zone de voiries
état actuel	voirie en mauvais état, talus verdurisé propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	A.2 Avenue de la Verrerie A.3 Rue de la Teinturerie (opération de réserve) A.5 Rues Louis et Auguste Lumière (opération de réserve)
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	-



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » et le chapitre 6 « Des parcours de mobilité définis mais discontinus » du diagnostic pour plus de détails.

- La rue des Bonnes-Mères est en état très dégradé.
- La rue des Bonnes-Mères est divisée en deux tronçons discontinus mais parallèles. Le premier tronçon distribue les accès aux logements d'un immeuble de logement social et un petit espace vert aujourd'hui utilisé comme canisite. Le deuxième tronçon ne distribue aucun bâtiment (pas d'accès donnant sur ce tronçon de la rue) mais mène à un escalier public menant aux venelles de la cité-jardin. Les deux tronçons ne font pas non plus partie des parcours de transit pour les véhicules motorisés. Seules les places de stationnement le long de la voirie peuvent expliquer que des voitures (et les accès aux logements du premier tronçon) l'empruntent.
- Le faible passage et le mauvais état de la rue des Bonnes-Mères ont favorisé les dépôts sauvages, notamment sur le tronçon 2 qui génère un sentiment d'abandon de l'espace public.
- Le mur de soutènement présent le long du deuxième tronçon est délabré. Sur ce tronçon, un trottoir est aménagé sur un seul côté, l'autre côté étant non-minéral sans véritable plantations, il est très boueux la plupart du temps.
- Les trottoirs existants sont extrêmement étroits.
- Le talus liant la rue à la cité-jardin implanté quelques mètres plus haut est végétalisé mais complètement envahi par des espèces non-indigènes envahissantes.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan GoodMove (Bruxelles Mobilité) : limitation du trafic de transit et apaisement
- Contrat Local de Mobilité, maille Neerstalle (en cours de réalisation).
- Plan communal de Mobilité.
- Plan Communal de Mobilité.
- Plan Climat communal (en cours de réalisation) : promotion des mobilités actives, verdurisation et déminéralisation, gestion des eaux intégrée.

- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement).
- Outil sustainable.street.brussels pour

l'analyse de scénarios sur l'enjeu environnemental.

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A2, A6, A8, C12 du cahier de vision pour plus de détails

- Réaménager des espaces publics très dégradés et limiter les comportements de dégradation (dépôts sauvages...).
- Apaiser le quartier, en accord avec les différents plans de mobilité en application.
- Rééquilibrer le profil de la voirie au profit des modes actifs.
- Améliorer la circulation piétonne avec la Cité-jardin en surplomb par un meilleur traitement du talus et des escaliers.
- Intégrer des dispositifs de gestion des eaux

pluviales en surface.

- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur par le renforcement de la végétation.
- Répondre aux besoins de davantage d'assises dans l'espace public.
- Intégrer une réflexion sur l'éclairage.
- Associer le réaménagement avec l'aménagement ludique prévu sur la partie enherbée attenante au premier tronçon (réalisation dans le cadre de la PDV).

DESCRIPTION DU PROJET

- Réaménagement de façade à façade de la rue des Bonnes-Mères.
- Etant donné le faible passage de véhicules motorisés sur cette rue, étudier la possibilité d'aménager la rue en zone de rencontre avec principe STOP (priorité des piétons, puis des autres modes actifs sur les véhicules motorisés), sans délimitation des espaces attribués aux modes.
- Déminéralisation de places de stationnement avec intégration de matériaux infiltrant.
- Traitement du talus avec intégration d'un dispositif de gestion des eaux pluviales et

une amélioration des cheminements piétons avec la Cité-jardin.

- Plantation d'arbres, notamment sur le premier tronçon de la rue des Bonnes-Mères.
- Installation de mobilier urbain : assises, arceaux de stationnement vélos.
- Maintenance du mur de soutènement délabré.
- Le renforcement de la végétation et l'amélioration du confort des modes actifs va impliquer une réduction du stationnement en voirie. Le nombre de places supprimées est à évaluer et à mettre en relation avec les besoins du quartier.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Conception du projet en lien avec le réaménagement de l'avenue de la Verrerie (opération A.2), de la rue de la rue de la Teinturerie et des rues Louis et Auguste Lumière (opérations de réserve A.3 et A.5). Les voiries étant connectées les unes avec les autres, elles doivent être conçues un ensemble cohérent.
- S'assurer, le plus en amont possible, de la cohérence des propositions avec le CLM Neerstalle venant d'être lancé.
- Si nécessaire, recherche de pistes de compensation des places de stationnement en voirie supprimées dans les alentours, en priorité hors-voirie.

aménagement

- Voir les recommandations pour l'opération prioritaire A.2 Avenue de la Verrerie.
- Des propositions de fresques sur le mur de soutènement le long de 2ème tronçon de la rue des Bonnes-Mères avaient émergées pendant la phase du catalogue de projets-candidats. Une fresque pourrait être réalisée dans le cadre de l'opération G.1 Les habitants à la conquête de leur quartier (projets d'habitants avec budget citoyen), et pourrait permettre de contribuer à redonner une image positive et appropriée à cette rue.
- améliorer les cheminements piétons (en particulier des PMR) par un réaménagement du talus incluant rampe et escalier.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics

✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons

✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité

✓ Transformer des espaces de circulation en espaces publics de proximité

✓ Assurer la maintenance et un meilleur entretien des espaces publics de proximité

BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 678 475,40 €

sources de financements complémentaires potentiels : Commune de Forest, Bruxelles Mobilité (CLM)

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	espaces publics - voirie réaménagement de façade à façade des rues Louis et Auguste Lumière
adresse et site surface à réaménager PRAS état actuel	rue Louis Lumière, rue Auguste Lumière 3531 m ² zone de voiries voiries en mauvais état propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	A.2 Avenue de la Verrerie A.3 Rue de la Teinturerie (opération de réserve) A.4 Rue des Bonnes-Mères (opération de réserve)
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	-



CONSTATS

voir le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » et le chapitre 6 « Des parcours de mobilité définis mais discontinus » du diagnostic pour plus de détails.

- Les rues Louis et Auguste Lumière ont fait l'objet d'un réasphaltage il y a quelques années mais les cheminements mais les trottoirs sont quant à eux dans un état dégradé voire très dégradé (trottoirs de la rue Louis Lumière en particulier).
- Les deux rues sont connectées par une partie commune (officiellement, la continuité de la rue Auguste Lumière), dans laquelle un jardin de pluie a été aménagé en 2019, remplaçant une berme centrale avec pelouse.
- Les deux rues connectent l'avenue de la Verrerie et la chaussée de Neerstalle et relie l'avenue de Fléron à l'accès au parc du Bempt (mobilités actives uniquement), qui mène à la promenade verte. Les rues permettent donc de relier les quartiers résidentiels situés au nord de l'avenue de la Verrerie au parc du Bempt.
- Les rues sont en sens unique : la rue Lumière assure la liaison de la chaussée de Neerstalle à Verrerie, la rue Auguste Lumière assure la liaison en sens inverse.
- Les deux rues sont spécifiées en tant qu'axes «Vélo CONFORT» dans le plan Good Move.
- Les trottoirs existants sont très dégradés et ne remplissent pas les normes d'accessibilité PMR et déficience visuelle. Le passage des poussettes est rendu difficile par le mauvais état des trottoirs.
- Les rues sont en pente (pente légère sur la portion commune puis pente forte sur les portions séparées).
- Trois traversées sont marquées, au niveau des intersections avec la chaussée de Neerstalle et de l'avenue de la Verrerie. Les traversées sont plutôt sécurisées mais ne répondent pas aux normes d'accessibilité.
- Les rues présentent la particularité de desservir des maisons mitoyennes individuelles avec emplacements pour voiture perpendiculaires à la voirie. Le trottoir doit donc permettre le passage des voitures des riverains.
- Aucun arbre ou autre plantation que jardin de pluie n'est présent dans les deux rues.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan GoodMove (Bruxelles Mobilité) : limitation du trafic de transit et apaisement
 - Contrat Local de Mobilité, maille Neerstalle (en cours de réalisation).
 - Plan Local de Mobilité.
 - Plan Climat communal (en cours de réalisation) : mobilités actives, verdurisation et
- deminéralisation, gestion des eaux intégrée.
- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
 - Outil sustainable.street.brussels pour analyse de scénarios sur l'enjeu environnemental.

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A6, C12, C13 du cahier de vision pour plus de détails

- Réaménager des espaces publics dégradés et permettre le confort des usagers, en particulier des mobilités actives.
 - Apaiser le quartier, en accord avec les différents plans de mobilité en application.
 - Compléter le jardin de pluie par d'autres dispositifs de gestion intégrée des eaux
- pluviales.
- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur par le renforcement de la végétation.
 - Répondre aux besoins de davantage d'assises dans l'espace public.
 - Intégrer une réflexion sur l'éclairage.

DESCRIPTION DU PROJET

- Réaménagement de façade à façade des rues Louis Lumière et Auguste Lumière.
 - Aménagement du parcours cycliste en cohérence avec les exigences d'un axe vélo CONFORT.
 - Déminéralisation de places de stationnement avec intégration de matériaux infiltrants.
 - Renforcement de la présence végétale (arbres, bandes plantées) et intégration de dispositifs de gestion des eaux pluviales.
- Installation de mobilier urbain (assises, arceaux de stationnement vélos), en particulier dans la partie basse.
 - Le renforcement de la végétation et l'amélioration du confort des modes actifs va impliquer une réduction du stationnement en voirie. Le nombre de places supprimées est à évaluer et à mettre en relation avec les besoins du quartier.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Conception du projet en lien avec le réaménagement de l'avenue de la Verrerie (opération A.2), de la rue de la Teinturerie et de la rue des Bonnes-Mères (opérations de réserve A.3 et A.4). Les voiries étant connectées les unes avec les autres, elles doivent être conçues un ensemble cohérent.
- S'assurer, le plus en amont possible, de la cohérence des propositions avec le CLM

Neerstalle venant d'être lancé.

- Si nécessaire, recherche de pistes de compensation des places de stationnement en voirie supprimées dans les alentours, en priorité hors-voirie.

aménagement

- Voir les recommandations pour l'opération prioritaire A.2 Avenue de la Verrerie.
- Préserver l'aménagement de jardin de pluie existant au croisement des deux rues.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics

✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons

✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité

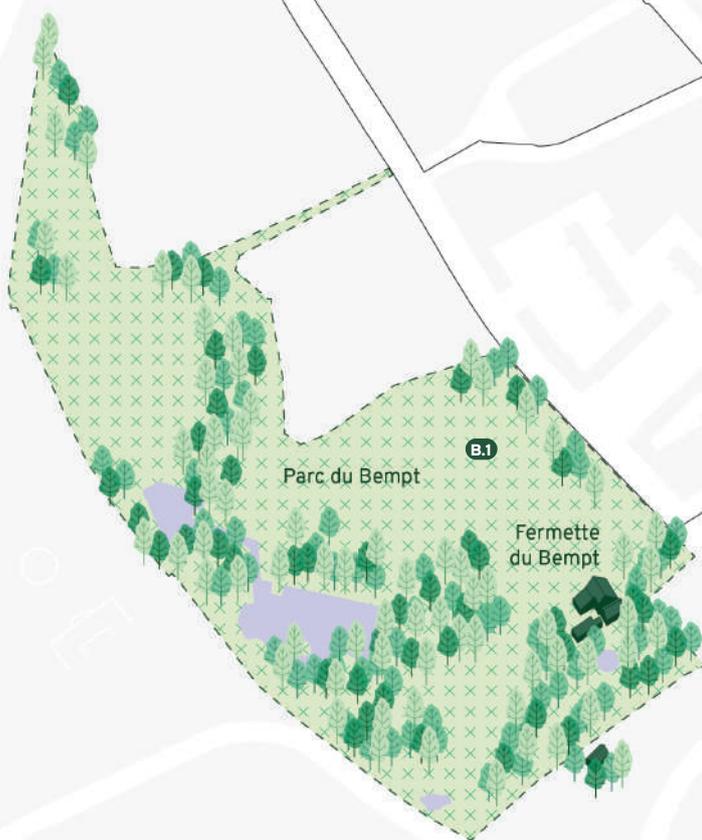
✓ Encourager à la mobilité cyclable

BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 819 897,10 €

sources de financements complémentaires potentiels : Commune de Forest, Bruxelles Mobilité (CLM)



Parc du Bempt

E.1

Fermette
du Bempt

Les pages suivantes présentent les opérations répondant à l'ambition de faire du Bempt un espace vert pour le quartier.

Le développement d'une vision paysagère et programmatique sur le parc du Bempt préalablement à la rénovation d'un bâtiment emblématique du quartier, la Fermette, permettent d'affirmer le caractère central du Bempt dans les dynamiques du quartier et la volonté de le préserver, de le valoriser et de faire du CQD 2 Cités un levier pour assurer d'autres financements sur le parc.

opération prioritaire

B.1	La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert	brique
-----	---	--------

opération de réserve

B.2	Aménagements du parc du Bempt	brique
-----	-------------------------------	--------

La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert

PAYSAGE BIODIVERSITÉ RÉSILIENCE CLIMATIQUE USAGES LUDIQUES ET SPORTIFS RÉNOVATION BIEN PATRIMONIAL

type d'opération	opération brique
action	équipement de proximité étude paysagère et programmatique + rénovation d'un bâtiment communal existant
adresse et site surfaces	chaussée de Neerstalle 323A (Fermette) 55.000 m ² (Bempt) et 391 m ² (Fermette) Parcelle cadastrale en cours de modification
PRAS état actuel	zone de sport ou de loisirs de plein-air, zone de parc, zone d'habitation Maison de quartier fortement délabrée propriété et gestion : commune de Forest + le CAIRN
opérations liées	B.2 Aménagements du parc du Bempt
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	Le Cairn
gestionnaire(s) futur(s)	occupants (Le Cairn et Végétalab) et commune de Forest



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales », pp. 99-102 du diagnostic pour plus de détails.

- La Fermette du Bempt, ancienne ferme locale aujourd'hui propriété communale et mise à disposition de l'asbl Le Cairn (maison de quartier), témoigne de l'histoire du quartier et contribue à créer un contrôle social familial sur le parc, mais est en très mauvais état et ne permet plus d'accueillir du public dans de bonnes conditions.
- La Fermette du Bempt est sujette à d'importantes pertes thermiques.
- Le Végétalab, pépinière communale implanté dans le Bempt, ne dispose actuellement d'aucun local « en dur » permettant de recevoir du public ou d'entreposer du matériel spécifique.
- Aujourd'hui, le parc du Bempt ne fait l'objet

d'aucun plan d'aménagement d'ensemble cohérent, il est la résultante d'une série d'interventions principalement liées à des opportunités de financement.

- La présente étude a mis en avant de nombreuses attentes programmatiques aussi bien de la part des habitants que des pouvoirs locaux (cheminements, mobilier de séjour, espaces ludiques et sportifs, nouvel éclairage, lutte contre les îlots de chaleur, accroissement de la biodiversité, gestion

intégrée des eaux de pluie, manifestations culturelles et festives, skatepark...).

- A l'exception des bâtiments occupés par le Petit train à vapeur de Forest (animé uniquement les dimanches de mai à octobre), la Fermette constitue l'unique équipement du parc du Bempt. Outre sa fonction de Maison de quartier, elle doit donc jouer un rôle important aussi bien dans le contrôle social du parc que dans le soutien aux usages qui y sont privilégiés.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan Climat communal (en cours de réalisation : renforcement de la présence végétale dans le parc, amélioration des performances thermiques de la Fermette.
- Plan quiet.brussels et facilitateur bruit voirie (Bruxelles Environnement) : le Bempt est situé en zone de confort acoustique à améliorer.
- Projet ARBRES (Bruxelles Environnement, Forest, Uccle) et GoodFood : intégration éventuelle d'arbres fruitiers et haies comestibles.
- Plan Nature (Bruxelles Environnement) :

consolidation du maillage vert.

- RENOLUTION (Bruxelles Environnement) : exemplarité énergétique du bâtiment.
- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
- Règlement communal d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales
- Inventaire du patrimoine naturel et architectural (Urban) : le parc du Bempt est un site repris à l'inventaire dont une partie comprenant la Fermette est classée (site de protection de la Villa des Trois Fontaines).

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A3, A6, A7, A8, A9, A10, C2, C3, C4, C6, C11, C12 du cahier de vision pour plus de détails.

- Afin d'identifier et quantifier en détail les attentes sur le parc du Bempt, trouver un équilibre entre celles-ci, optimiser les relations entre le parc et l'équipement et définir une programmation idoine de celui-ci, il paraît indispensable de débiter la phase d'étude par une étude programmatique et paysagère sur l'ensemble de la zone de parc reprise dans la parcelle cadastrale limitrophe à la Fermette. De celle-ci découlera la suite de l'étude d'aménagement.
- Affirmer l'importance de la Fermette du Bempt dans les dynamiques socio-culturelles du quartier en y permettant le bon déroulement des activités du Cairn.
- Améliorer les performances énergétiques de la Fermette du Bempt et valoriser son patrimoine architectural.
- Créer un local pour le Végétalab au sein de la Fermette.
- Gérer les eaux pluviales sur la parcelle de la Fermette.
- Donner une direction claire aux développements futurs du parc en affirmant

la volonté de conserver et renforcer le rôle d'espace vert du Bempt.

- Renforcer l'interaction entre le parc et la Fermette (récolte des eaux de pluies pour les activités de maraîchage, sanitaires publics pour les usagers du parc, locaux pour les associations actives dans le parc, espace d'information écologique...).
- Renforcer les atouts du parc du Bempt tant sur les usages que sur son intérêt écologique et paysager, en particulier, rendre le parc plus résilient face au changement climatique.
- Renforcer l'accessibilité de la Fermette et du parc à travers l'amélioration des cheminements et connexions avec les axes urbains et la promenade verte.
- Évaluer la possibilité de planter des arbres fruitiers et baies comestibles le long de la façade de la Fermette.
- Donner une place prépondérante aux activités dédiées à la jeunesse au sein de la Fermette afin d'offrir un équipement de qualité dans un cadre verdoyant et sécurisé aux plus jeunes du quartier.

La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert

DESCRIPTION DU PROJET

- Développement d'une vision paysagère et programmatique sur le parc du Bempt.
- La vision et la rénovation de la Fermette font l'objet d'une même mission d'auteur de projet.
- La vision doit définir :
 - les orientations stratégiques d'améliorations du parc (paysage, biodiversité, climat, cheminements, usages ludiques, sportifs et de séjour, parc alimentaire) ;
 - l'opérationnalisation des actions à mettre en œuvre à court, moyen et long-terme ;
 - affiner la programmation de la Fermette en tant que Maison de quartier mais aussi dans ses liens avec le parc.
- Entre autres, la vision veillera à donner des réponses aux constats et attentes faits par les habitants du périmètre sur diverses thématiques (voir partie constats + diagnostic et catalogue de projet-candidat).
- La rénovation de la Fermette du Bempt doit permettre :
 - l'aménagement de locaux adaptés aux activités du Cairn : salles polyvalentes pour l'aide aux devoirs et activités avec les enfants, bureaux pour le personnel de l'association, locaux d'accueil du public (permanences logement etc.) ;
 - l'aménagement d'un local destiné au Végétalab permettant de recevoir du public pour formation ou animations et à destination du personnel.
 - l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, par la ré-isolation des façades et toitures (à évaluer).
 - la mise aux normes du bâtiment (accessibilité, sécurité, durabilité).
 - la gestion des eaux pluviales sur la parcelle.
 - d'optimiser la circularité du réaménagement.
- La rénovation de la Fermette et son programme détaillé devra être mis en relation avec les orientations prises dans la vision pour le Bempt. L'établissement de la vision en première phase permettra donc d'identifier plus précisément le rôle de la Fermette et ses interactions avec l'espace public (accès et ouverture, visibilité, usages, aménagement des abords de la Fermette...).

RÉFÉRENCES

1 - Orangerie :
réhabilitation d'un bâtiment classé en équipement de quartier polyvalent, situé dans le jardin Félix Hap (Etterbeek) par SKOPE architecture (CQD Chasse-Gray), © Séverin Malaud - urban.brussels



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

vision et fermette : opérationnalisation

- Réaliser l'étude en lien avec Bruxelles Environnement, qui a développé des outils spécifiques par rapport à différentes thématiques et pourrait orienter la rédaction du CSC et/ou les résultats de l'étude en elle-même (facilitateurs eau, assistance en économie circulaire, agriculture urbaine, nature...). Contacter la cellule Maillage jeu et sport pour définir les besoins /opportunités

en termes d'équipement sportif / ludique.

> exemple : étant donné le statut classé patrimonial du Bempt (partie + zone de protection), voir l'étude en cours chez BE sur l'intégration des questions de gestion des espaces verts et préservation patrimoniale via les nature-based solutions.

- Développer des réflexions et propositions intégrant les projets touchant à l'espace public et socioéconomique du CQD pour

- qu'ils soit pensés en lien et cohérence pour l'ensemble du quartier. Créer des synergies entre ces projets en lien avec le Bempt.
- Préciser le programme de la rénovation de la Fermette en concertation avec ses usagers actuels et futurs (Le Cairn et Végétalab).

vision : contenu

- Viser un développement du Bempt à destination des habitants du quartier en priorité : le parc reste l'espace public majeur local, support de la vie collective du quartier.
- Viser une optimisation du développement de la biodiversité.
- Prévoir du stationnement vélo varié (parc propice au stationnement de moyenne durée pour les familles : intérêt particulier pour le stationnement de vélos cargo).
- Voir dans quelle mesure l'eau pluviale collectée par les toitures de l'école (ou autre bâtiment du parc) pourrait être utilisée pour l'entretien (au moins des espaces de culture).

Voir dans quelle mesure le système de citerne en voirie en train d'être mis en place pour l'arrosage communal pourrait être étendu.

- Éléments à intégrer dans l'étude :
 - Le Bempt est repris par BE en zone de confort acoustique à améliorer. Contacter Bruxelles environnement pour définir les actions ou aménagements les plus propices pour atteindre cet objectif.
 - Le projet de réaménagement des abords de l'étang en cours.

Fermette : rénovation

- Établir un inventaire préalable des matériaux et des opportunités de réemploi.
- Minimiser l'énergie grise des matériaux utilisés.
- Le bâtiment étant situé sur le site de protection d'un bâtiment classé, attention spécifique portée sur les choix architecturaux et techniques respectant les abords.
- Développer un plan de gestion.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Pérenniser le Bempt en tant qu'espace vert public majeur
- ✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics
- ✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité
- ✓ Créer des micro-espaces sportifs de plein-air favorisant la mixité des genres
- ✓ Créer les conditions d'un espace public appropriable
- ✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons
- ✓ Renforcer l'offre en espaces ludiques de plein-air
- ✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents
- ✓ Privilégier les espaces présentant une diversité de fonctions
- ✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier

PHASAGE

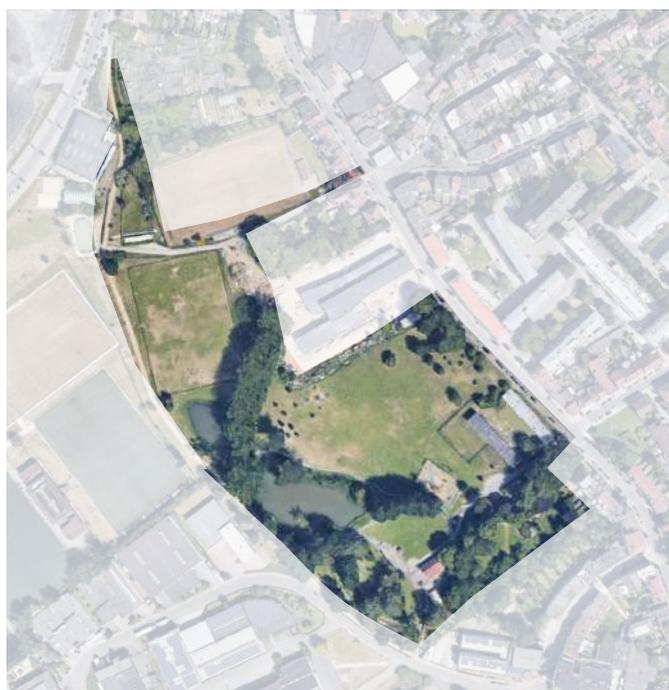


BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	1.264.349,06 €	CQD part communale	0,00 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION	1.264.349,06 €		

sources de financements complémentaires potentiels : Action Climat, Renolution

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	espace public
adresse et site	chaussée de Neerstalle (parc du Bempt)
surfaces	55.000 m ² (Bempt) Parcelle cadastrale en cours de modification
PRAS	zone de sport ou de loisirs de plein-air, zone de parc, zone d'habitation
état actuel	parc du Bempt propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	B.1 La Fermette du Bempt, un équipement de quartier dans un espace vert
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	-
gestionnaire(s) futur(s)	commune de Forest



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales », pp. 99-102 du diagnostic pour plus de détails.

- L'attachement des habitants du quartier au parc du Bempt est très fort : le parc est en effet au cœur des dynamiques sociales du quartier et en constitue son identité.
- La consultation des habitants pour l'élaboration du catalogue de projets-candidats a fait apparaître de nombreux constats négatifs et attentes liées à une amélioration du parc.
- Les cheminements ne sont pas adaptés dans leur trajectoire (pas de cheminement liant aux trampolines ou au pont de traverse de l'étang, ni jusqu'au site de fitness) et dans leur matérialité (certaines portions ne sont pas accessibles aux PMR et poussettes, en particulier au niveau des accès du parc depuis la chaussée de Neerstalle et la rue de Lusambo).
- Malgré qu'il participe clairement au rafraîchissement des espaces et à la formation d'une réseau d'espaces verts, le parc pourrait voir son intérêt écologique

renforcé : on y trouve notamment de grandes pelouses sans ombre et sans diversité des espèces végétales.

- La plaine de jeux existante correspond aux besoins des jeunes enfants, aucun équipement ludique ne répondant aux besoins des enfants de 6 ans et plus.
- Les équipements sportifs sont très appréciés mais fréquentés principalement par un public masculin. Le site de fitness récemment installé à l'arrière du parc est pris d'assaut par les jeunes garçon du quartier ou d'ailleurs. Les jeunes filles rencontrées lors de la participation expriment le souhait de trouver d'autres équipements fitness dans le parc, mais installés à un endroit visible dans lequel elles se sentiraient en sécurité, plus en contact avec le lieu de fréquentation des familles (mamans avec enfants).
- Les habitants pointent tous un manque de mobilier de séjour (assises placées régulièrement dans le parc).
- Les accès du parc sont très peu éclairés, créant un sentiment d'insécurité chez les habitants, notamment à proximité de la Fermette du Bempt où les enfants se rendent à l'école des devoirs en soirée. Le cheminement menant à la Fermette est régulièrement inondé.
- Au PRAS, la majorité du parc est inscrite en «Zone de sports ou de loisirs de plein-air» et non en espace vert, tandis que le front de la chaussée de Neerstalle est inscrit en tant que zone d'habitation, donc constructible. En outre, la construction récente de l'école du Bempt et la présence provisoire d'un école tampon sur l'emprise initiale du parc a cristallisé des regrets de la part des habitants, inquiets de voir le parc se rétrécir.
- A l'horizon 2026, la Commune aura procédé au démantèlement des préfabriqués de l'école tampon et à la démolition de la dalle en béton. Cette situation nécessite un réaménagement de cet espace situé à l'interface avec la Nouvelle Cité.
- Plusieurs acteurs locaux ou services communaux témoignent d'idées d'amélioration du parc (parc alimentaire et social, parc événementiel, terrain de test pour une gestion plus écologique des espaces verts et en lien avec le Végétalab...).

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan Climat communal (en cours de réalisation : renforcement de la présence végétale dans le parc, amélioration des performances thermiques de la Fermette.
- Plan quiet.brussels et facilitateur bruit voirie (Bruxelles Environnement) : le Bempt est situé en zone de confort acoustique à améliorer.
- Projet ARBRES (Bruxelles Environnement, Forest, Uccle) et GoodFood : intégration éventuelle d'arbres fruitiers et haies comestibles.
- Plan Nature (Bruxelles Environnement) : consolidation du maillage vert.
- Plan de Gestion de l'Eau (Bruxelles Environnement) : gestion des eaux pluviales intégrées.
- Maillage ludique de Forest : intégration de nouveaux éléments ludiques.
- Inventaire du patrimoine naturel et architectural (Urban) : le parc du Bempt est un site repris à l'inventaire dont une partie comprenant la Fermette est classée (site de protection de la Villa des Trois Fontaines).

OBJECTIFS

voir les ambitions A1, A3, A6, A7, A8, A9, C2, C3, C4, C6, C11, C12 du cahier de vision pour plus de détails.

- Renforcer les atouts du parc du Bempt tant sur les usages que sur son intérêt écologique et paysager, en particulier, rendre le parc plus résilient face au changement climatique.
- Compléter le travail réalisé sur la gestion de l'eau au niveau des berges de l'étang par une approche de la gestion des eaux intégrée sur le reste du parc.
- Renforcer l'accessibilité du parc à travers l'amélioration des cheminements et connexions avec les axes urbains et la promenade verte.
- Renforcer la présence végétale pour créer davantage d'espaces ombragés et diversifier les espèces.
- Intégrer la question des usages ludiques, sportifs, de séjour et de pédagogie aux enjeux environnementaux dans une réflexion d'ensemble cohérente.
- Évaluer la possibilité de planter des arbres fruitiers et baie comestibles, au sein du parc.
- Permettre à chacun de profiter du parc et de ses installations, en particulier pour le public féminin.

DESCRIPTION DU PROJET

- Mettre en œuvre dans le parc les recommandations à court terme de l'étude programmatique et paysagère reprise dans l'opération B.1.
- En particulier pour la zone accueillant actuellement l'école tampon en préfabriqués, laquelle devrait être démantelée d'ici 2026. Ce démantèlement ainsi que la démolition de la dalle en béton sur laquelle repose actuellement l'école nécessiteront des aménagements pour redonner à cet espace son statut d'entrée de l'espace vert à l'interface avec la Nouvelle Cité.
- Cet espace particulier est particulièrement stratégique car il est à la fois l'entrée du parc, la continuité des squares de la Nouvelle Cité, à proximité de la Fermette et du seul espace ludique.
- Outre ce réaménagement et selon les recommandations de l'étude programmatique et paysagère, des interventions relatives à l'éclairage, les cheminements, le maillage nourricier, la gestion des eaux, le maillage ludique ou encore le renforcement de la biodiversité pourraient être envisagés. Le type d'aménagement dépendra des priorités identifiées mais également des financements disponibles.
- Vu l'intérêt exprimé sur le parc du Bempt par les habitants lors des événements participatifs relatifs à l'élaboration du programme, la dynamique de budget citoyen est également une piste sérieuse pour envisager des aménagements dans le parc du Bempt.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Réaliser les aménagements en lien avec Bruxelles Environnement, qui a développé des outils spécifiques par rapport à différentes thématiques (facilitateurs eau, agriculture urbaine, nature, ludicité...).
- Coordination du projet avec le réaménagement de la Fermette.
- Développer des réflexions et propositions intégrant les projets touchant à l'espace public et socioéconomique du CQD pour qu'ils soit pensés en lien et cohérence pour l'ensemble du quartier. Créer des synergies entre ces projets en lien avec le Bempt.

aménagement

- Viser un développement du Bempt à destination des habitants du quartier en priorité : le parc reste l'espace public majeur local, support de la vie collective du quartier.
- Viser une optimisation du développement de la biodiversité. Pour ce faire, maximiser l'éco-potential du projet (diversification des milieux et habitats, diversité des strates, prairie fleurie, plantations indigènes, essences d'arbres feuillus pour diminuer les îlots de chaleur urbaine...). Proposer une palette végétale variée et une diversité de types de plantations (arbres, buissons, herbacées...) afin d'assurer une meilleure adaptabilité et durabilité en cas de stress. Des dispositifs d'accueil de la petite faune

- (nichoirs, hôtels à insectes...) pourraient être installés et pensés comme objets de sensibilisation auprès des enfants (en lien avec la maison de quartier, le végétalab...).
- Développer un plan de gestion pour assurer la pérennité de l'intérêt écologique mis en place.
- Les déchets verts générés pourraient être valorisés au sein du site (compost, broyat...), en lien avec la pépinière communale.
- Interdire les intrants et traitements phytosanitaires non biologiques dans les espaces de production alimentaire (via une charte par exemple).
- Prévoir du stationnement vélo varié (parc propice au stationnement de moyenne durée pour les familles : intérêt particulier pour le stationnement de vélos cargo).
- Voir dans quelle mesure l'eau pluviale collectée par les toitures de l'école (ou autre bâtiment du parc) pourrait être utilisée pour l'entretien (au moins des espaces de culture). Voir dans quelle mesure le système de citerne en voirie en train d'être mis en place pour l'arrosage communal pourrait être étendu.
- Éléments à intégrer dans l'étude :
 - Le Bempt est repris par BE en zone de confort acoustique à améliorer. Contacter Bruxelles environnement pour définir les actions ou aménagements les plus propices pour atteindre cet objectif.
 - Le projet de réaménagement des abords de l'étang en cours.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Pérenniser le Bempt en tant qu'espace vert public majeur
- ✓ Assurer une gestion plus écologique et efficace des espaces verts
- ✓ Assurer la maintenance et un meilleur entretien des espaces publics
- ✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics
- ✓ Repenser l'éclairage des espaces publics de proximité
- ✓ Créer des micro-espaces sportifs de plein-air favorisant la mixité des genres
- ✓ Créer les conditions d'un espace public appropriable
- ✓ Sécuriser et améliorer les parcours piétons
- ✓ Renforcer l'offre en espaces ludiques de plein-air
- ✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents
- ✓ Privilégier les espaces présentant une diversité de fonctions
- ✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier

PHASAGE

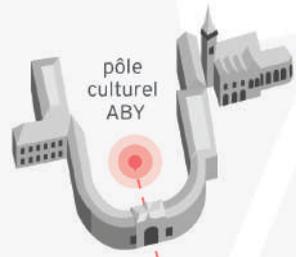


BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 915.063,20 €

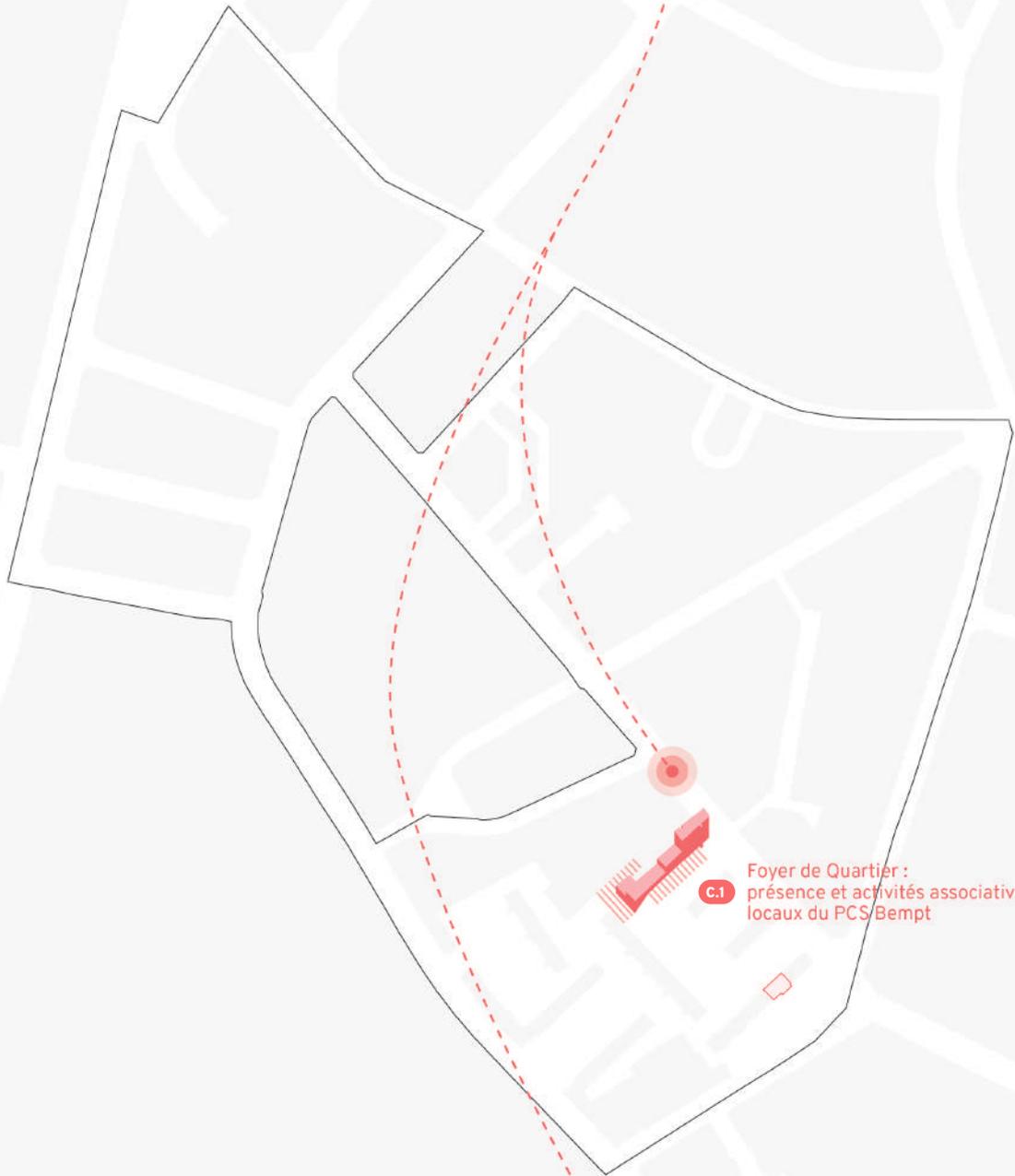
sources de financements complémentaires potentiels : Action climat, Proxy, ARBRE, Forest



pôle
culturel
ABY

C.2

développement des
liens avec le nouveau
pôle culturel ABY



C.1

Foyer de Quartier :
présence et activités associatives,
locaux du PCS Bempt



Les pages suivantes présentent les opérations répondant à l'ambition de fédérer et animer la vie de quartier.

La création d'un équipement de proximité mixte et à l'interface entre la Nouvelle Cité et la Cité-jardin va permettre aux habitants et acteurs locaux de développer la cohésion sociale du quartier. Support des dynamiques associatives et citoyennes et lieu de contact avec les services communaux, il est le futur espace centralisateur qui manque au quartier. Au-delà de la création de ce nouvel ancrage local, le programme propose de tisser des liens avec les dynamiques culturelles extérieures au quartier grâce à des activités initiées par le pôle ABY, au sein du périmètre et à l'Abbaye.

opérations prioritaires

C.1 Foyer de Quartier
C.2 Cité 2 Cultures

brique
socio-éco

type d'opération	opération brique
action	équipement de proximité mixte rénovation des actuels bureaux du Foyer du Sud, de la chaufferie et des garages
adresse et site	Square Toinon, 1
surface à aménager	859 m ² (surfaces existantes) + 35 m ² d'extension possible en hauteur
PRAS	D264y2, D264y3 - zone d'habitation à prédominance résidentielle
état actuel	bureaux du Foyer du Sud libérés en 2025, garages et ancienne chaufferie propriété et gestion : Foyer du Sud - droits réels communaux en négociation
opérations liées	A.1 Squarebeek E.1 FoOodREST D.1 Services aux citoyens F.3 Accompagnement à la création d'équipements
porteur(s) de projet	commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	Foyer du Sud, PCS Bempt
gestionnaire(s) futur(s)	occupants : services communaux, associatifs et gestionnaire de la cantine solidaire



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » (pp. 81-84), le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » (p. 121 : peu de points d'activation, un contrôle social pas toujours aisé) et le chapitre « Des publics fragilisés » (pp. 129-133) du diagnostic pour plus de détails.

- L'ensemble des habitants et acteurs locaux pointent le manque d'un espace fédérateur qu'ils pourraient s'approprier (les acteurs pour des animations et activités diverses, les habitants pour se retrouver lors de moments conviviaux).
- Extrêmement peu d'équipements sont présents au sein du périmètre : les habitants doivent sortir du quartier pour tout besoin (entre autres : démarches administratives, restauration, courses, vie sociale).
- De nombreuses initiatives proposées par les acteurs locaux ou les services communaux dans le cadre du catalogue de projets-candidats notaient le besoin d'un local au sein du quartier, pouvant être mutualisé avec d'autres acteurs.
- Renouvellement de la population du quartier (logements rénovés et créés) : **enjeux de**

cohésion sociale très forts : les liens entre acteurs locaux et habitants sont à créer, le bon ancrage au sein du quartier des nouveaux habitants devra passer par leur intégration dans le tissu social.

- Les locaux actuels du Foyer du Sud, libérés en 2025 pour déménagement de leurs bureaux, sont situés à l'interface entre la Nouvelle Cité et la cité-jardin, deux identités différentes présentant un fort taux de logement social.
- Les squares des Blocs Jaunes souffrent d'une image d'abandon et d'espace insécurisant n'incitant pas les habitants des abords de la Nouvelle Cité à traverser celle-ci. Leur réaménagement doit s'accompagner d'une **activation nécessaire** à la mise en place d'un contrôle social et d'une appropriation habitante des espaces publics. Les garages et la chaufferie donnent en particulier sur le

square Toinon et le talus : opportunité de créer une présence active sur le site.

- Les garages et la chaufferie constituent

aujourd'hui des rez inexploités et sans plus-value pour le quartier.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan Climat communal (en cours de réalisation) et Plan Energie Climat + RENOLUTION (Bruxelles Environnement) : exemplarité énergétique du bâtiment.

- GoodFood (Bruxelles Environnement) : aménagement d'une cantine solidaire.
- Règlement communal d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales.

OBJECTIFS

voir les ambitions A5, A10, B1, B2, B12, C1, C2, C3, C4, C8 du cahier de vision pour plus de détails

- Créer un **espace fédérateur** pour tous les habitants du quartier, à l'**interface** entre la Nouvelle Cité et la cité-jardin Forest-Vert, afin de créer un point d'activation phare.
- Créer un contrôle social en créant un lien entre le cheminement à travers la Nouvelle Cité et le nouvel équipement.
- Assurer une **présence** continue au sein de ce nouvel équipement de quartier via l'intégration de différents usages avec des temporalités différentes.
- Assurer un ancrage local pour les acteurs et services proposant des animations de terrains, leur permettre de développer des

liens avec les habitants du quartier.

- Créer un lieu de convivialité tourné autour de la restauration, et promouvoir une alimentation saine et durable à travers le service de repas principalement bios à tarifs accessibles (voir projet associé FOodREST).
- Rapprocher les services publics du quartier et créer un lieu repère pour toutes les questions liées à la vie pratique et citoyenne (voir projet associé Services aux citoyens).
- Aménager des locaux associatifs conçus en concertation avec les acteurs locaux (en particulier, le PCS Bempt).

DESCRIPTION DU PROJET

- Regroupement des bâtiments et rénovation des actuels bureaux du Foyer du Sud ainsi que des garages et de l'ancienne chaufferie pour créer un équipement mixte pensé comme un ensemble et ouvert sur les squares.
- Le Foyer de Quartier accueillera notamment :
 - des locaux associatifs pensés pour être le lieu de présence régulière du PCS Bempt et dont une partie peut être mutualisée avec d'autres acteurs ayant besoin d'un ancrage local ponctuel ou régulier (bureaux, accueil du public pour diverses activités, petite salle polyvalente pour activités motrices) ;
 - une cantine solidaire (issue du projet FOodREST) s'ouvrant sur les squares, proposant des repas sains à tarifs

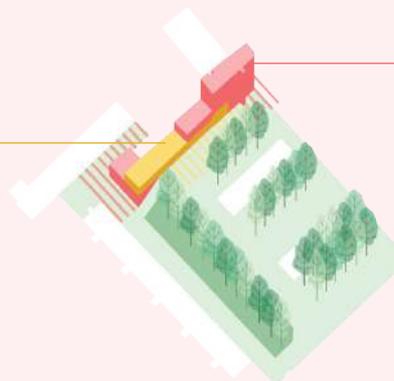
accessibles et pouvant accueillir des petits événements de quartier ;

- un espace de proximité à destination des services communaux (issue du projet Services aux citoyens), constituant un point de base pour des activités de terrain des services communaux (permanences, animations, ateliers...) et proposant un point infos et démarches en tout genre. Cet espace communal est mutualisé avec les locaux associatifs.

- La cohabitation des acteurs associatifs et communaux (voire commerciaux) dans un ensemble permet d'assurer une plage horaire d'activation la plus large possible.
- La rénovation prévoit l'aménagement d'espaces intérieurs adéquats et leur relation avec l'espace public, la mise au normes du

répartition
programmatische
indicative

cantine solidaire en rez-de-chaussée de la partie des acuels garages avec larges ouvertures sur le square Toinon.



locaux associatifs répartis sur le bâtiment, dont une partie est en lien direct avec l'espace public. Local « polyvalent » + espace communal de proximité mutualisé avec des acteurs locaux.

bâtiment (sécurité et accessibilité) et vise l'exemplarité énergétique.

- Les enjeux architecturaux sont les suivants :
 - fluidité entre les différents usages intérieurs (la mixité du programme doit être le support de nouvelles dynamiques);
 - fluidité entre les espaces intérieurs et extérieurs, par la création de larges ouvertures visuelles et physique ;
- lisibilité depuis la rue et les squares ;
- possibilité d'ouvrir un maximum les espaces sur les squares pour étendre les activités au dehors en cas de beau-temps;
- modularité des locaux pour pouvoir accueillir différentes activités / animations et différents publics
- articulation fluide des niveaux haut et bas du bâtiment.

RÉFÉRENCES

1 - Maison de Quartier Marconi par Agwa architecture (CQD Albert), ©Agwa et ©Séverin Malaud - urban.brussels. Flexibilité des espaces intérieurs (cloisons mobiles, espaces polyvalents) et ouverture sur les espaces publics.



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Acquisition des droits réels sur les bâtiments composant l'ensemble.
- Coordination avec l'opération A.1 Squarebeek, pour les questions d'aménagement des abords du futur équipement (projet Squarebeek à modifier sur cette zone) et de temporalités des chantiers.
- Définition du programme précis et conception des espaces en concertation avec les futurs usagers, en particulier : le PCS Bempt, les services communaux amenés à occuper l'espace communal de proximité, les coordinateurs du projet FOodREST (mettant en place la cantine solidaire), et les habitants.
- Etablir un inventaire préalable relatif au réemploi au sein des bâtiments existants avant lancement de la mission d'auteur de projet.

gestion

- Nécessité d'établir des accords de gestion entre les différents occupants du Foyer : la gestion du bâtiment dans son intégralité ne peut revenir à la commune. Le futur gestionnaire de la cantine solidaire notamment devra prendre en charge la gestion du local.

rénovation

- Viser l'exemplarité énergétique du bâtiment : production énergétique (pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, géothermie...) sans dénaturer l'intérêt architectural de la construction.
- Viser l'exemplarité en matière de gestion de l'eau (stockage et temporisation de l'eau de pluie, réutilisation dans le bâtiment, recyclage des eaux grises, limitation des consommations...).
- Intégrer le bâtiment au mieux au sein de son environnement naturel : viser une optimisation du bâti pour le développement de la biodiversité. Pour ce faire, maximiser l'écopotential du projet, par exemple via la végétalisation des façades pour créer du lien entre le sol et les toitures végétalisées ainsi que des zones de repos et nichage pour la faune. Des dispositifs d'accueil de la petite faune (nichoirs, hôtels à insectes...) pourraient être installés et pensés comme objets de sensibilisation auprès des enfants.
- Possibilité de lier ces différents aspects (ex : mobiliser la toiture pour y placer des panneaux solaires, si possible en combinaison avec une végétalisation et en tous cas un stockage et une gestion des eaux pluviales).
- Développer une charte (ou autre) pour assurer des horaires limitant l'impact sonore sur le voisinage.

- Profiter des divers publics touchés (équipement mixte) pour mettre en pratique l'alimentation durable dans la cantine (choix des préparations et boissons, aliments de saison, issus de productions locales, etc.). Mettre en lien la cantine sociale avec d'autres projets (FOodREST, épicerie sociale, potagers...)
- Assurer que l'espace soit ouvert à tous (genre, âge, type d'activités...).
- Assurer une inclusivité dans le choix des partenaires et organisations qui y tiendront des activités et favoriser l'emploi local au sein du projet.
- Minimiser l'énergie grise des matériaux entrants.
- Choisir des équipements techniques performants en matière d'énergie (éclairage, sonorisation, électroménagers...).
- Réserver une partie de l'espace pour développer une poche de stationnement vélo hors voirie (gestion par parking.brussels) à destination des riverains du quartier.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Créer un point associatif centralisateur
- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action
- ✓ Créer des points d'activation aux interfaces
- ✓ Améliorer l'accessibilité aux services publics
- ✓ Soutenir la vie évènementielle et associative locale
- ✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier
- ✓ Privilégier les espaces présentant une diversité de fonctions
- ✓ Mutualiser un local de rencontre facilement accessible aux habitants
- ✓ Assurer une présence publique visible au sein du quartier
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents

PHASAGE



BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	2.132.445,60 €	CQD part communale	0,00 €
Financement complémentaire envisagé : FEDER, Good Food, Be Circular, Renolution		1.109.592,54 €	
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION		3.242.038,14 €	

type d'opération	action socio-économique
action	culture et cohésion sociale 2 volets : Fabrÿk de culture par ABY et par MJF - Trait-d'union
opérations liées	-
porteur(s) pressenti(s)	acteurs du pôle ABY (Maison des Jeunes, Brass, Académie de musique, de danse et des arts parlés, service Jeunesse, Biblif) Eveil ASBL

CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » (p.86 : Une offre culturelle aujourd'hui limitée et éloignée du périmètre, deux gros projets culturels en cours) et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- On trouve dans le quartier et ses alentours très peu de structures et dynamiques culturelles.
- Deux pôles culturels sont en revanche en cours de développement dans les alentours du périmètre, dont le pôle ABY à l'Abbaye de Forest, qui rassemble plusieurs acteurs culturels et socio-culturels forestois autour d'un projet commun ambitieux.
- Malgré la proximité satisfaisante du pôle ABY avec le périmètre, les acteurs locaux en contact régulier avec le public du quartier expriment l'inquiétude que ce projet ne touche pas leur public, en particulier les locataires sociaux.
- On observe une tendance au sentiment d'illégitimité sociale et/ou de méfiance de la fréquentation de tels lieux de culture perçu comme institutionnels et éloignés de ses pratiques chez ce public.
- Le pôle ABY a pourtant pour ambition de toucher un public le plus large possible et pourrait être l'opportunité d'encourager les habitants à sortir de leur quartier et fréquenter des espaces plus mixtes.
- L'offre d'activités et animations culturelles et récréatives au sein du quartier est très limitée. La demande de renforcement des activités à destination des enfants et des jeunes notamment est très forte.
- Le quartier est peu connu des Forestois (hormis le parc du Bempt) et souffre d'une image plutôt négative (éloignement des centralités, fort taux de logements sociaux).
- Les habitants témoignent d'un manque d'identité de quartier et de dynamiques fédératrices, en particulier entre les différents profils socio-économiques du quartier.
- Le quartier présente pourtant beaucoup d'atouts, à commencer par la diversité des espaces (typologies de logements et d'espaces publics) et de population (origines culturelles, classe sociale, générations...).

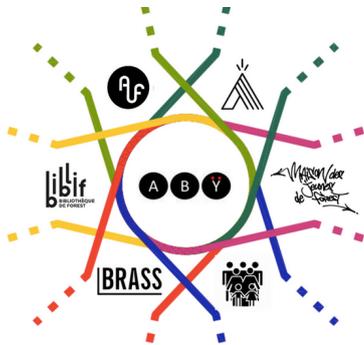
ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Renforcer l'offre et l'accessibilité aux activités culturelles et récréatives extrascolaires
- ✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale
- ✓ Rapprocher et améliorer l'accessibilité aux services publics (culture)
- ✓ Soutenir l'implication des habitants dans les projets développés
- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action
- ✓ Soutenir en priorité les acteurs locaux déjà implantés sur le territoire
- ✓ Privilégier des espaces et activités pensés à destination de publics-cibles différents

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 283.500,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DU PÔLE _____ 283.500,00 €



porteur(s) de projet

ABÿ (Commune de Forest) et ses partenaires constitutants : Bibliothèque francophone de Forest – Académie de musique, de danse et des arts parlés – Service Jeunesse (Commune de Forest) – Centre culturel « Le BRASS » - Maison des Jeunes de Forest

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Eveil – LeCairn – Habitat & Rénovation – Cité Forest-Vert – ...

CONTEXTE

Dans le cadre du CQD Abbaye, la commune de Forest a lancé la création du projet ABY, une infrastructure culturelle réunissant plusieurs acteurs de la culture et de la jeunesse à Forest. En attendant la réalisation/rénovation du projet définitif dans l'Abbaye de Forest, les activités culturelles et la coordination entre ses acteurs se déroule

déjà – sous le nom de Fabrÿk – afin de préfigurer, faire vivre et faire connaître cette nouvelle dynamique forestoise. A proximité du quartier, le projet constitue(ra) une opportunité bénéfique en matière de loisirs culturels pour ses habitant.e.s, notamment les plus fragilisés.e.s.

DESCRIPTION

La Fabrÿk n'est pas uniquement un lieu, c'est avant tout des personnes (voir partenaires cités ci-dessus) et c'est comme ça qu'est venue l'idée de l'exporter au-delà des murs de l'Abbaye et de venir à la rencontre des citoyen.ne.s des quartiers du CQD 2 Cités, territoire limitrophe et incontournable au projet. De fait, ABY va à terme rayonner dans toute la commune et il est constaté

aujourd'hui que le public du périmètre ne connaît pas le projet ou ne se sent pas invité à découvrir la future infrastructure culturelle. L'ambition est donc d'aller dans leurs lieux d'usage du public, d'y proposer des activités culturelles, d'y initier la dynamique ABY et donc de réduire ce sentiment d'illégitimité des habitant.e.s du quartier à s'inclure dans le projet final.

OBJECTIFS

- Faire partie – être à l'initiative « d'un comité d'usager.ère.s culturel » pour le quartier constitué avec et par les porteurs de projets ABY, associations locales et impliquées sur le territoire ainsi que les habitant.e.s
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'épanouissement, notamment dans leurs domaines d'intérêt.
- Organiser des activités culturelles avec les acteurs locaux dans le but de faire venir le public (activités diverses en lien avec le

- livre, la lecture, l'écriture, le numérique, le jeu, la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques,...)
- Maintenir une antenne de la bibliothèque dans le quartier (actuellement située dans l'abbaye) et implanter des boîtes à livres
- Développer la Fabrÿk citoyenne sur le périmètre du CQD 2 Cités.
- Créer le lien ABY avec le quartier et les ASBL locales et, renforcer les activités culturelles à travers des programmations citoyennes et institutionnelles tout public.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 72.000,00 €

La Fabrÿk de culture aux 2 Cités par la MJF



porteur(s) de projet

Maison des Jeunes de Forest ASBL au sein du projet ABY

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Partenaires constituants du projet ABY, LeCairn – Médina – Habitat & Rénovation – Zonneklopper – ...

CONTEXTE

Dans le cadre du développement du projet ABY, une réflexion essentielle orientée sur la jeunesse a été menée. La Maison des Jeunes de Forest, déjà historiquement implantée sur la place Saint-Denis, souhaite relever le défi de la mobilisation des jeunes autour des

activités culturelles via la prise de contact directe, notamment en créant une offre visible dans le périmètre du CQD 2 Cités. L'inclusivité, le sentiment de légitimité et la création de liens allant de pair dans cette réflexion jeunesse-culture.

DESCRIPTION

Dans le cadre de Fabrÿk (préfiguration du pôle culturel ABY), la MJF étendra son offre culturelle et l'implantera au sein du périmètre (espace public ou locaux mis à disposition) mais aussi, elle encouragera la mobilité des jeunes (filles et garçons) vers le futur pôle ABY. La mobilisation des jeunes se fera également par leur participation dans la programmation des activités proposées ainsi que, par la création de synergies avec

les autres associations du quartier. Exemples d'activités :

- Permanences-jeunesse les mercredis
- Mise en place de moments d'échanges et d'écoute dédiés aux jeunes
- Proposition d'activités diverses en lien avec la lecture, l'écriture, le numérique, le jeu, la musique, le théâtre,...
- Ouverture de candidatures pour des projets culturels citoyens.

OBJECTIFS

Ce projet vise les objectifs généraux du projet Fabrÿk (C.2.1.), avec un focus particulier sur la jeunesse du quartier et sa participation aux activités culturelles :

- Programmer une offre culturelle incluant les jeunes dans le périmètre du CQD 2 Cités
- Assurer le sentiment de légitimité et de confiance des jeunes (notamment issu.e.s d'un contexte socio-économique fragilisé) à participer aux activités culturelles

proposées par la Commune.

- Soutenir le dynamisme et la créativité des jeunes habitant.e.s du quartier et les accompagner dans leurs démarches d'épanouissement
- Intégrer les jeunes à la constitution d'un « comité d'usager.ère.s culturel » construit avec les partenaires ABY
- Préfigurer et faire connaître le futur pôle culture ABY auprès des jeunes
- Développer la « Fabrÿk citoyenne ».

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 100.000,00 €

Trait-d'union



porteur(s) de projet

E.V.E.I.L. ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

LeCairn – Maison des Jeunes de Forest – Conseil Jeunesse – Médina – ABY

CONTEXTE

Si la mémoire s'inscrit dans une dialectique collective, il est en de même pour le cadre spatio-temporel de ce quartier forestois en pleine évolution. Ce territoire – comme lieu partagé, en devenir et collectivement vécu – pose la condition d'une construction mémorielle cristallisant les regards croisés d'habitant.e.s aux réalités socio-économiques variées. La transmission des expériences du quartier, par ses acteurs principaux, en

une matérialité symbolique qui transporte au-delà de la temporalité apparaît comme un facteur important d'autonomisation et d'inclusion sociale. Ce projet – proposé par des psychopédagogues et des enseignant.e.s habitant dans le giron du Bempt – suggère donc une piste riche et créative pour ces enjeux critiques de la cohésion sociale et des populations fragilisées.

DESCRIPTION

Ce projet s'insère dans une dynamique de cohésion sociale réfléchie entre ancienn.e.s et actuel.le.s habitant.e.s et ce, par le biais d'une recherche socio-historique et biographique. Via des entretiens répétés (privés ou non), le projet propose de récolter les récits de vie des habitant.e.s du quartier et de les accompagner dans la mise en valeur (et en commun) de leurs histoires personnelles. Cet exercice demande la construction d'un lien de

confiance fort et s'appuiera donc également sur les expériences passées de l'association, notamment auprès des publics jeunes et/ou féminins.

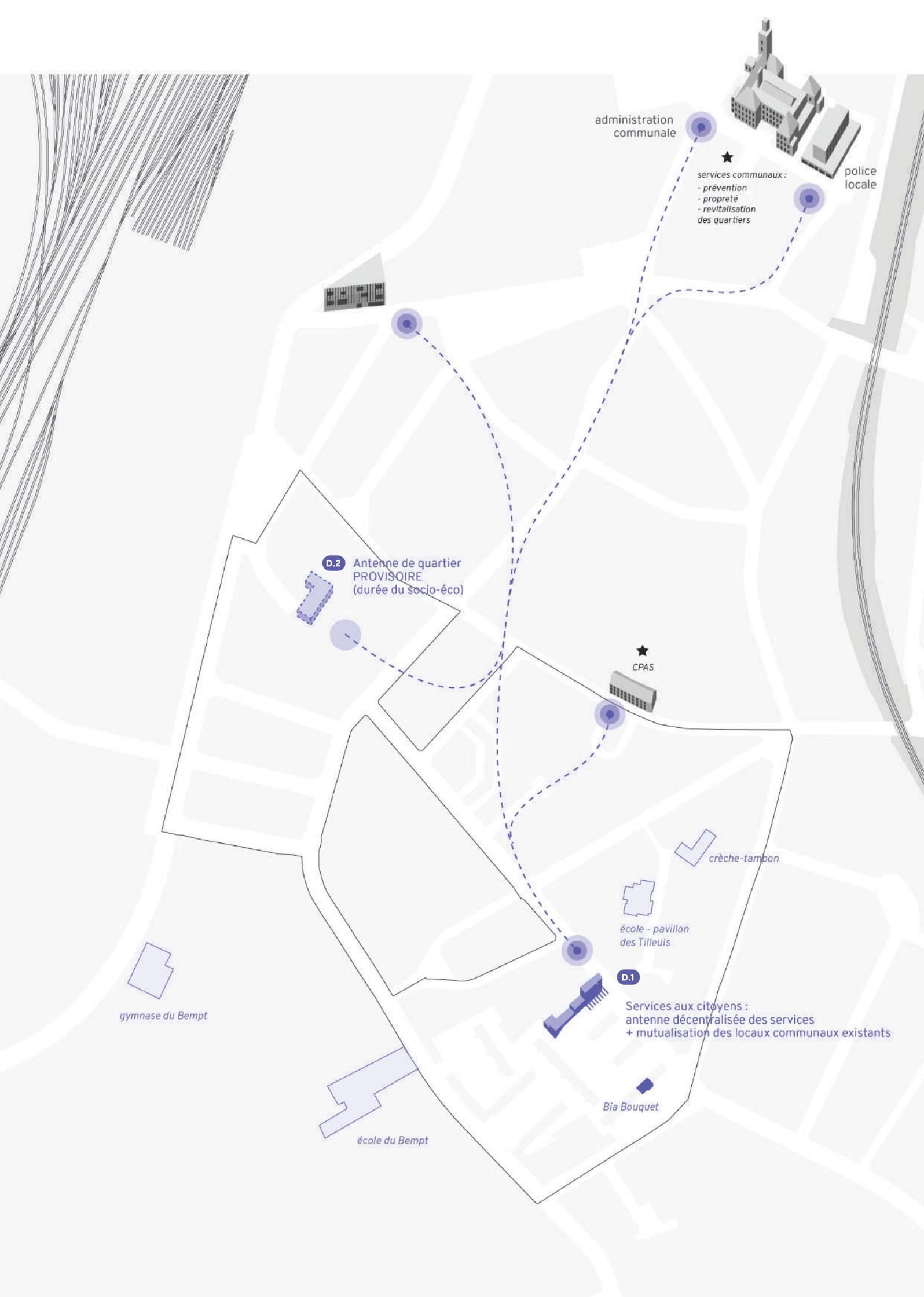
Enfin, ces récits biographiques et partages de vécu du quartier permettront de produire une ou plusieurs réalisation(s) culturelle(s)/artistique(s) : court-métrage, exposition avec ABY, ouvrages... afin d'enrichir l'écriture commune de l'histoire du quartier et de ces habitant.e.s.

OBJECTIFS

- Récolter des récits de vie des ancien.ne.s et actuel.le.s habitant.e.s du quartier et les traduire en production culturelle/artistique à destination du public.
- Permettre aux habitant.e.s de réinventer leur quartier par leur investissement dans des projets qui racontent différents récits de vie.
- Consigner les récits de vie d'habitant.e.s et la mise en commun de l'expérience de leurs réalités sociales.
- Valoriser les discours authentiques caractérisés par la richesse de la diversité locale.
- Participer à la beauté et au renforcement de la cohésion sociale dans le quartier.
- Contribuer à réduire la frontière invisible entre les territoires et ce, notamment en encourageant le cheminement vers l'extérieur du quartier.
- Inscrire les individu.e.s dans une histoire qui les rassemble, tout en conjuguant leur singularité.
- Permettre à la population de catalyser sa présence en tant que communauté habitante à un périmètre élargi et d'y puiser de la fierté ainsi que plus d'engagement.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 111.500,00 €



administration communale

★ services communaux :
- prévention
- propreté
- revitalisation des quartiers

police locale

D.2 Antenne de quartier PROVISOIRE (durée du socio-éco)

★ CPAS

crèche-tampon

école - pavillon des Tilleuls

D.1

Services aux citoyens :
antenne décentralisée des services
+ mutualisation des locaux communaux existants

gymnase du Bempt

école du Bempt

Bia Bouquet

Les pages suivantes présentent les opérations répondant à l'ambition de rapprocher les services publics.

Le Foyer de Quartier mixte créé (axe C) intégrera un espace permettant aux services publics de terrain de bénéficier d'un ancrage local pour accompagner les habitants au plus près de chez eux. Par deux opérations socio-économiques, le programme propose d'agir à très court-terme sur l'accompagnement des habitants, notamment des nouveaux arrivants. Le projet Services aux citoyens permet de lancer des initiatives liées à l'accompagnement de la citoyenneté et de la vie pratique ainsi que de travailler sur la mutualisation et la gestion des locaux du quartier. Un chantier participatif permet de créer une antenne provisoire dans laquelle un accueil du public pourra s'installer en attente d'un local pérenne.

opérations prioritaires

D.1	Services aux citoyen·ne·s	socio-éco
D.2	Antenne de quartier : chantier participatif	socio-éco

type d'opération	action socio-économique
action	services publics 3 volets : école de la propreté - gestion et mutualisation des espaces communaux de proximité, y compris de l'antenne de quartier - médiation et littéracie
opérations liées	C.1 Foyer de Quartier D.2 Antenne de quartier : chantier participatif
porteur(s) pressentis	services communaux (Prévention, Propreté, Revitalisation des Quartiers)

CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- La population du quartier est en majorité constitués de locataires sociaux, particulièrement soumis à une **précarité économique amenant toutes sortes de difficultés** (intégration sociale, santé, accessibilité aux services, difficultés matérielles...).
- Une partie d'entre elle est issue de l'immigration et le français ou le néerlandais ne sont pas des langues maternelles pour nombre d'entre eux.
- Un certain nombre d'entre eux (en particulier les seniors) maîtrise mal les outils numériques et est par conséquent tenu à **distance des systèmes d'aide ou accompagnement** (social ou autres).
- La rénovation de la Nouvelle Cité et la construction de nouveaux logements sociaux ont amené et vont encore amener de nouvelles populations. Les locataires sociaux ne choisissent pas leur logement, et donc leur quartier de vie : parmi ceux rencontrés pendant les moments de participation, nombre d'entre eux étaient en demande de renseignements sur la vie pratique du quartier et les démarche à faire (crèches, écoles, aides, associations...). Un besoin de relais aux structures adéquates et de prise en charge sur le terrain se fait ressentir.
- Les acteurs communaux des services de terrain se sentent parfois démunis face à un public avec lequel ils ne peuvent tisser de liens, **faute d'un ancrage local** ; l'arrivée de nouveaux habitants pourrait être l'occasion de construire ces liens dans un futur proche.
- Les services communaux comme les acteurs locaux pointent le manque de liens entre eux, ne permettant pas de construire des projets communs ou de communiquer facilement.
- Un sentiment d'**insécurité** et des faits réels d'insécurité sont observés au sein du quartier, en particulier au niveau des Blocs Jaunes et des venelles de la cité-jardin. Les acteurs locaux proches de la jeunesse regrettent que la police n'établisse pas de lien de proximité avec les jeunes, et celle-ci souhaiterait développer un contact de terrain plus régulier avec les habitants et les acteurs, permettant de créer un climat de confiance.
- Le quartier comporte déjà plusieurs infrastructures communales, mais auxquelles les habitants et les acteurs n'ont pas accès (écoles, gymnases...). D'une part ils sont réservés à une activité précise bien que non-occupés sur certaines plages horaires et d'autre part car la Commune rencontre des difficultés de gestion en cas d'ouverture étendue. Plutôt que de démultiplier les locaux publics (et les frais de gestion), il est nécessaire d'optimiser les infrastructures déjà existantes par la mutualisation et la facilitation d'accès.
- Des **problèmes de propreté et de dégradation de matériel** sont très régulièrement observés au sein du quartier, en particulier aux abords des Blocs Jaunes et des Huileries. Beaucoup d'habitants (de tout milieu social) se plaignent de la saleté au sein des espaces publics.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Assurer une présence publique visible au sein du quartier
- ✓ Faciliter les démarches pour une intégration socio-professionnelle
- ✓ Soutenir des initiatives en faveur d'une meilleure inclusion des publics marginalisés
- ✓ Rapprocher et améliorer l'accessibilité aux services publics
- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action
- ✓ Ouvrir les infrastructures existantes à des publics plus larges

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 427.382,80 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DU PÔLE _____ 427.382,80 €

Services aux citoyen·ne·s

Ecole de la propreté



porteur(s) de projet

Service Propreté (Commune de Forest)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Foyer du Sud – Habitat et Rénovation (PCS Bempt) – Equipe CQD 2 Cités – ...

CONTEXTE

Dans ce quartier où la densité en logements sociaux est élevée, de nouveaux projets immobiliers (privés et publics, logements, école, crèche) sont prévus ou ont déjà vu le jour. En plus de la rénovation de la Nouvelle-Cité amenant un public nouveau, ces futurs projets vont également augmenter le nombre d'habitant.e.s et d'usager.ère.s au

sein du périmètre. Or, les soucis de propreté représentent actuellement un grande problématique du quartier qui risque de s'intensifier. Il est donc essentiel d'assurer une veille et une éducation aux bonnes pratiques de la propreté afin d'améliorer la qualité de vie et le bon vivre ensemble.

DESCRIPTION

Ce projet propose d'animer – dans un espace dédié (type « salle de classe ») et au moyen de matériel didactique – des ateliers de sensibilisation aux thématiques de la propreté, de façon ludique et éducative, permettant aux habitant.e.s et usager.ère.s d'acquérir les savoirs nécessaires à ces bonnes pratiques. Cette dynamique serait appuyée par des partenariats avec les associations/acteurs du quartier auprès

desquel.le.s des activités pourraient être organisées également, afin de toucher des publics diversifiés (jeunes, seniors, multiculturels, niveaux socio-économiques variés, etc.). Exemples d'activités :

- Moments d'échanges entre citoyen.ne.s
- Séances d'information au tri, horaires de collecte, gestion des encombrants,...
- Ateliers/activités pratiques (auprès des associations et partenaires).

OBJECTIFS

Via un dispositif de sensibilisation ludique et pédagogique nommé «école de la propreté», axé sur les réalités du quartier et renforcé par un.e animateur.rice, ce projet vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Favoriser l'acquisition de comportements responsables vis-à-vis des espaces publics, de la collectivité et de l'environnement.
- Établir une communication avec les citoyen.ne.s autour des problèmes de propreté.

- Informer sur les services et solutions disponibles mis en place par les pouvoirs publics afin d'évacuer ses déchets facilement, gratuitement et légalement.
- Former les personnes au tri, réemploi et à la diminution des déchets.
- Diminuer les incivilités et les dépôts clandestins.
- Améliorer la propreté générale du périmètre.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 48.000,00 €

Services aux citoyen·ne·s

Gestion et mutualisation des espaces communaux de proximité, y compris de l'antenne de quartier



porteur(s) de projet

Cellule Revitalisation des Quartiers (Commune de Forest)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Tous les acteurs (associatifs/communaux/...) financés dans le cadre du CQD 2 Cités – Occupant.e.s et gestionnaires des espaces à mutualiser (services techniques, directions des écoles, service des propriétés communales, service des finances, etc.) – Habitant.e.s et partenaires dans le quartier.

Volet 1 – La mutualisation et la gestion des espaces communaux de proximité

CONTEXTE

Le quartier comporte déjà plusieurs infrastructures communales (écoles, gymnases...). Les habitant.e.s et les acteurs associatifs n'y ont cependant pas (ou difficilement) accès. D'une part, ils sont réservés à une activité souvent très précise mais sont inoccupés sur certaines plages horaires et, d'autre part, la Commune rencontre des difficultés de gestion en cas d'ouverture étendue.

Par le passé, l'approche de Forest en matière de rénovation urbaine a plutôt été vers la création de nouveaux équipements. La situation globale (écologique, économique) impose de revoir cela et d'optimiser les infrastructures déjà existantes par la mutualisation et la facilitation d'accès avant de créer du neuf et de démultiplier inutilement les locaux publics (ainsi que les frais de gestion).

DESCRIPTION

Il s'agit d'un projet pilote de mise à disposition des espaces de proximité à destination des habitant.e.s et associations pour développer des projets, se rencontrer, renforcer les liens.
Le/la coordinateur.rice chargé.e du projet étudiera les possibilités de mutualisation d'espaces au sein du quartier et les mettra en place. Une partie du budget sera directement

allouée à la création d'un outil numérique de réservation des locaux à destination des acteurs et/ou des habitant.e.s. Si cela s'avère utile, quelques éléments des locaux pourraient être aménagés de manière propice (normes ou praticité d'accueil). Les modalités actuelles de gestion et d'entretien des espaces pourront également être adaptées selon les besoins identifiés.

OBJECTIFS

- Optimiser les locaux publics existants en les ouvrant à des usages et des publics plus larges, favorisant ainsi la mixité
- Faciliter l'accès aux locaux existants pour tout type d'activités via un système de réservation en ligne, qui pourrait ensuite s'étendre à d'autres quartiers
- Identifier les freins à la mutualisation
- Cerner les coûts réels induits par une utilisation accrue des locaux
- En cas de résultats probants, la démarche et les outils créés pourraient être étendus sur tout le territoire communal.

Volet 2 – La gestion de l’antenne de quartier comme point d’ancrage local et relais de proximité entre l’administration, le secteur associatif et les citoyen.ne.s

CONTEXTE

La population du quartier est en majorité constituée de locataires sociaux particulièrement soumis à une précarité économique amenant toutes sortes de difficultés (intégration sociale, santé, accessibilité aux services...ais aussi, de personnes ne maîtrisant pas les langues utilisées dans l’information et l’administration et/ou en situation de fracture numérique, ainsi que de nouveaux habitant.e.s en demande de renseignements sur leur quartier et leur commune. Il apparait donc que l’un des enjeux pour ces citoyen.ne.s

est d’avoir un lieu de relais vers les structures adéquates, de prise en charge sur le terrain et d’information sur la vie pratique du quotidien (démarches, crèches, aides, courriers, etc.). De plus, les acteurs communaux et associatifs se sentent souvent démunis faute d’un ancrage local. En effet, la difficulté à tisser des liens avec la population locale sans présence sur le terrain est réelle et le manque de liens ou de communications entre acteurs locaux ne permet pas de coconstruire des projets communs.

DESCRIPTION

Via le projet D.2, un local (situé Avenue des Huileries) va être aménagé afin qu’il puisse devenir une antenne de quartier provisoire. Celle-ci représentera un point d’ancrage local pour les habitant.e.s du quartier ainsi qu’un relais de proximité entre l’administration, les acteurs associatifs et les citoyen.ne.s. Ce lieu permettrait à chacune des 3 parties d’y trouver son compte en « rapprochant » les services communaux des citoyen.ne.s, en permettant aux acteurs du secteur associatif

d’organiser leurs activités en un même lieu, en permettant aux riverain.e.s de trouver des activités ainsi qu’un lieu de référence pour les questions concernant leur vie dans le quartier des 2 Cités et au sein de la Commune de Forest.

De plus, l’antenne de quartier provisoire, par son organisation, son fonctionnement et ses outils mis en place, permettra de préfigurer l’aspect socioculturel du projet de Foyer de Quartier.

OBJECTIFS

- Créer un point relais entre l’administration, le secteur associatif et les citoyen.ne.s
- Créer un espace fédérateur, de référence et de convivialité pour tous les habitant.e.s du quartier en attendant la finalisation du projet de Foyer de Quartier
- Rapprocher les services publics du quartier et créer un lieu de repère pour toutes les questions liées à la vie pratique et citoyenne au sein du quartier et de la

- Commune de Forest.
- Rapprocher les activités menées par les acteurs associatifs souvent trop éloignées du quartier
- Renforcer le rôle rempli jusque-là par les antennes de quartiers déjà existantes dans d’autres périmètres
- Inclure et émanciper des publics les plus fragilisés
- Préfigurer le projet de Foyer de Quartier

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 271.382,80 €*

*(pour l’ensemble des 2 volets du projet)

Services aux citoyen·ne·s

Médiation et littératie



porteur(s) de projet

Cellule Revitalisation des Quartiers (Commune de Forest)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Tous les acteurs et partenaires du CQD 2 Cités

CONTEXTE

Ce projet est issu d'une réflexion initiale sur la nécessité d'un projet de médiation numérique au sein du quartier à destination des habitant.e.s et associations, pour lequel – faute de porteur identifié – un appel à projet devrait être proposé sur base annuelle. Toutefois, au cours des réflexions et discussions –avec les acteurs locaux, les habitant.e.s et services communaux–, il nous a semblé pertinent que le projet évolue vers

un élargissement des thématiques à d'autres enjeux du quartier liés à la médiation et au renforcement de la littératie. Enfin et compte-tenu du contexte évolutif actuel du quartier (arrivée de nouveaux habitant.e.s, retard de travaux et donc d'emménagements différés, etc.), nous avons souhaité ajouter et expérimenter une dynamique plus flexible qui permettrait de s'adapter aux réalités locales « en temps réel ».

DESCRIPTION

Dans un souhait de complémentarité avec l'ensemble des projets liés au pôle « Services aux citoyen·ne·s » et en cohérence avec la création du Foyer de quartier, ce projet vise la mise en place d'activités de médiation (numérique, interpersonnelle, sociale, préventive, etc.) et de littératie (alphabétisation, numérique, sociale et culturelle, médiatique, etc.) dans un cadre évolutif en suivi continu. Un ou plusieurs projets seront sélectionnés

ou renforcés par le biais d' « appels à projets » (dont le cadre méthodologique et temporel devra encore être défini) établis sur base d'une analyse « en temps réel » des priorités en matière de littératie et de médiation. De cette façon, ce projet visera à assurer au mieux l'adaptabilité du projet à la situation de terrain ainsi que la réévaluation régulière de la pertinence/efficacité de réponses proposées et expérimentées concernant les thématiques précitées.

OBJECTIFS

- Mettre en place des activités de médiation et de littératie dans un cadre évolutif en suivi continu, par le biais d'un ou plusieurs appel(s) à projet.
- Renforcer la littératie, la compréhension mutuelle, la capacité de vivre ensemble, la sécurité, l'autonomie et l'émancipation, l'accès à l'information... au sein de la population habitante du périmètre du CQD 2 Cités.
- Proposer un cadre flexible afin de répondre

le plus rapidement possible et de façon ciblée aux enjeux de littératie et de médiation du quartier mais aussi, d'adapter les projets aux problématiques locales en temps réel et d'offrir un potentiel de réaction efficace et rapide

- Assurer une évaluation continue de la situation locale du quartier par le prisme des thématiques de la littératie et de la médiation.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 108.000,00 €

type d'opération	action socio-économique
action	chantier participatif pour occupation temporaire antenne de quartier pour point de chute des projets socio-éco
adresse et site	avenue des Huileries, 31
opérations liées	-
porteur(s) pressentis	service Revitalisation des Quartiers
partenaire(s) potentiel(s)	services communaux amenés à occuper le local



CONSTATS

- On ne trouve dans le quartier aucun équipement de proximité pouvant être investi par les acteurs locaux pour les projets socio-économiques.
- Les locaux actuels du futur Foyer de Quartier, qui accueillera l'espace communal de proximité, la cantine solidaire et un foyer associatif, ne sont pas adaptés à une occupation temporaires : la chaufferie et les garages nécessitent une lourde rénovation et la partie bureaux est occupée jusqu'en 2025 par le Foyer du Sud.
- Afin de fédérer les habitants et les acteurs autour des dynamiques lancées par le Contrat de Quartier Durable 2 Cités, il est important de créer un point de chute, point centralisateur des dynamiques socio-économique et préfigurant les futurs équipements de proximité.
- Le local de la future crèche des Huileries (voir opération F.1 Crèche flexible des Huileries) possède les qualités pour y installer l'antenne de quartier provisoire :
 - il est en rez-de-chaussée et possède de larges ouvertures sur l'espace public ;
 - il est desservi par un passage public intra-îlot réservé aux mobilités actives, créant une zone propice à la convivialité devant le local ;
 - il est inoccupé avant le démarrage du chantier de la crèche.
- Le local est casco, des finitions sont donc à réaliser pour pouvoir s'y installer.
- L'espace communal intergénérationnel Bia Bouquet offre un complément idéal à cette antenne de quartier en offrant une implantation dans la Nouvelle Cité.

OBJECTIFS ET PRINCIPES D'ACTION

voir les ambitions B1, B7, B12, B11, C5 du cahier de vision pour plus de détails.

Le projet propose de considérer la contrainte du chantier comme une opportunité de monter un projet commun avec les habitants, participatif, et permettant de sensibiliser à l'enjeu de circularité par le réemploi de matériaux et mobilier.

L'opération consiste donc en l'aménagement léger du local vide des Huilerie pour la mise en place de l'antenne de quartier provisoire. Le fonctionnement du chantier participatif est encore à définir. Deux pistes sont privilégiées :

- le chantier sous forme de formation professionnalisante à destination de jeunes en recherche d'emploi, encadrée par un acteur ayant l'expérience du chantier et de la formation. La participation se ferait donc sur

inscription et sur toute la durée du chantier.

- le chantier participatif ouvert à tous, auquel tous les habitants du quartier qui le souhaitent pourraient participer. Le chantier devient alors un moment de convivialité, d'apprentissage et de sensibilisation, toujours dans l'encadrement d'un acteur expérimenté. Dans les deux cas, le chantier vise une circularité maximale, à travers le réemploi de matériaux et mobiliers récupérés notamment sur d'autres chantiers communaux en cours (à l'Abbaye par exemple).

En collaboration avec le service Senior de la Commune, le Bia Bouquet servira de complément à ce lieu pour offrir un ancrage de proximité aux acteurs.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

- L'aménagement doit prendre en compte l'objectif d'aménager, à terme, une crèche. Même si les standards d'aménagement ne sont pas du tout les mêmes, il faudra veiller à ne pas engager des travaux conséquents devant être ensuite démolis pour la crèche.

Le projet doit encore faire l'objet d'un travail de définition (mode de fonctionnement, répartition de l'enveloppe budgétaire...).

Considérant qu'aucun acteur n'a proposé une action similaire. Un appel à projet sera mis en place pour définir le futur porteur de l'action.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Soutenir l'implication des habitants dans les projets développés

✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux

✓ Assurer une présence publique visible au sein du quartier

✓ Rapprocher et améliorer l'accessibilité aux services publics

✓ Proposer des formations qualifiantes accessibles

✓ Ouvrir les locaux existants à des publics plus larges

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 100.000,00 €

CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 100.000,00 €

Maison des Initiatives
(hors carte)

★
services communaux :
- développement durable
(hors carte)

★
création de formations
professionnalisantes

★
Mission Locale de Forest
(hors carte)

maison de
l'emploi

★
Agence Locale pour l'Emploi

No Javel!

E.5 Surfaces productives :
logistique et distribution
alimentaire par No Javel
(spatialité à définir
au sein du projet Verrerie)

Légumerie
et APRE
Services

E.1
FOodREST

Foyer du Sud

★
Foyer de Quartier :
cantine solidaire
voir opération C.1
Foyer de Quartier

E.3
ressourcerie

E.2
épicerie
solidaire

Végétalab : nouvelle antenne
dans la Fermette du Bempt,
renforcement des activités et
création d'une formation professionnalisante

Les pages suivantes présentent les opérations prioritaires et de réserve répondant à l'ambition de développer une économie locale, solidaire et durable.

Le programme propose de lier les enjeux d'insertion socio-professionnelle aux besoins réels du quartier pour créer une petite économie locale et solidaire, par et pour les habitants. En particulier, l'alimentation (sous le prisme du développement d'une alimentation saine et durable à prix accessibles) et les espaces verts (via l'ambition d'une gestion plus écologique des espaces verts urbains) sont les motifs de création de nouveaux services portés par des habitants travailleurs et s'insérant dans le tissu économique ou permettant à des habitants en recherche de qualification de se former à de nouvelles qualifications.

opérations prioritaires

E.1	FOodREST	socio-éco
E.2	Epicerie solidaire	brique
E.3	Ressourcerie	brique
E.4	Formation professionnelle et espaces verts	socio-éco

opérations de réserve

E.5	Espaces productifs	brique
-----	--------------------	--------

type d'opération	action socio-économique
action	emploi, alimentation et circuits courts création d'un système d'économie locale et circulaire tournée vers l'alimentation
opérations liées	C.1 Foyer de quartier E.2 Epicerie solidaire E.3 Ressourcerie E.4 Formation professionnelle et espaces verts E.5 Surfaces productives (opération de réserve) F.3 Accompagnement à la création d'équipements
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest No Javel asbl
issu des projets-candidats	C7 Cuisiner ensemble D11 Distribution de paniers alimentaires E1 Une épicerie bio et solidaire E2 Des formation qualifiantes vers l'emploi E3 Entreprise à But d'Emploi

CONSTATS

voir le chapitre 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » (p.31 : un paysage socio-spatial marqué par la précarité) et le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » du diagnostic pour plus de détails.

- Le tissu économique du quartier et de ses alentours est très pauvre : hormis les commerces autour de la place St-Denis, on y trouve **peu de structures pourvoyeuses d'emploi** ou participant à une économie locale.
- Les habitants du périmètre (en particulier, les jeunes des familles locataires sociales) font face à des **difficultés importantes d'insertion socio-professionnelle**.
- Les habitants du périmètre doivent sortir du quartier pour tout achat du quotidien. Extrêmement **peu de commerces** sont implantés à proximité directe des logements du périmètre : l'ensemble des habitants et des acteurs locaux souhaiteraient voir un



commerce alimentaire à tarifs accessibles s'installer dans le quartier.

- Le quartier manque d'espaces où les habitants peuvent se retrouver et partager un repas.
- Les foyers défavorisés sont sujets à une **précarité alimentaire** importante relevée par les acteurs locaux : peu de moyens économiques et donc inaccessibilité des produits bios vendus dans les commerces bios existants, méconnaissance de certains

légumes ou de l'intérêt d'une bonne nutrition pour la santé.

- On observe une synergie d'initiatives portées sur l'alimentation par des acteurs du quartier : distribution de paniers alimentaires (No Javel!), légumerie en cours de développement (Commune et Maison de l'emploi de Forest) et intérêt pour la promotion d'une alimentation saine et durable de la part de plusieurs acteurs locaux.

RÉFÉRENCES

Initiatives similaires : nous n'avons pas identifié de projets similaires dans leur globalité (logistique commune entre différents pôles alimentaires), mais voici des initiatives correspondant en particulier aux pôles de cantine solidaire et épicerie solidaire :

- **restaurant social Les Uns Les Autres à Molenbeek**, assurant des repas chauds à tarifs adaptés (en fonction de la situation

sociale) et la formation des travailleurs.

- **épicerie sociale Les Capucines à Bruxelles** proposant des produits alimentaires pour les familles en situation de précarité. L'épicerie emploie des personnes éloignées du marché de l'emploi et les forme. Elle organise aussi la réparation de repas avec les produits invendus sous forme d'ateliers de cuisine à destination des habitants.



ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Mutualiser un local de rencontre facilement accessible aux habitants
- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action
- ✓ Soutenir des initiatives en faveur des publics marginalisés
- ✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents
- ✓ Soutenir en priorité les acteurs locaux déjà implantés sur le territoire
- ✓ Favoriser la création d'emplois locaux
- ✓ Créer des points d'activation aux interfaces
- ✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 270.000,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DU PÔLE _____ 270.000,00 €

sources de financements complémentaires potentiels : FEDER, Good Food, Be Circular, Action Climat



porteur(s) de projet

Commune de Forest – Service(s) à définir (en étroite collaboration avec No Javel !)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Service Développement Durable et Végétalab – Foyer du Sud – APRE Services – Maison de l'Emploi – Mission Locale pour l'Emploi – Ensemble des partenaires du quartier – ...

CONTEXTE

Au regard du diagnostic, il apparaît que le tissu économique du quartier est très pauvre, ce qui implique que les habitant.e.s doivent en sortir pour tout achat du quotidien. De plus, les nombreux foyers défavorisés du périmètre sont sujets à une précarité alimentaire importante (relevée par les acteurs locaux) et une part des citoyen.ne.s

fait face à des difficultés d'insertion socio-professionnelle. Partant de ces constats et profitant d'une synergie d'initiatives liées à l'alimentation portées par des acteurs du quartier (No Javel !, Commune de Forest, Maison de l'Emploi, APRE Services, etc.), l'idée du projet FOodREST a germé.

DESCRIPTION

FOodREST sera un pôle d'initiatives répondant aux enjeux de l'alimentation et de l'insertion socio-professionnelle, à travers la mise en place d'un cycle complet allant de la production à la vente, en passant par la transformation, la sensibilisation et la restauration. A terme, il sera composé d'une cantine solidaire, d'une épicerie de quartier, d'un pôle de distribution de paniers d'invendus alimentaires bio, d'une légumerie

et de la gestion d'une logistique douce et commune à ces initiatives. Le rôle de la coordination sera d'initier ces actions par la définition d'un mode de fonctionnement général du projet et de ses différents axes, d'une forme juridique adaptée au projet, de la manière de répondre aux enjeux d'emploi et d'alimentation ainsi que par la recherche de financements complémentaires et de gestionnaires des opérations / espaces.

OBJECTIFS

- Favoriser les synergies entre les projets liés à des enjeux similaires dans le quartier
- Initier la création d'un tissu économique et d'emplois dans le périmètre
- Contribuer à l'insertion socio-professionnelle des habitant.e.s
- Rendre accessibles des produits alimentaires de qualité à des tarifs adaptés aux publics précarisés
- Sensibiliser à une meilleure alimentation et à une consommation plus durable
- Permettre aux habitant.e.s de partager des repas en communauté dans un lieu convivial et à un tarif abordable
- Agir contre le gaspillage alimentaire
- Valoriser le processus d'économie circulaire

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 120.000,00 €

FOodREST

Opérations NoJavel!



porteur(s) de projet

No Javel ! ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Acteurs (associatifs et communaux) financés dans le cadre du CQD 2 Cités – CPAS de Forest – Autres CPAS de la Région bruxelloise – 4 Wings – Commune de Forest – Partenaires du quartier – ...

CONTEXTE

Le projet est né d'un double constat : un nombre croissant de personnes se retrouvent en situation de précarité, peinant à trouver des solutions pour s'alimenter et une quantité importante d'aliments sont quotidiennement gaspillés et jetés. Estimant que les personnes précaires devraient également avoir accès à une alimentation de qualité et que la solidarité

est un moyen d'épanouissement, No Javel! fait le choix de récupérer et redistribuer des invendus exclusivement bio, végétariens ou végétaliens. Ayant pour crédo « par les précaires, pour les précaires », l'association inclut à tous les niveaux – et tout particulièrement au sein des bénévoles – des personnes issues de son public-cible.

DESCRIPTION

Ce projet se décline en plusieurs actions :

- Distribution de colis alimentaires bio pour apporter une nourriture de qualité et diversifiée à une population qui n'a pas toujours la possibilité d'y avoir accès
- Fonctionnement « par les précaires, pour les précaires » : Participation de 120 bénévoles tou.te.s issu.e.s des bénéficiaires du projet et renforcement de cette équipe par des personnes issues du périmètre.
- Engagement de personnes en art.60 ou directement employées au sein de l'ASBL ;

renforcement des équipes

- Création d'un réseau solidaire de citoyen-ne-s autour des questions de la solidarité, de l'anti-gaspillage et de l'écologie
- Renforcement du pôle logistique de redistribution aux autres associations
- Développement du cycle « récupération d'invendus – revalorisation en denrée ou en compost – production de fruits/légumes locaux redistribués – cuisine par le voisinage »

OBJECTIFS

- Permettre à une part non négligeable de la population du quartier d'avoir accès régulièrement à une alimentation de qualité.
- Contribuer à une verdurisation des assiettes.
- Devenir un lieu d'échange et de solidarité, permettant la sortie de l'isolement que la précarité peut provoquer.
- Renforcer la collaboration étroite inter-associations au sein du périmètre.

- Permettre à des personnes éloignées du milieu du travail de s'en rapprocher par la formation et l'ouverture de postes en art.60.
- Sensibiliser les habitant.e.s à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Tisser un réel réseau de solidarité.
- Contribuer à l'allègement de la pression que constitue l'alimentation sur la bourse des ménages précaires.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 150.000,00 €

type d'opération	opération brique
action	commerce alimentaire réaménagement du local du PCS Bempt en épicerie solidaire
adresse et site	Square Madelon, 13
surface à aménager	110 m ²
PRAS	D264n3 - zone d'habitation à prédominance résidentielle
état actuel	local du PCS Bempt propriété et gestion : Foyer du Sud
opérations liées	E.1 FOodREST E.5 Surfaces productives (opération de réserve) F.3 Accompagnement à la création d'équipements
porteur(s) pressenti(s)	à définir dans le cadre de la dynamique FOodREST
partenaire(s) potentiel(s)	Maison de l'Emploi de Forest Foyer du Sud
gestionnaire(s) futur(s)	à définir dans le cadre de la dynamique FOodREST
issu des projets-candidats	E1 Une épicerie bio et solidaire



© Alimentation Générale, St-Gilles

L'épicerie Alimentation Générale à St-Gilles ci-dessus ne constitue pas une référence en terme d'initiative (car elle ne s'adresse pas à un public en situation de précarité) mais en terme d'aménagement : ré-emploi de matériaux (issus de la filière de la logistique alimentaire notamment). ▲

CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » du diagnostic pour plus de détails.

- Les habitants du périmètre doivent sortir du quartier pour tout achat du quotidien. Extrêmement **peu de commerces** sont implantés à proximité directe des logements du périmètre : l'ensemble des habitants et des acteurs locaux souhaiteraient voir un commerce alimentaire à tarifs accessibles s'installer dans le quartier.
- Les deux locaux en rez-de-chaussée sur le square Madelon de la Nouvelle Cité ont été conçus initialement pour accueillir un équipement collectif ou un commerce de proximité. Le local aujourd'hui occupé par le PCS Bempt bénéficie d'une très bonne visibilité et accessibilité (hyper proximité avec l'arrêt de tram).
- La création du Foyer de Quartier (opération C.1) permet d'aménager des locaux associatifs plus spacieux et adaptés aux activités du PCS Bempt, qui pourra donc s'y installer, libérant le local actuel.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- RENOLUTION (Bruxelles Environnement) : exemplarité énergétique du bâtiment.
- GoodFood (Bruxelles Environnement) : aménagement d'une épicerie sociale, sensibilisation à une alimentation saine et durable.

OBJECTIFS

voir les ambitions A10, B9, C3, C8, C10 du cahier de vision pour plus de détails.

- Créer un commerce alimentaire de proximité visible depuis la chaussée de Neerstalle (axe principal) et à proximité d'un arrêt de transport public.
- Rendre accessibles des produits alimentaires de qualité à des tarifs adaptés aux publics précarisés du quartier.
- Sensibiliser à une meilleure alimentation et à une consommation plus durable.
- Activer les squares de la Nouvelle Cité et encourager le passage d'usagers extérieurs au quartier, pour favoriser la mixité dans l'espace public et le contrôle social.
- Créer un espace collectif utile à tous les habitants du quartier, support de création d'une vie de quartier animée et conviviale.

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet consiste à réaménager un local en épicerie solidaire, avec mission d'auteur de projet.
- Le réaménagement devra permettre le bon fonctionnement de l'épicerie solidaire telle que mise en place par l'opération E.1 FOodREST, et devra privilégier le réemploi de matériaux déjà présents dans le local.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Un contact doit être pris avec les gérants de la supérette Suny au nord du périmètre, pour informer du projet et discuter d'une éventuelle complémentarité entre les offres.
- Une bonne transmission d'informations avec les porteurs de l'opération FOodREST doit être assurée pour la définition des besoins en termes d'espace et d'aménagement. Le coordinateur créé par l'opération F.3 Accompagnement à la création d'équipement pourra assurer ce lien.
- Le local sera occupé jusqu'à la fin du chantier du Foyer de Quartier par le PCS Bempt, mais le local vide situé en face est déjà libre et pourra accueillir provisoirement l'épicerie solidaire.
- Contact et discussion à réaliser avec Habitat & Rénovation (PCS Bempt) concernant la question de leur potentiel déménagement.

gestion

- Nécessité de définir précisément le gestionnaire du local et de l'épicerie : les opérations E.1 FOodREST et F.3 Accompagnement à la création d'équipements doivent permettre de définir précisément la gestion d'ici la fin de la phase des projets socio-économiques.

rénovation et fonctionnement

- Organiser une logistique douce commune épicerie – ressourcerie – cantine sociale – potagers (via FOodREST) avec des vélos cargo pour éviter du charroi de camionnettes/poids-lourds.
- Réaménagement d'un local occupé : réemploi au maximum de ce qui s'y trouve pour ce chantier ou d'autres chantier (lien notamment avec la ressourcerie, toute proche) : mobilier, matériel, matériaux, etc.

PHASAGE



ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Impulser la création d'un petit noyau commercial d'hyper-proximité
- ✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier
- ✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics-cibles différents
- ✓ Favoriser la création d'emplois locaux
- ✓ Créer des points d'activation aux interfaces
- ✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	67.290,80 €	CQD part communale	0,00 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION	67.290,80 €		

type d'opération	opération brique
action	équipement de proximité réaménagement du local vide en rez-de-chaussée de la Nouvelle Cité en ressourcerie
adresse et site	Square Madelon, 1
surface à aménager	90 m ²
PRAS	D264n3 - zone d'habitation à prédominance résidentielle
état actuel	local inoccupé propriété et gestion : Foyer du Sud
opérations liées	F.3 Accompagnement à la création d'équipements G1 Les habitants à la conquête de leur quartier
porteur(s) pressenti(s)	à définir
partenaire(s) potentiel(s)	Maison de l'Emploi de Forest Foyer du Sud
gestionnaire(s) futur(s)	à définir
issu des projets-candidats	C.2 Ateliers créatifs E.6 Donnez et prenez ce que vous voulez ! E7. Louer et réparer mon vélo, rafistoler mes objets F3 Partager les énergies renouvelables

activités que pourrait accueillir la ressourcerie



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- Une grande partie des habitants du périmètre doit composer avec un logement de petite taille (logements sociaux), souvent sans espace extérieur privatif, et avec peu de moyens financiers. L'acquisition et le stockage de matériel de type vélo, outils de bricolage, électroménager ou autres ustensiles de cuisine, informatique... ne sont pas chose acquise pour tous.
- L'arrivée massive de nouveaux habitants dans le quartier implique de reconstruire les liens de cohésion sociale et de solidarité entre eux.
- La mise à disposition d'objets et autres ressources pour les habitants pourraient être l'opportunité de promouvoir une consommation durable, basée sur la mutualisation du matériel, le réemploi, le recyclage et le «faire par soi-même».
- Un atelier de réparation de vélo est en cours de développement sur le site du Merlo à Uccle (7 minutes à pied du quartier). Pour conserver les liens existants entre les deux quartiers et dans une logique de complémentarité inter-quartier, il s'agit de ne pas dédoubler l'offre du Merlo, mais de lui être complémentaire.
- Le local situé au Square Madelon, 1 est inoccupé. Cette vacance participe à une image négative de la Nouvelle Cité, dont les squares ont par ailleurs besoin d'activation.

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan de Gestion des Ressources et des Déchets (Bruxelles Environnement) : promotion du zéro-déchet.
- Ambitions liées au développement d'une

consommation durable (partage de biens, réparation d'objets, «faire par soi-même» et échange de services (BE, repairs-café, Système d'Echange Local).

OBJECTIFS

voir les ambitions A10, B10, C8 du cahier de vision pour plus de détails.

- Investir un local vide du quartier.
- Activer les squares de la Nouvelle Cité.
- Permettre la mutualisation de matériel et l'échange de services et développer les liens de solidarité entre habitants.
- Encourager à des pratiques de consommation

plus durables et plus circulaires.

- S'appuyer sur des dynamiques existantes ou en cours de développement dans le quartier et ses alentours (donnerie, repair café...) et les compléter.
- Encourager le « faire par soi-même » et l'autonomisation des publics.

DESCRIPTION DU PROJET

- Aménagement du local casco du square Madelon, 1 pour créer une ressourcerie, répondant à ces objectifs :
 - stockage de matériel mis à disposition des habitants selon un système de partage ;
 - organisation d'ateliers créatifs (type fabrication d'objets ou de produits ménagers, de couture etc) ;
 - accueil du public et échange de services entre habitants.
- Le projet vise à compléter l'offre en cours de développement sur le site du Merlo et à créer une interface locale, qui pourra être pensée comme une antenne du repair-café Merlo. La forme du partenariat est encore à étudier.
- Les ateliers de réparation de vélo doivent

rester sur le site du Merlo. La mise à disposition d'objets de la vie quotidienne sur place permettra néanmoins de toucher le public du quartier de manière plus efficace, et pourra fonctionner en lien avec le repair-café du Merlo.

- Sur le modèle des Systèmes d'Échanges Locaux, la ressourcerie pourra également être le lieu d'organisation d'échanges de services entre habitants : préparation de repas, aide ménagère, soin et beauté, petits travaux, garde d'enfants...
- En lien avec l'école de la propreté prévue dans l'opération D.1 Services aux citoyens, récupération des déchets recyclables dans le cadre de projets créatifs.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

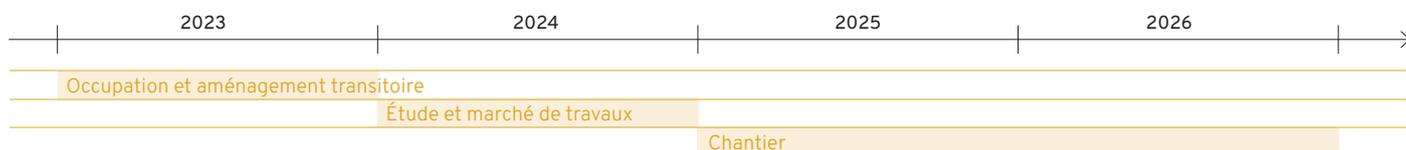
opérationnalisation et gestion

- Le local étant déjà libre, le chantier d'aménagement peut démarrer à court-terme.
- Cependant, le fonctionnement et la gestion étant encore à étudier, l'aménagement du local pourrait permettre dans un premier temps d'accueillir l'épicerie solidaire montée par l'opération FOodREST, et qui correspond à un besoin prioritaire. Le déménagement du PCS Bempt au sein du Foyer de Quartier permettra ensuite d'implanter l'épicerie dans le local en face, et donc de libérer la ressourcerie.
- La gestion de la ressourcerie est encore à étudier et définir. Dans l'idéal, un ou plusieurs acteurs locaux se chargeraient de la gestion et du bon fonctionnement de la ressourcerie. Des partenariats avec un ou plusieurs services communaux pourraient être envisagés.

rénovation et fonctionnement

- Synergie à créer avec les projets socio-économiques et les initiatives existantes :
 - prévoir des espaces de stockage suffisants ;
 - pourrait jouer un rôle de conciergerie de quartier en même temps ;
 - mettre en place une récupération des déchets (PMC, cartons...) générés par le projet FOodREST (cagettes de fruits, emballages divers, etc) pour réemploi dans la ressourcerie : mise à disposition des habitants et acteurs pour des projets divers, atelier de fabrication encadré...
- Minimiser l'énergie grise des matériaux utilisés dans l'aménagement intérieur et privilégier le réemploi.

PHASAGE



ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier
- ✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux
- ✓ Soutenir les habitants dans leurs initiatives personnelles pour améliorer leur quartier
- ✓ Créer des points d'activation aux interfaces

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 76.874,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 76.874,00 €

type d'opération	action socio-économique
action	formation professionnelle et végétalisation renforcement des activités du végétalab et mise en pace de formations qualifiantes
opérations liées	E.1 FOodREST
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest - service développement durable (Végétalab) Mission locale de Forest
issu des projets-candidats	E.2 Formations qualifiantes vers l'emploi E.4 Végétalab : végétalisation et jardinage

CONSTATS

voir le chapitre 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » (p.31 : un paysage socio-spatial marqué par la précarité) et le chapitre 4 « Des espaces publics de proximité délaissés » du diagnostic pour plus de détails.

- Les habitants mobilisés pour le cadre de vie du quartier font le constat d'une gestion peu écologique et parfois peu efficace sur les espaces verts du quartier, en particulier sur les espaces verts de proximité (en dehors du parc du Bempt).
- Souvent, les jardiniers communaux ne sont pas ou peu formés à la gestion écologique des espaces verts (gestion différenciée).
- La transition vers une gestion plus écologique doit s'opérer à une grande échelle, mais le quartier possède des caractéristiques qui pourraient permettre d'initier une dynamique locale d'apprentissage de la gestion différenciée :
 - la présence du Végétalab dans le parc du Bempt, qui produit les espèces ensuite plantées dans les espaces publics communaux ;
 - la présence de nombreux espaces verts de typologies différentes au sein du quartier (parc du Bempt, venelles et placettes, talus, bandes plantées en voirie, noues...)
- la présence de nombreux potagers au sein du quartier et aux alentours.
- Le diagnostic révèle une disparité de la couverture végétale dans le quartier, avec des zones très peu végétalisées (zone Katanga en particulier).
- Plusieurs habitants et acteurs souhaiteraient mener des petites actions de déminéralisation ou de végétalisation du quartier.
- Les jeunes du quartier sont soumis à des difficultés d'insertion professionnelle.
- Le taux de chômage des habitants du quartier est supérieur à la moyenne régionale. Le niveau de qualification socio-professionnelle de certains habitants est un frein à l'emploi.
- La transition vers une gestion plus écologique des espaces publics en général est une ambition portée à l'échelle régionale. Le besoin de personnel d'entretien et de jardiniers paysagistes formés à la gestion différenciée et aux enjeux écologique va aller en s'accroissant.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Renforcer la qualité paysagère des espaces publics
- ✓ Assurer un meilleur entretien des espaces publics
- ✓ Proposer des formations qualifiantes accessibles
- ✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux
- ✓ Soutenir les habitants dans leurs initiatives personnelles pour améliorer leur quartier

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 374.000,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DU PÔLE _____ 374.000,00 €

Formation professionnelle et espaces verts

Formations professionnalisantes



porteur(s) de projet

Mission Locale pour l'Emploi de Forest ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Différents partenaires de la Maison de l'Emploi de Forest – Végétalab (Projet de pépinière porté par le Service Développement Durable de la Commune de Forest)
- ...

CONTEXTE

La Mission Locale pour l'Emploi de Forest a dressé des constats liés à la problématique de l'emploi au sein du quartier. Premièrement, les jeunes du quartier sont particulièrement soumi.se.s à des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Ensuite, le taux de chômage des habitant.e.s du quartier est supérieur à la moyenne régionale et le niveau de qualification socioprofessionnelle

de certain.e.s habitant.e.s est un frein à l'emploi. Enfin, la transition vers une gestion plus écologique des espaces publics est une ambition portée à l'échelle régionale. Le besoin en personnel d'entretien et paysagistes formé.e.s à la gestion différenciée et aux enjeux écologiques va donc s'accroître.

DESCRIPTION

De ces constats, est né le projet de créer des formations professionnelles à destination en priorité des jeunes du quartier. Ces formations s'appuieront sur le profil et les savoir-faire des habitant.e.s du quartier mais aussi sur des filières professionnalisantes porteuses d'emploi. Une de ces formations sera tournée vers la thématique de la gestion des espaces verts. Le Végétalab (voir projet E.4.2.) sera le

point de départ et la ressource pour la mise en place de la formation. Ainsi, les espaces verts du quartier pourront être un terrain d'apprentissage et de mise en pratique. Le projet proposera également d'autres types de formations, tournées vers des domaines porteurs d'emploi et adaptés aux qualifications et attentes des jeunes et autres habitant.e.s en recherche d'emploi du quartier.

OBJECTIFS

- Agir sur des compétences en lien avec les besoins du marché de l'emploi
- Soutenir les habitant.e.s du quartier et en particulier les moins qualifié.e.s, les demandeur.euse.s d'emploi non-occupé.e.s et les jeunes dans leur mise à l'emploi
- Accompagner les publics éloignés du marché du travail
- Rechercher des solutions intégrées en vue de réduire les inégalités sociales dans le marché de l'emploi
- Revaloriser les métiers dits « manuels », de première qualification et intermédiaire
- Développer des projets de proximité en proposant une expérience professionnelle pour répondre à des besoins collectifs et lutter contre l'exclusion sociale

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 264.500,00 €

Formation professionnelle et espaces verts

Le Végétalab, la pépinière communale au service de la végétalisation de l'espace public



porteur(s) de projet

Service Développement Durable (Commune de Forest)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Service des Espaces Verts (Commune de Forest) – Habitat et Rénovation – Apis Bruoc Sella – ...

CONTEXTE

Le Végétalab a vu le jour dans le cadre de la réflexion du Service Développement Durable de Forest sur la lutte contre les effets du changements climatiques : perte de biodiversité, augmentation des phénomènes

d'îlots de chaleur et d'inondations, etc. La pépinière entend apporter une réponse en proposant une végétalisation écologique et riche en biodiversité des espaces publics.

DESCRIPTION

Le Végétalab, la pépinière communale, tend à développer une production locale et écologique (sans intrant chimique, sans énergie fossile, arrosage à l'eau de pluie) de plantes vivaces ayant un intérêt pour la biodiversité. Les plantes sont produites à partir de semences récoltées dans les parcs de Bruxelles et elles sont mises gratuitement à disposition de tout projet de végétalisation de l'espace public. Au-delà de la

production, le Végétalab est aussi un lieu de rencontres, d'échanges, de formation et d'accompagnement des dynamiques de végétalisation. Exemples d'activités :

- Animations pour les habitant.e.s du quartier sur le thème de la nature en ville
- Distribution de plantes aux (initiatives) citoyen.ne.s en vue de la végétalisation de leur rue et/ou leur quartiers
- Activités de sensibilisation au changement climatique (fresque climat, etc.)

OBJECTIFS

- Produire localement, biologiquement et à petite échelle des plantes indigènes (et sauvages) ayant un intérêt pour la biodiversité pour les massifs entretenus par le Service Espaces Verts et les initiatives citoyennes de végétalisation de l'espace public.
- Viser l'autonomie communale en termes de végétalisation (récolte des semences, multiplication des plantes, revitalisation des plantes endommagées...)
- Être un lieu de rencontre des acteurs de la végétalisation (professionnels, citoyens,

- étudiants, associatifs,...)
- Être un lieu de recherche et d'apprentissage sur la végétalisation de la ville
- Accompagner les citoyen.ne.s dans leurs démarches de végétalisation de leur rue et quartier en les conseillant, en leur fournissant les plantes, en leur prêtant du matériel, etc.
- Contribuer à l'anticipation et à la réduction des impacts présents et à venir du changement climatique en végétalisant les rues du quartier.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 109.500,00 €

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	surfaces productives aménagement des locaux casco du site Van Roy en surfaces productives
adresse et site surface à aménager PRAS état actuel	Chaussée de Neerstalle, 150-172, avenue de la Verrerie 15-23 1200 m ² D250v11, D251z2, D250d11, D251a3, D250a10 - zone mixte occupation temporaire avant chantier programmé par le Foyer du Sud propriété et gestion : Foyer du Sud
opérations liées	C.1 Foyer de Quartier E.1 FOodREST E.2 Epicerie solidaire F.3 Accompagnement à la création d'équipements F.4 Maison de la Famille et de la Santé
porteur(s) pressenti(s)	Foyer du Sud
partenaire(s) potentiel(s)	Commune de Forest Maison de l'Emploi de Forest
gestionnaire(s) futur(s)	occupants : No Javel et autres occupants à définir
issu des projets-candidats	D.11 Distribution de paniers alimentaires E.3 Entreprise à But d'Emploi



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » (p. 92 : travailler = sortir du quartier ?) du diagnostic pour plus de détails.

- Le tissu économique du quartier et de ses alentours est très pauvre : hormis les commerces autour de la place St-Denis, on y trouve **peu de structures pourvoyeuses d'emploi** ou participant à une économie locale.
- Les habitants du périmètre (en particulier, les jeunes des familles locataires sociales) font face à des **difficultés importantes d'insertion socio-professionnelle**.
- Le projet initié par l'opération E.1 FOodREST consiste à la création d'un petit système d'initiatives connectées portant sur l'alimentation et porteuses de formations et d'emplois locaux (épicerie solidaire, cantine solidaire, distribution de paniers alimentaires, légumerie). Ces différents services vont nécessiter de mettre en place une logistique commune d'approvisionnement et de stockage des produits alimentaires.
- Le Foyer du Sud prévoit la construction de 100 logements sociaux et de surfaces d'équipements à définir (2000-3000 m²) sur le site Van Roy. Ces surfaces vont être construites casco et aucune affectation n'est prévue par le Foyer du Sud : le CQD est l'occasion d'y insérer des fonctions faisant sens pour le quartier.

- L'asbl No Javel!, qui assure la distribution de paniers alimentaires (projet essentiel pour le quartier et soutenu via l'opération

E.1 FOOdREST occupe temporairement les locaux du site Van Roy (avant leur destruction prévue par le projet du Foyer du Sud).

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Be Circular (Bruxelles Environnement) : promotion d'une logistique douce dans le cadre d'une économie locale, solidaire et circulaire + aménagement privilégiant le

réemploi de matériaux et mobilier.
 • GoodFood : opération essentielle au fonctionnement pérenne du projet FOOdREST.

OBJECTIFS

voir l'ambition B9 du cahier de vision pour plus de détails

- Donner une affectation et aménager les surfaces casco prévues dans le projet Verrerie sur le site Van Roy par le Foyer du Sud.
- Permettre l'installation pérenne et le renforcement des activités de l'acteur opérant la distribution des paniers alimentaires (No Javel!) dans le cadre du projet FOOdREST.
- Permettre la mise en place d'une logistique

commune avec déplacements doux entre la plateforme logistique (intégrée dans les surfaces productives), la cantine, la légumerie et l'épicerie.
 • Créer des emplois locaux et dynamiser le tissu économique du quartier.
 • Via le projet FOOdREST, lutter contre la précarité alimentaire et soutenir une économie locale, solidaire et circulaire.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à aménager une partie des futurs locaux casco construits dans le cadre du projet Verrerie par le Foyer du Sud en surfaces productives, pouvant accueillir :

- l'asbl No Javel! pour la distribution de leur paniers alimentaires et les autres activités associées menées par cet acteur ;

- la logistique commune aux initiatives mises en place par le projet FOOdREST ;
- à terme, d'autres activités productives génératrices d'emploi et liées à l'économie circulaire.

Le projet sera porté par le Foyer du Sud, qui reste propriétaire des espaces.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Il s'agit d'une opération de réserve qui nécessite des financements complémentaires pour être réalisée.
- Coordination avec l'opération F.3 Accompagnement à la création d'équipements, dont l'objet est précisément de définir le fonctionnement et la gestion de l'équipement et de trouver des financements complémentaires.
- Coordination avec l'opération F.4 Maison de la Famille et de la Santé, qui s'insérera également dans le site Van Roy. La cohabitation entre les différentes fonctions (production, équipement médico-social et logement) devra être étudiée.

- Le projet Verrerie est en cours de conception. Un lien étroit avec les équipes chargées de la conception des espaces (gros-oeuvre) doit être maintenu pour orienter le projet vers la conception d'espaces adaptés à l'intégration de surfaces productives dans un îlot résidentiel (flexibilité des espaces productifs, acoustique...).

aménagement

- Privilégier l'utilisation de matériaux entrants de réemploi, locaux, durables...
- Porter une attention spécifique à l'acoustique entre les surfaces productives et les logements.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

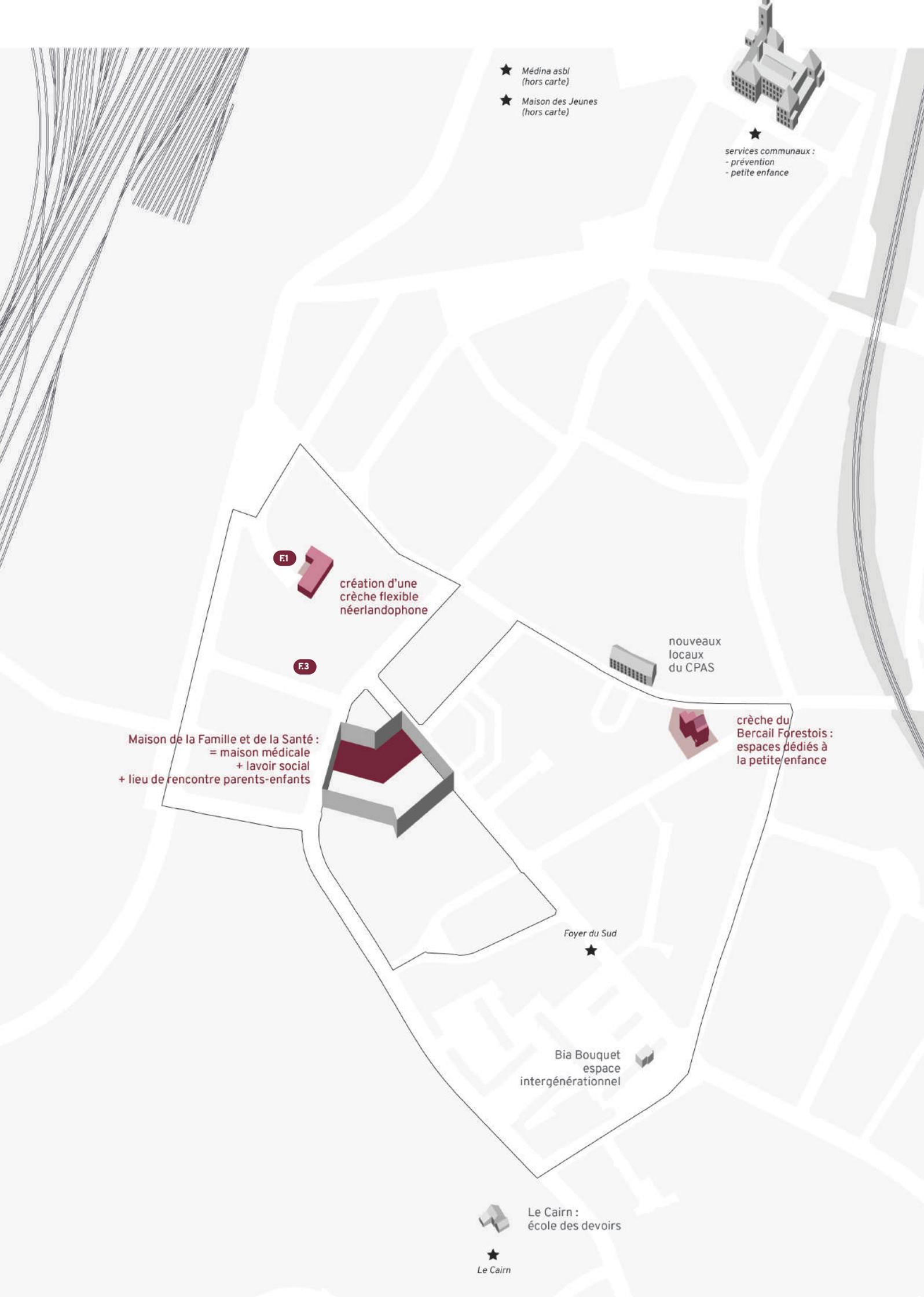
✓ Favoriser la création d'emplois locaux

BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 1.434.412,00 €

sources de financements complémentaires potentiels : Action Climat, Good Food, FEDER, Be Circular



★ Médina asbl
(hors carte)

★ Maison des Jeunes
(hors carte)



★ services communaux :
- prévention
- petite enfance

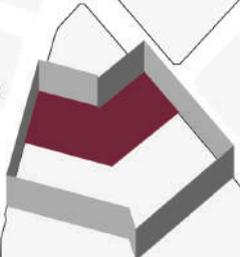
F1



création d'une
crèche flexible
néerlandophone

F.3

Maison de la Famille et de la Santé :
= maison médicale
+ lavoir social
+ lieu de rencontre parents-enfants



nouveaux
locaux
du CPAS



crèche du
Bercail Forestois :
espaces dédiés à
la petite enfance

Foyer du Sud



Bia Bouquet
espace
intergénérationnel



Le Cairn :
école des devoirs

★
Le Cairn

Les pages suivantes présentent les opérations prioritaires et de réserve répondant à l'ambition d'accompagner et soutenir les habitant.e.s au quotidien.

Face à la précarité observée des ménages du quartier et à l'arrivée significative de nouveaux habitants, le programme propose de mettre en place des actions briques et socio-économiques d'accompagnement social et médical et d'accueil de la petite enfance. Trois équipements permettent de créer les structures manquantes à proximité des logements (crèche des Huileries, espace petite enfance au Bercaïl et Maison de la Famille et de la Santé), et des actions socio-économiques portées par des acteurs locaux permettent d'initier l'accompagnement à court terme sur les enjeux identifiés comme prioritaires : aide à la scolarité, soutien à la parentalité, prise en charge des jeunes, émancipation des femmes et préventions diverses.

La Maison de la Famille et de la Santé étant à ce stade une opération de réserve, dont les financements et la gestion future doivent encore être étudiés, le programme met en place une action d'accompagnement à la création de cette structure essentielle pour les publics précarisés du quartier.

opérations prioritaires

F.1	Crèche néerlandophone des Huileries	brique
F.2	Jeunesse, Famille et santé	socio-éco
F.3	Accompagnement à la création d'équipements	socio-éco

opérations de réserve

F.4	Maison de la Famille et de la Santé	brique
F.5	Espace petite enfance au Bercaïl	brique

type d'opération	opération brique
action	accueil petite enfance aménagement du rez casco des Huileries pour créer une crèche flexible de 36 places
adresse et site	avenue des Huileries, 49
surface à aménager	624 m ² (intérieur) et 120 m ² (jardin)
PRAS	D299c - zone d'habitation
état actuel	local casco inoccupé propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	-
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	groupe de travail Petite Enfance du CPAS
gestionnaire(s) futur(s)	à définir
issu des projets-candidats	D.2 Une crèche néerlandophone aux Huileries D.3 Crèche multi-accueil flexible



CONSTATS

voir le chapitre 3 « Une dépendance forte aux centralités locales » (p. 88 : équipements éducatifs) du diagnostic pour plus de détails.

- La présence de plusieurs crèches au sein du quartier ne suffit pas à endiguer la **pénurie régionale de places d'accueil pour la petite enfance**. Ce manque de place se reflète sur le quartier et en particulier pour les familles précaires.
- Les crèches classiques semblent **peu adaptées aux besoins des familles précaires** du périmètre, pour des raisons économiques mais aussi par manque de flexibilité des structures proposées ou par contraintes d'horaires (travail en horaires décalés...).
- Le local vide situé au rez-de-chaussée des Huileries a été pensé pour accueillir une crèche mais n'a pu être aménagé faute de financements. Il bénéficie d'une implantation idéale pour une structure d'accueil de la petite enfance, car est positionné à l'écart du trafic automobile, longé par un passage public réservé aux mobilités actives et pas des espaces verts.
- Le local bénéficie d'un jardin clôturé.

OBJECTIFS

voir les ambitions B1 et B4 du cahier de vision pour plus de détails.

- Créer des places en milieu d'accueil de la petite enfance.
- Anticiper les besoins croissants de prise en charge de la petite enfance avec l'arrivée massive de nouveaux habitants.
- Investir le local vide des Huileries de façon pérenne.
- Adapter certaines places d'accueil aux familles en situation de précarité.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en l'aménagement du local vide des Huileries (construit casco) pour la création d'une crèche néerlandophone de 36 places.

- La crèche doit être pensée de manière à proposer un accueil adapté. La mise en place de la crèche permettra de définir précisément le mode de fonctionnement de la crèche (multi-accueil, horaires adaptés, place d'accueil d'urgence ou réservées à des asbl...). Plus des mesures d'accessibilité

seront mises en place, plus la crèche pourra toucher les familles du périmètre, notamment les locataires sociaux.

- A terme, un lien avec la Maison de la Famille et de la Santé (opération F.4) et l'espace petite enfance au Bercaill (opération F.5) pourra être établi, notamment pour l'accueil d'urgence d'enfants en situation familiale difficile, ou identifier/ relayer les familles vers les structures médico-sociales et de soutien à la parentalité.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Coordination étroite avec l'opération D.2 Antenne de quartier, qui consiste en un chantier participatif pour l'occupation temporaire de ce même local avant le démarrage du chantier de la crèche. Les aménagements réalisés lors du chantier participatif devraient constituer une première base à compléter pour l'aménagement de la crèche, dans la mesure des moyens de l'opération D.2. La bonne transmission des informations de la part du porteur de la crèche au porteur du chantier de l'antenne sera primordiale (normes, besoins spatiaux...).
- La Commune n'étant pas encore un pouvoir organisateur de crèche néerlandophone, les financements VIPA de la communauté flamande nécessitent de trouver un pouvoir organisateur tiers préalablement au projet d'aménagement. Il sera dès lors nécessaire de définir préalablement les modalités de désignation d'un futur gestionnaire (marché de concession...) pour ensuite affiner les plans d'aménagement.

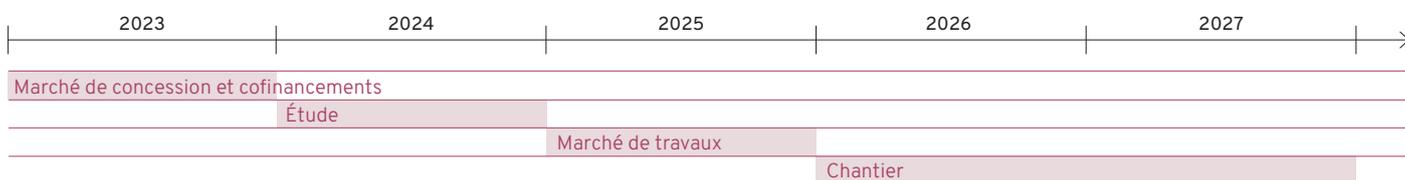
aménagement

- Maximiser la capacité d'accueil de la crèche.
- Privilégier l'utilisation de matériaux entrants de réemploi, locaux, durables...
- Définir des modalités de stationnement vélo (y compris cargo) avec le gestionnaire du parking vélo sécurisé situé à côté de la crèche.

fonctionnement de la crèche

- Favoriser l'insertion socio-professionnelle (embauche de personnel local issu des filières d'ISP) ou favoriser les parents à la recherche d'un emploi/formation ;
- Définir les modalités d'un accueil flexible et adapté aux besoins du quartier dans le cadre de la réglementation néerlandophone inhérente à la petite enfance.
- Opter pour les langes lavables ou compostables.

PHASAGE



ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Créer un lieu d'accueil à la petite enfance adapté aux besoins des familles précaires

✓ Assurer une présence publique dans le quartier

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 360.223,78 € CQD part communale _____ 0,00 €

Financement complémentaire envisagé : VIPA _____ 347.225,47 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 707.449,25 €

type d'opération	action socio-économique
action	accompagnement social et à la jeunesse, activités de terrain 4 volets : scolarité, activités jeunesse, sport féminin, prévention et cohésion sociale
opérations liées	F.4 Maison de la Famille et de la Santé (opération de réserve) F.5 Espace accueil petite enfance au Bercail (opération de réserve)
porteur(s) pressenti(s)	Le Cairn Maison des Jeunes de Forest Médina asbl service Prévention
issu des projets-candidats	C.10 Des activités sportives pour tous et toutes D.9 Des aides à la scolarité D.4 Lieu de rencontre parents-enfants (partie soutien à la parentalité)

CONSTATS

voir le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- La précarité économique des foyers de locataires sociaux du quartier amène d'autres difficultés : insertion sociale et culturelle, gestion du logement, difficultés intra-familiales, échec scolaire, repli sur soi...
- Les jeunes sont particulièrement concernés : ils font parfois face à un échec scolaire, une méfiance voire un rejet des institutions et on observe une tendance au repli sur soi ou à un risque de petite délinquance.
- Les acteurs locaux en contact avec la jeunesse pointent la **nécessité de prise en charge des jeunes** via des activités et accompagnements favorisant leur autonomisation, leur confiance en eux et insertion dans la vie collective.
- Les difficultés matérielles, financières et parfois relationnelles dans les familles pèsent sur la scolarité des enfants et l'offre d'aide à la scolarité est très limitée dans le quartier.
- Le **public féminin** (adultes et adolescentes) reste souvent en retrait des activités proposées, notamment des activités sportives. Les adolescentes expriment le souhait de pouvoir faire du sport dans un cadre sécurisant et permettant leur émancipation du cadre familial.
- La sociabilité de nombreuses femmes du quartier passe presque quasi-exclusivement par les rencontres autour des enfants, lors de temps d'attente pendant des activités. Le renforcement des activités récréatives permettra de prolonger ce cadre de sociabilité. L'action d'accompagnement de ses femmes, pour la plupart d'entre-elles issues de l'immigration, doit passer dans un premier temps par un soutien sur le terrain en lien avec leurs préoccupations. Un soutien à la parentalité et une aide à la gestion du logement peuvent être par exemple proposés.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action
- ✓ Soutenir la vie évènementielle et associative locale
- ✓ Renforcer l'offre et l'accessibilité aux activités culturelles et récréatives extrascolaires
- ✓ Assurer une présence publique dans le quartier
- ✓ Soutenir des initiatives en faveur d'une meilleure inclusion des publics marginalisés
- ✓ Renforcer l'offre d'aide à la réussite scolaire

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 421.000,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DU PÔLE _____ 421.000,00 €



porteur(s) de projet

Le Cairn ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Maison des Jeunes de Forest – Département de la Prévention (Commune de Forest) – Médina – Forest Quartiers Santé – ...

CONTEXTE

Le Cairn propose une école des devoirs (EDD) depuis plusieurs années. L'association est également agréée et subventionnée par l'ONE pour cette activité. Sa capacité d'accueil par séance d'école de devoirs se limite actuellement à 20 enfants et 15 adolescents. Très régulièrement, elle reçoit de nouvelles demandes pour inscrire des élèves à l'école des devoirs primaire. Ce service de soutien scolaire étant très

demandé et les associations forestoises ayant des difficultés à créer de nouvelles places au sein de leur service déjà existant, le Cairn souhaite renforcer ses activités d'école de devoirs. Par ailleurs, l'équipe du Cairn constate que les jeunes utilisent les outils informatiques principalement pour leurs loisirs et ne développent pas correctement leur capacité à les rendre utiles à leur scolarité ou, à long-terme, à leur vie active.

DESCRIPTION

Le projet consiste à proposer, durant les périodes scolaires, une école de devoirs (soutien scolaire et accueil temps libre) pour les primaires et les secondaires jusqu'à la 4ème. Durant les congés scolaires, il consiste à proposer des centres de vacances destinés aux enfants âgé.e.s entre 6 et 12 ans et aux adolescent.e.s. Via le CQD 2 Cités, le Cairn souhaite intensifier ces activités en les renforçant et en augmentant le nombre de

places disponibles, par l'engagement d'un éducateur supplémentaire. De plus, le projet tend à développer, dès les premières années primaires, les capacités en informatique des jeunes qui fréquentent l'EDD. Via cet accompagnement, LeCairn souhaite encourager l'autonomie des jeunes dans la maîtrise des outils informatiques en contextes éducatifs et professionnels.

OBJECTIFS

- Offrir un espace d'accueil pour les jeunes dont les parents ne peuvent pas ou éprouvent des difficultés à assurer la scolarité de leur(s) enfant(s).
- Soutenir les jeunes de manière globale dans leur scolarité, soit par l'aide aux devoirs, soit par l'apport d'un soutien aux parents (mise en lien avec des professionnel.le.s, prise de contact avec l'école, etc.).
- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement des jeunes du quartier.
- Apprendre aux jeunes qui fréquentent l'EDD à utiliser les outils informatiques de manière efficace pour leur future vie d'adulte.
- Créer, à terme, une autonomie dans l'usage de l'informatique chez les jeunes du quartier.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 130.000,00 €

Jeunesse, Famille et Prévention

Décentralisation des actions de prévention et de cohésion sociale



porteur(s) de projet

Département de la Prévention (Commune de Forest)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Ensemble du tissu associatif du quartier – Services communaux forestois – Zone de Police Midi – Schola ULB ASBL – ...

Volet 1 – Permanences des services de la Prévention

CONTEXTE

Le sentiment d'insécurité des habitant.e.s du quartier, qui résulte d'une crainte multiforme basée sur des faits déjà existants sur ce territoire, risque de s'aggraver avec la réhabilitation des logements. Ce sentiment d'insécurité des citoyen.ne.s est en corrélation avec les différents faits objectifs mis en lumière ces derniers mois (années 2020-2021) : problèmes liés à la vente et consommation de stupéfiants, vols et petite délinquance, nuisances sonores et incivilités. De plus, suite à différentes requêtes des

travailleurs de terrain sur le territoire du Bempt (associations locales, Foyer du Sud, rapports journaliers des éducateurs de rues et des gardiens de la paix, réunions entre le service de prévention, la Zone Police Midi et la Commune...) et une analyse précise réalisée par la coordination du Département de Prévention, la décentralisation des actions de prévention au sein du quartier apparaît comme nécessaire pour répondre aux différentes problématiques et demandes.

DESCRIPTION

En ce sens, la présence de plusieurs équipes communales de la Prévention et de la Cohésion sociale renforcée dans le quartier, à la fois dans l'espace public (notamment au cœur des « espaces problèmes ») mais aussi, dans les locaux du quartier sous forme des permanences, activités et séances d'information.

Les services concernés sont les suivants :

gardien.ne.s de la paix, éducateur.rice.s de rues, travailleur.euse.s communautaires, service social collectif et médiation, techno-prévention, service population... ainsi que ceux cités dans les volets suivant de cette fiche. A terme, le département projette d'être intégré à la dynamique du futur Foyer de Quartier.

OBJECTIFS

- Décentraliser les actions des services de prévention et de cohésion sociale au sein du périmètre du CQD 2 Cités
- Sensibiliser et informer une partie du public-cible précarisé ayant moins facilement accès à l'information sur les services proposés par la commune
- Offrir un service sur mesure aux habitant.e.s du quartier et ainsi, en faire bénéficier un plus grand nombre.
- Réduire le sentiment d'insécurité des habitant.e.s
- Mettre en place des activités-projets sur l'ensemble des thématiques du présent projet pour les habitant.e.s du quartier
- Créer des liens forts entre les travailleur.euse.s de la prévention, les services communaux, les services de police, les associations et les citoyen.ne.s

Volet 2 – Tutorats et activités de soutien scolaire

CONTEXTE	La précarité économique des foyers de locataires sociaux du quartier amène d'autres difficultés : insertion sociale et culturelle, gestion du logement, difficultés intrafamiliales, échec scolaire, repli sur soi... Les jeunes sont particulièrement concerné.e.s : ils ou elles font parfois face à un échec scolaire, une méfiance voire un rejet des institutions et on observe une tendance au repli sur soi ou à un risque de petite délinquance. Les acteurs locaux	en contact avec la jeunesse pointent la nécessité de prise en charge des jeunes via des activités et accompagnements favorisant leur autonomisation, leur confiance en eux et leur insertion dans la vie collective. Les difficultés matérielles, financières et parfois relationnelles dans les familles pèsent sur la scolarité des enfants et l'offre d'aide à la scolarité, bien que très présente à Forest, reste encore trop limitée dans le quartier.
DESCRIPTION	Ce volet vise à aider les enfants et adolescent.e.s dans leur scolarité, au moyen d'une ouverture de places supplémentaires en école des devoirs à destination des enfants du périmètre et de la mise en place de tutorats individualisés et de permanences par le service de l'Empreinte scolaire afin de	lutter contre le décrochage et la précarité scolaire dans le quartier. Des cours de remédiation seront proposés aux élèves primaires et secondaires du quartier par Schola ULB. Afin d'accrocher le public, des activités culturelles et sportives seront également organisées hors de Forest.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre le décrochage scolaire• Pallier les impacts des difficultés financières de certains parents sur la scolarité de leurs enfants	<ul style="list-style-type: none">• Pallier les difficultés relationnelles de certaines familles, pesant sur la scolarité des enfants et adolescent.e.s• Elargir l'offre d'aide à la scolarité

Volet 3 – Lutte contre le harcèlement et les assuétudes

CONTEXTE	Le département de la Prévention a pu dresser le constat que dans la société actuelle, les jeunes sont confrontés à plusieurs phénomènes problématiques pour lesquels il est nécessaire de trouver des solutions. Parmi eux, le harcèlement et les	assuétudes sont des fléaux contre lesquels il faut en permanence lutter, d'autant plus dans un quartier dont les espaces publics ont été appropriés par des jeunes souvent désœuvrés et en situation socio-économique compliquée.
DESCRIPTION	Dans ce cadre, les travailleurs sociaux de rues du Département travailleront sur la prévention du harcèlement par le biais d'intervenants, de journées de sensibilisation et d'activités diverses. Ils étudieront également la manière « d'attirer » les jeunes afin qu'ils se rendent aux animations en toute confiance.	Concernant les assuétudes, l'action est plus complexe. En effet, un service de prévention ne travaille pas directement sur le deal, ni la consommation. Il prévient plutôt des risques dans son ensemble. L'objectif ici sera donc de travailler avec la jeunesse sur la sensibilisation à la consommation de drogues.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer les problèmes liés à la consommation, la vente et la possession de stupéfiants dans le quartier• Sensibiliser les jeunes à la problématique des drogues	<ul style="list-style-type: none">• Prévenir les situations de harcèlement et y sensibiliser les jeunes du quartier• Contribuer à établir un climat serein et convivial dans le quartier

Volet 4 – Accompagnement à la vie de femme et de mère

CONTEXTE

A l'heure actuelle, la sociabilité de nombreuses femmes du quartier passe presque quasi-exclusivement par les rencontres autour des enfants, lors des temps d'attente pendant des activités. Prolonger ce cadre de sociabilité est primordial et l'action d'accompagnement de ses femmes, pour la plupart d'entre-elles

issues de l'immigration, doit passer dans un premier temps par un soutien sur le terrain en lien avec leurs préoccupations : la parentalité. Le Département Prévention a souhaité apporter, pour ces femmes, un soutien à la maternité, à la charge mentale féminine et à l'isolement qui peut en résulter.

DESCRIPTION

Le projet consistera à créer une activité autour de la féminité et de la maternité. L'essence de cette activité sera de créer du lien entre les femmes du quartier et les équipes de prévention, mais aussi de recréer du lien entre elles, permettre de retrouver leur féminité après la maternité, permettre d'apprendre à s'occuper d'un

enfant (allaitement, change, portage...), permettre de se reconnecter à son corps (yoga, aquagym, balade). Les activités précises proposées dans ce projet, sont encore en cours de réflexion. Il va sans dire que la parole des femmes jouera aussi un rôle important dans les activités proposées.

OBJECTIFS

- Elargir le cadre de sociabilité des femmes du quartier
- Prévenir le sentiment d'isolement des femmes et des mamans
- Soutenir les mères qui subissent une

- charge mentale importante
- Apprendre les « bons gestes » aux mamans en demande
- Favoriser le bien-être et l'émancipation des femmes du quartier

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 68.000,00 €*

*(pour l'ensemble des 4 volets du projet)



porteur(s) de projet

Maison des Jeunes de Forest ASBL (MJF)

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Service Jeunesse (Commune de Forest) – Service Prévention (Commune de Forest) – Le Cairn – Mission Locale de Forest – Centre Culturel de Forest (BRASS)
- ...

CONTEXTE

La rénovation de la Nouvelle-Cité et la relocalisation de ses anciens habitants ont alimenté un sentiment d'insécurité de la population, notamment de par certains faits de violence et/ou de vandalisme, accélérés par le manque de contrôle social. Cette situation a également conduit à une appropriation des squares par un public essentiellement jeune et désœuvré – déjà initialement présent dans le quartier et issu d'un contexte socio-économique

fragilisé – auquel il semble essentiel de proposer des activités, du soutien, des opportunités de création de liens sociaux épanouissants ainsi que des modèles de développement personnel pérennes, positifs et émancipateurs. La présence de la Maison des Jeunes de Forest au sein du quartier et le renforcement de ses dynamiques en partenariat avec les acteurs locaux apparaît comme une proposition pertinente face aux enjeux liés à la jeunesse.

DESCRIPTION

Dans une optique d'élargissement du projet général de la MJF au périmètre du CQD 2 Cités, ce projet œuvrera pour la construction d'une politique globale de la jeunesse via diverses propositions. Les activités s'appuieront sur la création d'un espace d'accueil libre (environ 12h/semaine) identifié comme tel par les jeunes ; cet accueil constituant un ancrage essentiel. Des activités hebdomadaires, des stages saisonniers ainsi que des sorties (culturelles, ludiques, sportives,...) seront également

proposées. Exemples d'activités :

- Permanence de la Mission Locale de Forest et soutien à la démarche de contact
- Activités pratiques de sensibilisation avec le Service Développement Durable (Forest)
- Développement du projet Cascade porté par Good Planet BE
- Animations sur le thème des assuétudes, des petites incivilités et de la prévention
- Partenariats pour les activités sportives
- Participation aux événements festifs via la mobilisation des jeunes ; etc.

OBJECTIFS

- Lutter contre l'exclusion, le décrochage (scolaire/social) en renforçant l'offre d'activités pour le public adolescent du quartier
- Assurer une présence (point de repère/référent), une information et un accompagnement afin de maximiser les chances de chaque jeune de s'investir dans la vie sociale et culturelle de son quartier
- Permettre aux jeunes d'acquérir des savoirs liés à leurs domaines d'intérêt personnels et les soutenir dans la construction de leur épanouissement
- Offrir des espaces d'écoute et de parole, notamment improvisés afin de faire naître des initiatives proposées par les jeunes eux-mêmes
- Sensibiliser à différentes thématiques
- Encourager les démarches que les jeunes ont des difficultés à entreprendre de leur propre initiative
- Proposer aux jeunes forestois-e-s qui le désirent les outils pour s'émanciper, assumer leurs responsabilités et s'investir dans la vie de leur quartier.

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 113.000,00 €



porteur(s) de projet

Médina Forest ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Habitat & Rénovation – Maison des Jeunes de Forest – LeCairn – Service Intergénérationnel (Commune de Forest) – Zonneklopper – ...

CONTEXTE

La naissance de ce projet découle des constats suivants ; l'offre en activités sportives accessibles dans le quartier est faible et ce qui existe fait l'objet d'une appropriation principalement masculine (espaces publics et équipements sportifs). De plus et malgré un souhait contraire, la population féminine du quartier pointe des

pressions sociales, un sentiment d'insécurité et/ou des appréhensions quant à la pratique de « sports d'hommes » par les femmes. Forte de ses expériences dans le CQD Wiels-Sur-Senne, cette nouvelle proposition se veut plus complète et transversale afin pallier à ces problématiques et répondre aux besoins sportifs des femmes/filles.

DESCRIPTION

Ce projet offrira des activités sportives et ateliers de sensibilisation dédiés aux filles/ femmes (et mères accompagnées). Un travail particulier sur le lien de confiance et les réalités sociales des femmes du quartier sera effectué afin de répondre le plus adéquatement à leurs attentes ainsi qu'aux enjeux en matière d'appropriation des espaces et pratiques, de sécurité, d'estime de soi, de santé, d'épanouissement, etc. Exemples activités :

- Accompagnement psycho-éducatif
- Futsal pour les jeunes filles
- Initiation à la boxe (jeunes filles)
- Activités sportives variées (+21 ans)
- Rencontres de femmes influentes dans le milieu sportif
- Activités mamans/enfants
- Ateliers sur divers sujets liés à la santé, alimentation, etc.
- Marche à pied/jogging
- Initiation à la natation / au vélo

OBJECTIFS

- Initier des femmes issues de milieux socio-économiques divers à la pratique sportive
- Combattre les stéréotypes de genre et sensibiliser à l'égalité des chances et des genres via le sport
- Favoriser l'insertion sociale des filles/ femmes du quartier via une participation régulière à des manifestations tout public ou des rencontres sportives et occuper de manière bénéfique leur temps-libre
- Améliorer leur bien-être physique et psychique
- Renforcer le partage, l'ouverture, l'accessibilité et l'appropriation par les femmes/filles des espaces publics et équipements sportifs
- Offrir aux femmes/filles un lieu de rencontre, d'émancipation et de sociabilisation
- Soutenir l'épanouissement social des femmes/filles issues de l'immigration
- Assurer la prévention et la citoyenneté par le prisme d'actions visant au respect des règles et des valeurs civiques

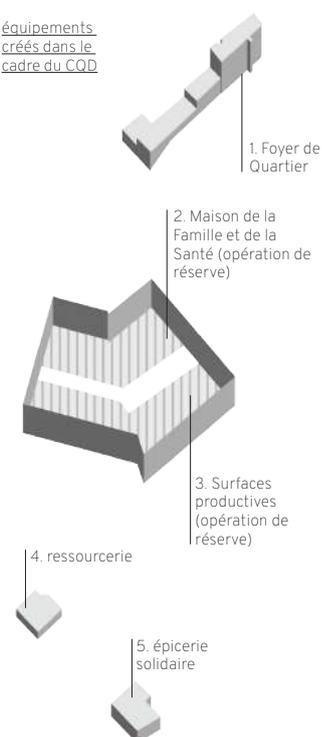
BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 110.000,00 €

type d'opération	action socio-économique
action	coordination et opérationnalisation rôle de coordinateur pour la création des équipements en opérations de réserve
opérations liées	C.1 Foyer de Quartier E.2 Epicerie solidaire E.3 Ressourcerie E.4 Surfaces productives (opération de réserve) F.4 Maison de la Famille et de la Santé (opération de réserve)
porteur(s) pressenti(s)	Foyer du Sud



équipements
créés dans le
cadre du CQD



CONSTATS

Cette opération ne nait pas des constats directs du diagnostic, mais plutôt de la difficulté à mettre en oeuvre à court ou moyen-terme l'ensemble des éléments prioritaires de la vision. Elle entend apporter une solution à travers le CQD pour maximiser les impacts de manière durable.

- La création d'équipements de proximité comme proposé dans la vision permet de prolonger sur le moyen et long-terme les actions des projets socio-économiques, à condition de mettre en place une gestion et un statut juridique cohérents et pérennes.
- La vision propose de mettre en place différents équipements de quartier répondant à des besoins identifiés comme prioritaires notamment pour les locataires sociaux, mais l'enveloppe budgétaire du CQD ne permet pas de tous les financer.

La Maison de la Famille et de la Santé (F.4) et les Surfaces productives (E.5) sont en opérations de réserve alors qu'ils sont fondamentaux pour l'aide médico-sociale et le fonctionnement du projet FOOdREST.

- Le contexte foncier est particulier, puisque tous les équipements créés sont implantés sur des propriétés du Foyer du Sud.
- La gestion des équipements est encore à définir ou à préciser et un travail de définition des formes juridiques de certains projets doit être fait.

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 287.000,00 €

CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 287.000,00 €

porteur(s) de projet

Foyer du Sud sisp

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Equipe CQD 2 Cités (Commune de Forest) – Zonneklopper – Mission Locale de Forest – CPAS de Forest – NoJave! – Habitat & Rénovation – Cité Forest-Vert – ...

CONTEXTE

L'élaboration du CQD 2 Cités a mis en lumière la nécessité d'équipements collectifs de proximité. Les opportunités foncières se présentent presque exclusivement sur le patrimoine bâti du Foyer du Sud, notamment au sein du projet Van Roy (100 logements). Cependant, la vocation du Foyer du Sud n'est pas de créer, ni de gérer, des équipements

de quartier même en cas d'implantation dans ses structures. Une réflexion conjointe et une coordination entre l'équipe CQD 2 Cités et l'expertise du Foyer du Sud semble donc essentielle à la réalisation et à la bonne gestion de ces futurs lieux de convivialité et de soutien à destination des habitant.e.s du quartier.

DESCRIPTION

Par la création d'un poste de coordinateur-riche au sein du Foyer du Sud, il s'agit de mettre en place une gestion et un statut juridique cohérents et pérennes pour les équipements collectifs de proximité prévus dans le cadre du CQD 2 Cités. Il consiste également en la recherche de financements pour les équipements de réserve n'ayant pas encore de ressources assurées. Dans la même visée, une réflexion conjointe avec l'équipe communale en charge du CQD ainsi qu'avec les acteurs associatifs et habitant.e.s devra être menée afin de

définir les projets à créer au sein de l'îlot Van Roy. Les projets concernés par cette coordination sont :

- Le Lavoir Social
- Le Foyer de quartier
- L'épicerie solidaire
- Les espaces productifs du projet FOodREST
- La ressourcerie
- La Maison de la Famille et de la Santé (réserve)
- Projets encore à définir

OBJECTIFS

De manière générale, la création d'équipements collectifs de proximité permet de pérenniser les actions socio-économiques visant à améliorer les conditions sanitaires et de confort des habitant.e.s, de réduire l'empreinte écologique et le sentiment d'insécurité, de favoriser la réinsertion sociale et la remise au travail des demandeur.euse.s d'emploi, de créer du lien social entre les habitant.e.s... Ce projet vise donc à s'en assurer via l'atteinte des objectifs suivants :

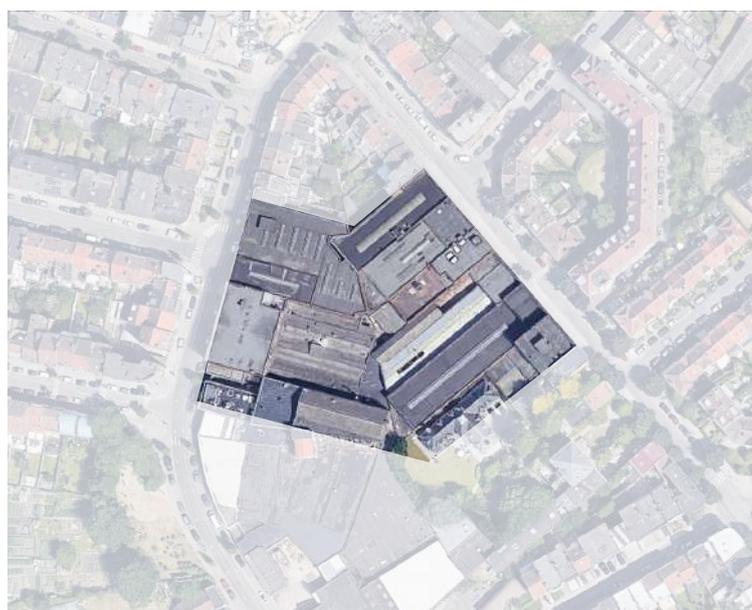
- Identifier des solutions de gestion et d'implantation des équipements précités
- Assurer une coordination ayant permis d'évaluer le choix des équipements avec l'équipe CQD 2 Cités
- Trouver des financements pour les projets de réserve
- Définir de façon participative (séances d'information, workshop participatifs) les équipements du futur îlot Van Roy
- Créer et aménager le Lavoir Social, en gestion par le Foyer du Sud

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 287.000,00 €*

*y compris l'aménagement du Lavoir Social

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	équipement social mixte de première ligne aménagement des futurs locaux casco du site Van Roy en équipement mixte
adresse et site surface à aménager PRAS état actuel	Chaussée de Neerstalle, 150-172, avenue de la Verrerie 15-23 750 m ² D250v11, D251z2, D250d11, D251a3, D250a10 - zone mixte occupation temporaire avant chantier programmé par le Foyer du Sud propriété et gestion : Foyer du Sud
opérations liées	F.2 Jeunesse, Famille et Prévention F.3 Accompagnement à la création d'équipements E.5 Espaces productifs
porteur(s) pressenti(s)	Foyer du Sud
partenaire(s) potentiel(s)	Commune de Forest CPAS de Forest Forest Quartier Santé
gestionnaire(s) futur(s)	à définir via l'opération F.3 Accompagnement à la création d'équipements
issu des projets-candidats	D.4 Lieu de rencontre parents-enfants D.5 Ecoute-moi : aide psychologique et relai santé D.6 Maison de la Famille D.12 Un lavoir social D.13 Une Maison médicale



CONSTATS

voir le chapitre 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » (p. 31 : un paysage socio-spatial marqué par la précarité),

- De grandes **difficultés** liées à la **santé**, l'**insertion sociale**, la **gestion du logement** ou simplement des **difficultés familiales** récurrentes sont observées par les acteurs locaux au sein des familles précarisées du périmètre. Les besoins en termes d'aide

médico-sociale sont très importants et vont aller en **s'accroissant avec l'arrivée de familles supplémentaires** (création de nouveaux logements sociaux sur le site Van Roy).

- Les structures d'aide médico-sociale sont

le chapitre 3 «Une dépendance forte aux centralités locales» (p.90 : santé : une problématique prioritaire) et le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

OBJECTIFS

voir les ambitions B1, B2, B13, B14, C3, C4, C8 du cahier de vision pour plus de détails

DESCRIPTION DU PROJET

toutes situées en dehors du quartier (Saint-Denis ou au-delà) et font face à une demande importante.

- Un besoin d'expression par la parole des habitants en situation difficile est ressenti par les acteurs locaux. Les enjeux de santé mentale et de santé pédiatrique sont très importants et nécessitent une prise en charge de première ligne sur le terrain.
- Le Foyer du Sud prévoit la construction de 100 logements sociaux et de surfaces d'équipements à définir (2000-3000 m²)
- Soutenir les publics les plus fragilisés dans leurs besoins essentiels (santé, soutien psychologique, aide à la parentalité, aide ménagère) ;
- Proposer un équipement mixte repère rassemblant plusieurs attentes des familles du quartier afin de mixer les générations, de créer des liens entre les acteurs de l'accompagnement social et des synergies entre les différentes fonctions.
- Proposer un espace d'écoute et d'échanges entre parents, futurs parents, enfants, adolescents, jeunes adultes, seniors ou personne isolée encadré par des professionnels.
- Prévenir et guérir les situations familiales difficiles.
- Mettre en réseau les habitants entre eux afin de développer un climat social solidaire et de confiance.
- Proposer un espace d'accueil où les femmes se sentent en sécurité et en confiance pour développer leur réseau de sociabilité : sans que le lieu soit dédié aux femmes, le focus sur la famille et la santé permet de toucher les préoccupations de nombreuses femmes précarisées du quartier, souvent très investies dans la gestion du foyer familial et peu dans les activités individuelles.

Le projet consiste à aménager une partie des futurs locaux casco construits dans le cadre du projet Verrerie par le Foyer du Sud en équipement mixte à destination médicale et sociale. A terme, l'équipement pourrait accueillir :

- une maison médicale, avec consultations médicales de première ligne et relais vers des structures adaptées si besoin. Une attention particulière doit être portée à la santé mentale et la pédiatrie.
- Un espace de promotion de la santé visant à sensibiliser les publics.
- un lavoir social, avec aides ménagères et sociales permettant de nouer des liens de confiance avec les habitants et de faire le relai d'éventuelles difficultés avec le Foyer du Sud.
- un lieu de rencontre parents-enfants avec soutien à la parentalité, à destination des familles avec jeunes enfants ;
- un espace loisirs tourné vers le soutien des plus grands enfants et des adolescents.

sur le site Van Roy. Ces surfaces vont être construites casco et aucune affectation n'est prévue par le Foyer du Sud : le CQD est l'occasion d'y insérer des fonctions faisant sens pour le quartier.

- Le site Van Roy est très bien desservi par les transports en commun et accessible depuis l'axe principal. L'aide médicale et l'accompagnement social font partie des actions prioritaires pour les locataires sociaux et le site est positionné à la croisée de plusieurs ensembles de logements sociaux.

Au-delà des espaces créés et des consultations médicales, la Maison de la Famille et de la Santé pourra être le lieu de différents types de soutien pour les publics précarisés : médiation familiale, rencontres inter-culturelles, soutien psychologique, groupes de paroles...

Les activités mises en place au sein de cet équipement dépendront des acteurs choisis pour en être gestionnaires (via l'opération F.3 Accompagnement à la création d'équipements) mais devront être en lien avec les problématiques identifiées par les acteurs locaux et les services de terrain. Les acteurs engagés sur le volet socio-économique pourront cibler certains besoins et formats de soutien à privilégier (service prévention, acteurs locaux). Le projet Jeunesse, Famille et Prévention (opération F.2) permet justement de préfigurer certaines des initiatives qui seront pérennisées via la Maison de la Famille et de la Santé.

CONDITIONS DE
RÉUSSITE ET
RECOMMANDATIONS*opérationnalisation*

- Il s'agit d'une opération de réserve qui nécessite des financements complémentaires pour être réalisée.
- Coordination avec l'opération F.3
Accompagnement à la création d'équipements, dont l'objet est précisément de définir le fonctionnement et la gestion de l'équipement et de trouver des financements complémentaires.
- Coordination avec l'opération E.5 Surfaces productives, qui s'inséreront également dans le site Van Roy. La cohabitation entre les différentes fonctions (production, équipement médico-social et logement) devra être étudiée.
- Le projet Verrerie est en cours de conception. Un lien étroit avec les équipes chargées de la conception des espaces (gros-oeuvre) doit être maintenu pour orienter le projet vers la conception d'espaces adaptés à l'intégration de l'équipement (normes spatiales et techniques pour la maison médicale...).
- Affiner la programmation de l'équipement au regard des besoins du quartier et de la capacité de mise en œuvre et de gestion.

aménagement

- L'intégration de différentes fonctions tournées vers l'aide médicale et sociale au sein du même équipement doit être considérée comme le point de départ de l'aménagement : un espace commun aux différents «services» et aménagé comme un lieu de convivialité permettra au public de prendre connaissance de l'ensemble de l'offre proposée par l'équipement et favorisera les rencontres et la cohésion sociale.
- L'aménagement devra permettre la visibilité de l'équipement depuis les axes Verrerie et/ ou Neerstalle, à minima par une signalétique adaptée.
- Privilégier l'utilisation de matériaux entrants de réemploi, locaux, durables...
- Porter une attention spécifique à l'acoustique entre l'équipement et les logements.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action

✓ Créer des points d'activation aux interfaces

✓ Soutenir des initiatives en faveur d'une meilleure inclusion des publics marginalisés

✓ Assurer une présence publique dans le quartier

✓ Privilégier les espaces présentant une diversité de fonctions

✓ Privilégier les espaces pensés à destination de publics cibles différents

✓ Répondre au besoin d'accompagnement et de prévention dans le domaine de la santé

BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 1.118.057,50 €

sources de financements complémentaires potentiels : FEDER, COCOF, VGC

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	équipement social destiné à la petite enfance rénovation partielle (2ème étage, combles + accès extérieur) d'un bâtiment communal existant
adresse et site	avenue de Fléron 3
surface à aménager	260 m ² (2ème étage et combles)
PRAS	D286b4 et D286m15 - zone d'habitation à prédominance résidentielle + ZICHEE
état actuel	crèche communale Le Bercaïl - le 2ème étage et les combles ne sont pas aménagés ni occupés propriété et gestion : Commune de Forest
opérations liées	F.2 Jeunesse, Famille et Prévention F.3 Accompagnement à la création d'équipements
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	ONE CPAS
gestionnaire(s) futur(s)	Commune de Forest
issu des projets-candidats	D.4 Lieu de rencontre parents-enfants



CONSTATS

voir le chapitre 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » (p. 31 : un paysage socio-spatial marqué par la précarité),

- La présence de plusieurs crèches au sein du quartier ne suffit pas à endiguer la pénurie régionale de places d'accueil pour la petite enfance. Ce manque de place se reflète sur le quartier et en particulier pour les familles précaires.
- Les crèches classiques semblent peu adaptées aux besoins des familles précaires du périmètre, pour des raisons économiques mais aussi par manque de flexibilité des structures proposées ou par contraintes d'horaires (travail en horaires décalées...).
- De grandes difficultés liées à la santé, l'insertion sociale, ou simplement des difficultés familiales récurrentes sont observées par les acteurs locaux au sein des familles précarisées du périmètre. Les besoins en termes d'aide médico-sociale sont très importants et vont aller en s'accroissant avec l'arrivée de familles supplémentaires (création de nouveaux logements sociaux sur le site Van Roy).

- Les structures d'aide médico-sociale sont toutes situées en dehors du quartier (Saint- Denis ou au-delà) et font face à une demande importante. En dehors des crèches, le quartier est particulièrement dépourvu en accompagnement de destiné à la petite enfance et aux parents.
- Un besoin d'expression par la parole des habitants en situation difficile est ressenti par les acteurs locaux. Les enjeux de santé mentale et de santé pédiatrique sont très importants et nécessitent une prise en charge de première ligne sur le terrain.
- La crèche communale Le Bercail n'occupe pas le 2ème étage et les combles de son bâtiment. Ces espaces sont difficilement mutualisables car il nécessitent aujourd'hui d'entrer par la crèche.
- La crèche aurait besoin de locaux polyvalents (salle de repos, vestiaires...).

OBJECTIFS

voir les ambitions B1, B2, B4, B14, C2 du cahier de vision pour plus de détails

- Améliorer le fonctionnement de la crèche Le Bercail en offrant de nouveaux espaces à ses travailleurs voire en envisageant une augmentation du nombre de places disponibles.
- Soutenir les publics fragilisés dans leurs besoins essentiels liés à la petite (permanence ONE, lieu de rencontre parent-enfant, soutien à la maternité...).
- Créer un espace de synergie entre les acteurs de la petite enfance.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à aménager le 2ème étage et les combles de la crèche Le Bercail en équipement polyvalent à destination de la petite enfance. A terme l'équipement pourrait accueillir :

- une permanence ONE
- un lieu de rencontre parent-enfant
- un soutien à la maternité

- de nouvelles places de crèche
- des espaces supplémentaires et partagés pour assurer le bon fonctionnement de la crèche.

La création d'un accès séparé depuis l'extérieur (escalier et ascenseur) pour garantir la sécurité des enfants.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

opérationnalisation

- Il s'agit d'une opération de réserve qui nécessite des financements complémentaires pour être réalisée.
- Coordination avec l'opération F.4 Maison de la famille et de la santé pour assurer une complémentarité de l'offre.
- Coordination avec l'opération F.2 Jeunesse, Famille et Prévention dont certaines actions pourraient nourrir la réflexion.

aménagement

- Privilégier l'utilisation de matériaux entrants de réemploi, locaux, durables...
- Porter une attention spécifique à l'acoustique entre l'équipement et la crèche.
- Garantir la sécurité de la crèche.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Soutenir des initiatives en faveur d'une meilleure inclusion des publics marginalisés

✓ Assurer une présence publique dans le quartier

✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale

✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale

✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action

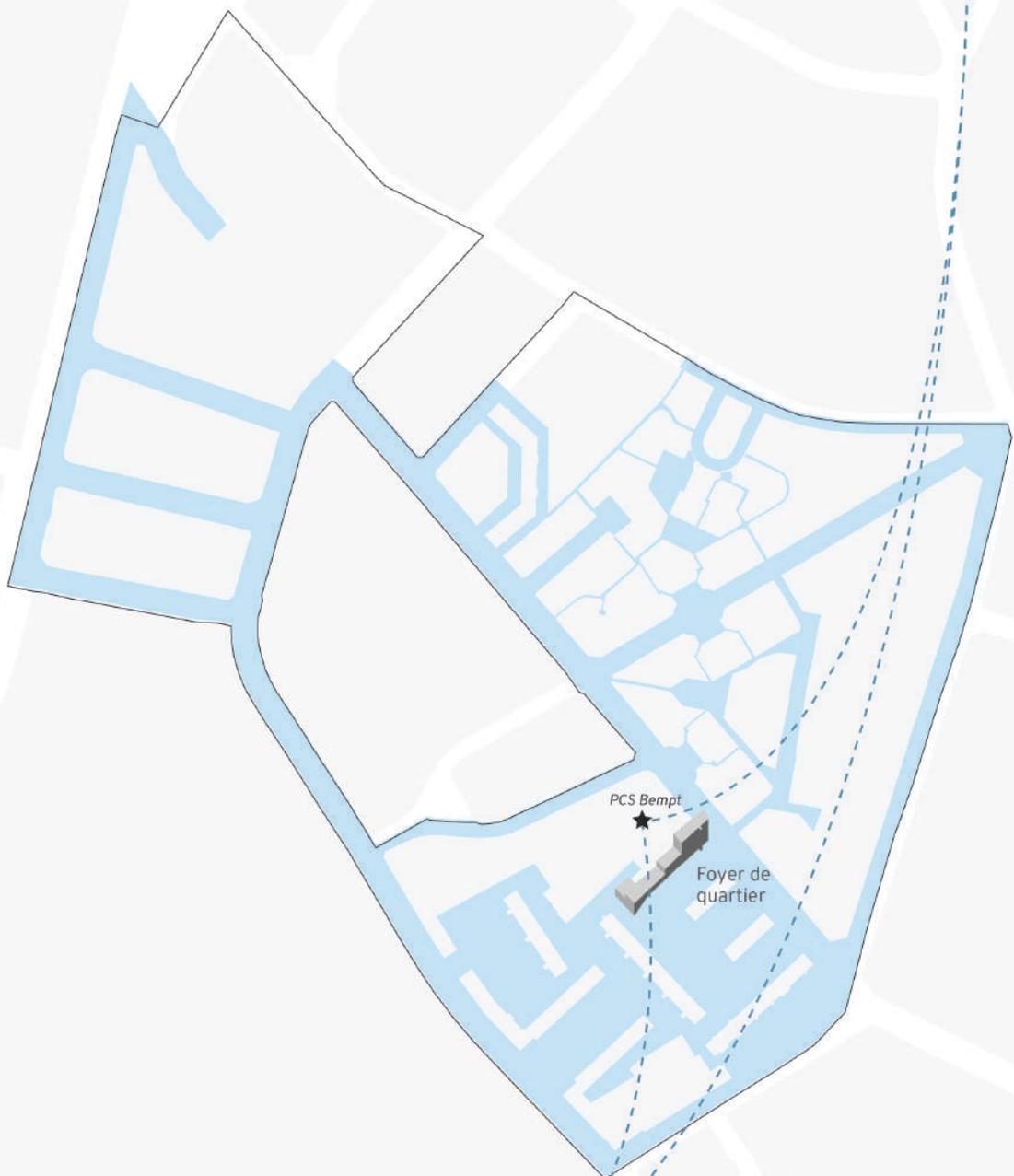
BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 1.686.075,20 €

sources de financements complémentaires potentiels : Renolution, ONE, COCOF, Forest, FEDER

★ Bras Dessus
Bras Dessous
(hors carte)



PCS Bempt



Foyer de quartier

Fermette du Bempt



★ Le Cairn

Les pages suivantes présentent les opérations répondant à l'ambition d'encourager les habitants à se mobiliser pour leur quartier.

La collecte de projets-candidats a donné lieu à de multiples idées de projets d'amélioration du cadre de vie ou liés à la cohésion sociale pouvant être menés directement par les habitants. La création d'un budget citoyen permet de soutenir des collectifs d'habitants pour la mise en place de projets variés qui seront à définir ensemble.

opération prioritaire

G.1 Les habitants à la conquête de leur quartier

socio-éco

type d'opération	action socio-économique
action	projet participatif, réseaux d'habitants et groupes d'entraide budget citoyen pour des projets d'habitants d'amélioration du quartier
opérations liées	D.2 Antenne de quartier
porteur(s) pressenti(s)	Habitat et Rénovation Le Cairn Bras Dessus Bras Dessous
issu des projets-candidats	B.6 Un budget citoyen pour des projets d'habitants D.7 Des communautés d'entraide pour le quartier

CONSTATS

voir le chapitre 5 « Des publics fragilisés » du diagnostic pour plus de détails.

- Plusieurs espaces publics du périmètre sont identifiés comme ayant du potentiel mais ne permettant pas une appropriation habitante aisée (peu de mobilier ou d'éléments avec lesquels interagir).
- L'arrivée de nouveaux habitants au sein du quartier renforce l'enjeu d'appropriation des espaces : la création de liens entre habitants et d'une dynamique positive de vivre-ensemble doit passer entre autres par l'investissement des espaces publics et la création de collectifs d'habitants.
- L'appropriation des espaces publics est un enjeu d'autant plus important pour les **locataires sociaux, qui n'ont pas choisi leur logement et leur quartier** et que les logements sont généralement dépourvus d'espaces extérieurs.
- Le public prioritaire visé par le CQD (foyers défavorisés, notamment les locataires sociaux) est un **public difficile à mobiliser** sur les questions de participation citoyenne (sentiment d'illégitimité, désintérêt et éloignement des thématiques abordées par rapport à d'autres priorités). Leur mobilisation doit être encouragée et **encadrée via un acteur tiers ayant l'expérience du contact avec le public** concerné et étant à même d'établir des liens de confiance pérennes avec les habitants.
- La collecte de projets-candidats a donné lieu à de multiples **idées de «petits» projets d'amélioration du cadre de vie ou liés à la cohésion sociale**. Ces projets sont l'opportunité de mettre à contribution directe les habitants, tant dans leur conception que dans leur réalisation.
- Comparativement à d'autres quartiers de Forest, le périmètre du CQD 2 Cités est relativement dépourvu en tissu associatif local.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

- ✓ Soutenir les habitants dans leurs initiatives personnelles pour améliorer leur logement / quartier
- ✓ Soutenir l'implication des habitants dans les projets développés
- ✓ Soutenir la vie événementielle et associative locale
- ✓ Favoriser la coordination entre acteurs locaux et services du même champ d'action

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 558.000,00 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 558.000,00 €

Les habitant·e·s à la conquête de leur quartier

DECIBEL – Budget citoyen



porteur(s) de projet

Habitat & Rénovation ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Centre Culturel (BRASS) – Dynamo ASBL – Inter-Mondes ASBL – SLRB – Foyer du Sud – ...

CONTEXTE

Ce projet découle d'un souhait de renforcement de la cohésion sociale au sein d'un quartier dont la population fragilisée est en changement. Les questions de développement urbain inclusif, de rencontres entre les diverses catégories socio-économiques et culturelles du quartier ainsi que, de gestion des biens communs sont également fondatrice du projet. Enfin et dans une visée de justice sociale, il est

essentiel de travailler les imaginaires et les représentations permettant à chacun.e d'une part, de se sentir faire partie d'un même ensemble et d'autre part, de construire son émancipation. Ainsi, la gestion collective d'un budget citoyen apparaît comme une opportunité importante pour fédérer des habitant.e.s en situations socio-économiques variées et favoriser la cohésion sociale.

DESCRIPTION

Né de cette réflexion sur la cohésion sociale et renforcé par ses expériences passées, ce projet propose de développer et valoriser les compétences des habitant.e.s du quartier afin de leur permettre de prendre en charge des responsabilités dans l'organisation collective et ainsi, construire une citoyenneté locale et active. La diversité des modes de solidarité et d'émancipation constituera un point d'attention particulier, guidé par un

important travail de proximité mené par les travailleur.euse.s communautaires. Ces dernier.ère.s accompagneront les habitant.e.s dans la gestion d'un budget citoyen, son organisation – inclusive, valorisante, solidaire et fédératrice – ainsi que, dans la réalisation collective des choix des projets à entreprendre dans le quartier (par les habitant.e.s et/ou par des prestataires externes).

OBJECTIFS

Ce projet permettra la mise en place et la gestion d'un budget citoyen, à travers l'atteinte des objectifs suivants :

- Développer les relations mutuelles solidaires entre les habitant.e.s du quartier, tout en leur permettant de développer leur individualité afin qu'ils deviennent acteurs et producteurs de leurs propres réponses collectives
- Transformer les « plaintes-doléances » individuelles en propositions collectives coordonnées

- Valoriser les compétences et les objectifs (personnels et collectifs) des habitant.e.s
- Favoriser l'émancipation des publics par la prise charge des responsabilités dans l'organisation collective et réduire la dépendance aux soutiens externes et le manque de confiance en soi.
- Encourager et accroître le réseautage citoyen, l'engagement citoyen et la gouvernance citoyenne
- Construire une citoyenneté locale et active

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 320.000,00 €*

*(dont 60.000,00€ directement dédiés au budget citoyen)

Les habitant.e.s à la conquête de leur quartier

Communauté(s) d'entraide du Bempt



porteur(s) de projet

Le Cairn ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Habitat & Rénovation – Bras dessus Bras dessous – Forest Quartiers Santé – ...

CONTEXTE

Dans un quartier où la majorité des habitant.e.s se trouve en situation fragilisée, les associations proposant des rendez-vous ponctuels de soutien et/ou d'accompagnement social témoignent toutes d'une forte demande de ces services, notamment en matière d'aide sociale/administrative et de gestion quotidienne. Les causes sont diverses: compréhension et expression insuffisante de la langue

française, manque de confiance en soi, méconnaissance des services administratifs, etc. Par ailleurs, certaines situations et problématiques nécessitent un suivi plus régulier ce qui crée une surcharge pour les travailleur.euse.s communautaires, ce qui les empêche de répondre efficacement aux besoins manifestés. Ce projet suggère la construction d'une communauté solidaire afin de répondre à ces enjeux.

DESCRIPTION

Ce projet de «communauté d'entraide» propose de développer un service d'aide générale (sociale, administrative, parentalité...) en suivi régulier, à destination des habitant.e.s du quartier, grâce à des espaces de soutien et d'échanges. Ces espaces collectifs seraient, dans un premier temps, animés par l'association et ouverts à des activités culturelles sur divers sujets. Petit à petit et par le tissage de liens entre habitant.e.s, ces espaces collectifs

deviendraient communautaires. De plus, l'apprentissage (collectif ou non) et la résolution de démarches simples permettrait l'autonomisation du public qui, via cette dynamique de solidarité, appuierait la création de la communauté d'entraide au sein du quartier. Cette dynamique pourrait également permettre à ces groupes d'habitant.e.s de se mobiliser pour participer au budget citoyen (G.1.1.) menés dans le CQD 2 Cités.

OBJECTIFS

Le présent projet vise l'atteinte de deux objectifs principaux mais aussi, la réponse à des besoins globaux en matière d'aide sociale:

- Créer une communauté d'entraide dans le quartier
- Favoriser l'autonomisation et la solidarité grâce à la résolution de petites tâches simples, permettant ensuite de jouer un rôle de point de relais au sein de cette entraide

- Répondre rapidement aux besoins essentiels/urgents d'une population en situation de fragilité
- Tisser des liens entre les habitant.e.s du quartier
- Construire une dynamique solidaire au sein du quartier
- Proposer des espaces d'échanges et de rencontre qui deviendront, à terme, des espaces communautaires

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 130.000,00 €

Les habitant·e·s à la conquête de leur quartier

Réseau de voisin·e·s solidaires



porteur(s) de projet

Bras dessus Bras dessous ASBL

partenaire(s) potentiel(s) identifié(s)

Habitat et Rénovation – Le Cairn – Service Intergénérationnel (Commune de Forest) – Samen Toujours – ...

CONTEXTE

L'allongement de la durée de vie est une évolution sociétale mais elle constitue un défi majeur pour les années à venir. En effet, la population de plus de 60 ans devrait tripler d'ici 2050. Toutefois, le sentiment de solitude et l'isolement des aîné.e.s reste une réalité en Belgique. Il est donc essentiel de porter un

regard différent sur l'allongement de la vie, en se souciant de la participation des aîné.e.s à notre société en tant que citoyen·ne actif·ve. L'échelle du micro-quartier étant la plus pertinente pour revitaliser le lien social et renforcer les solidarités.

DESCRIPTION

Via un réseau de bénévoles et par ses activités actuelles dans le quartier, l'association Bras dessus Bras dessous propose un projet en 4 volets :

- Création de duos/trios intergénérationnels tissés en fonction des disponibilités et atomes crochus de chacun.e
- Organisation d'activités collectives régulières (soupe hebdo' des aîné.e.s, réunions de bénévoles ou rencontres en

duos/trios)

- Référencement des aîné.e.s vers d'autres partenaires et contact avec d'autres secteurs (médical, aide à domicile,...) afin d'assurer un référencement croisé des soutiens aux moins jeunes
- Sensibilisation aux stéréotypes liés à l'âge, à l'isolement et à la solidarité via des activités dans l'espace public du quartier ou de communication.

OBJECTIFS

Ce projet a pour mission principale de renforcer les liens sociaux des aînées et leur participation à la vie sociétale via un réseau de voisinage solidaire et intergénérationnel :

- Réduire l'isolement et/ou le sentiment des solitudes des aîné.e.s
- Maintenir et/ou tisser les liens relationnels des personnes âgées
- Créer des liens de voisinage intergénérationnels, adaptés à chacun.e
- Encourager la solidarité à l'égard des

aîné.e.s

- Renforcer leur qualité de vie à domicile en vue d'y soutenir leur maintien
- Contrecarrer les stéréotypes liés à l'âge et prôner un vivre ensemble intergénérationnel
- Assurer la participation citoyenne active des moins jeunes et leur intégration à la société
- Augmenter le « taux de bonheur des seniors »

BUDGET OCTROYÉ

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE REMISE AU(X) PORTEUR(S) DU PROJET _____ 108.000,00 €



H.1 création de
5-6 logements

H.2 étude de rénovation
de la cité-jardin
Forest-Vert

Les pages suivantes présentent les opérations prioritaires et de réserve répondant à l'ambition d'agir pour le logement.

opération prioritaire

H.1	Neerstalle 110, création de 5-6 logements adaptés PMR	brique
-----	---	--------

opération de réserve

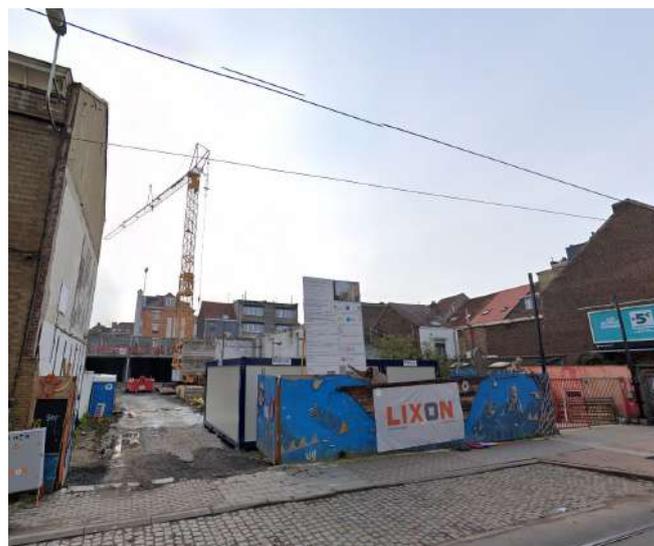
H.2	Étude de rénovation de la cité jardin Forest-Vert	brique
-----	---	--------

Neerstalle 110

5-6 logements adaptés PMR

LOGEMENTS ADAPTÉS PMR SÉNIORS DENT CREUSE

type d'opération	opération brique
action	logement construction de 5-6 logements sur une friche communale
adresse	Chaussée de Neerstalle, 110
surface à aménager	675 m ² (surfaces bâties) et 290 m ² (servitude et jardin)
PRAS	D248f3 - zone mixte
état actuel	dent creuse en friche - parcelle construite sur sa moitié (crèche) propriété et gestion : commune de Forest
opérations liées	-
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	SLRB
gestionnaire(s) futur(s)	commune de Forest
issu des projets-candidats	G.1 Logements pour séniors et potager collectif



CONSTATS

voir les chapitres 1 « En limite de ville, un territoire délaissé ? » (p. 31) et 5 « Des publics fragilisés » (pages 129-130) du diagnostic pour plus de détails.

- Parmi les nouveaux locataires sociaux, on compte un grand nombre de familles avec enfants. Le renouvellement de la population de la Nouvelle Cité amène également des **profils plus jeunes que les précédents**. Afin de contribuer à une mixité de générations, la création de nouveaux logements devrait

maintenant favoriser l'installation de séniors dans le quartier.

- La région bruxelloise fait face à une **pénurie de logements sociaux**.
- Une opportunité foncière sur la chaussée de Neerstalle est identifiée comme potentielle parcelle où construire du logement.

OBJECTIFS

voir l'ambition A10 du cahier de vision pour plus de détails

- Participer à répondre à la pénurie de logements sociaux sur le territoire bruxellois.
- Participer à créer **davantage de mixité générationnelle** au sein du quartier par la

création de logements adaptés PMR, orientés vers un public sénior.

- Investir une dent creuse en friche.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à construire un ensemble de 5 à 6 logements publics au chaussée de Neerstalle, 110.
La parcelle est traversante et sa moitié est occupée par la nouvelle crèche Teinturerie. Le reste de la parcelle a servi de dépôt de chantier et est aujourd'hui en friche.
Le projet prend en compte la volonté

communale d'aménager un potager en coeur de parcelle ouvert aux habitants du quartier : une servitude de passage sera créée, liant la chaussée de Neerstalle au potager.
La parcelle est cependant polluée, le potager devra ainsi se faire en bacs.
Une intervention sur les murs mitoyens est à envisager.

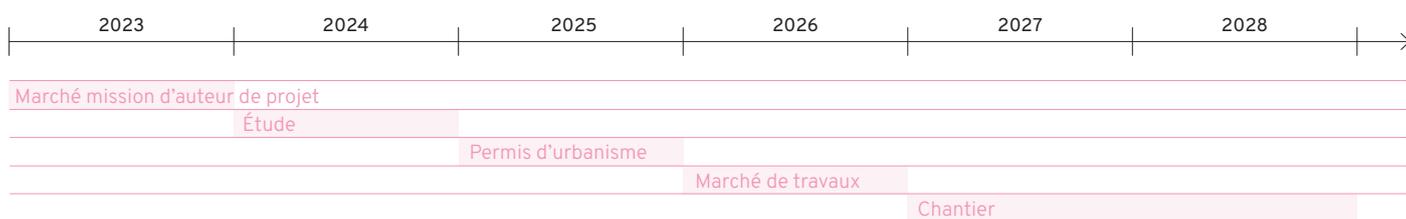
CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

aménagement

- Au niveau des abords :
 - En compensation de l'artificialisation, optimiser la gestion intégrée de l'eau de ruissellement, entre autres via les aménagements favorisant la biodiversité dans les espaces extérieurs, si c'est possible techniquement.
 - Optimiser l'accueil de la biodiversité dans le potager à l'arrière de la parcelle
 - Interdire les intrants et traitements phytosanitaires non biologiques dans l'espace extérieur.
 - Les déchets verts générés pourraient être valorisés au sein du site (compost, broyat...).
- Dans le nouveau bâtiment :
 - viser l'exemplarité énergétique ;
 - au vu du caractère « senior » et PMR et des besoins différenciés des publics locaux (crèche au fond de la parcelle), optimiser l'isolation acoustique des logements.

- viser l'exemplarité en matière de gestion de l'eau (stockage et temporisation de l'eau de pluie, réutilisation dans le bâtiment, recyclage des eaux grises, limitation des consommations...). Le lien avec le potager peut également permettre de valoriser l'eau liée au bâtiment.
- Minimiser l'énergie grise des matériaux utilisés
- Prévoir du stationnement vélo et vélo PMR dans le projet, vu le public cible.
- Si le projet ne prévoit pas (assez) de places de stationnement hors voirie, demander le développement de places en voirie pour les PMR à la Commune et à l'Agence de stationnement.
- Optimiser l'accueil de la biodiversité, tant lors de la conception (toiture verte) que dans le cadre de la gestion (végétaliser la façade).
- Produire de l'énergie renouvelable (pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, géothermie...)

PHASAGE



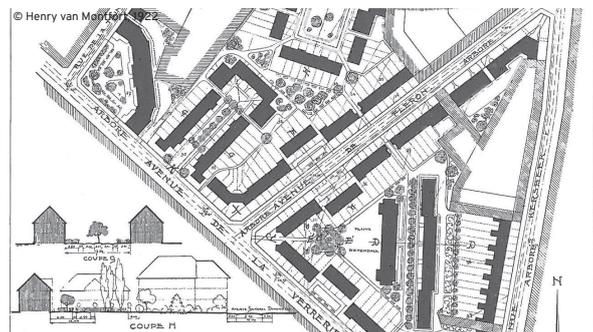
ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	1.517.492,57 €	CQD part communale	0,00 €
Financement complémentaire envisagé : SLRB (Alliance Habitat)	458.272,87 €		
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION	1.975.765,44 €		

type d'opération	opération brique <u>de réserve</u>
action	aide à la rénovation étude de rénovation technique et patrimoniale sur le bâti de la cité-jardin
site d'étude	ensemble de la cité-jardin zone d'habitation à prédominance résidentielle + zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement
PRAS	
état actuel	cité centenaire en 2022, bâti vieillissant propriété et gestion : Foyer du Sud (logements sociaux) et propriétaires privés
opérations liées	-
porteur(s) pressenti(s)	Commune de Forest
partenaire(s) potentiel(s)	comité Cité Forest-Vert Une Maison en Plus Habitat & Rénovation Foyer du Sud Mission locale de Forest
issu des projets-candidats	G.5 Plan de rénovation de la cité-jardin



CONSTATS

voir le chapitre 2 « Trois identités distinctes, trois environnements de vie différents » (pages 41-65) du diagnostic pour plus de détails.

- La cité-jardin constitue une des trois identités du périmètre identifiées. Elle témoigne d'une vision spécifique de la ville typique des cités-jardins construites dans les années 1920 à Bruxelles : omniprésence de la végétation, jardins et multiplicité des espaces publics verdurisés, logements individualisés mais faisant partie d'un ensemble, mixité logements sociaux et privés.
- Si les immeubles d'appartements de la cité-jardin sont toujours des logements sociaux gérés par le Foyer du Sud, les maisons ont toutes été vendues à des particuliers.
- La cité-jardin Forest-Vert fête ses 100 ans

en 2022. Son bâti est vieillissant et ne répond pas aux exigences de performances énergétiques.

- Cité Forest-Vert représente un ensemble architectural aux très fortes qualités défendues par une partie de ses habitants, qui se mobilisent pour la protection et la valorisation de ce patrimoine. Ils témoignent du manque d'accompagnement à la rénovation pour le bâti particulier de la cité-jardin (petits éléments de patrimoine à valoriser, isolation sans dénaturer l'identité des façades...).

LIENS AVEC PLANS RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

- Plan Energie Climat (Bruxelles Environnement) et Plan Climat de Forest (en cours de réalisation) : rénovation du bâti avec amélioration des performances énergétiques. Les études montrent qu'une grande partie de l'action climatique doit passer par la rénovation du parc bâti privé.
- Stratégie Renolution et appel à projet Renolab (Bruxelles environnement) : rénovation durable et circulaire du bâti bruxellois.

OBJECTIFS

voir les ambitions A10 et B10 du cahier de vision pour plus de détails

- Inciter les propriétaires à rénover leur logement dans le respect des exigences environnementale et patrimoniales.
- Sensibiliser aux enjeux climatiques à travers la question de la rénovation circulaire et durable.
- Reconnaître les qualités particulières de la cité-jardin Forest-Vert, les valoriser et soutenir les habitants dans leur mobilisation pour la préservation des qualités de la cité-jardin.
- Offrir des formations professionnalisantes aux métiers de la construction (en particulier sur les rénovations circulaires visant à accroître la performance énergétique).
- Mener une réflexion sur la production énergétique locale via les communautés énergétiques.
- Améliorer l'habitabilité de la Cité-jardin.
- Développer un cadre réglementaire.

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet comporte différents volets.

Le premier volet consiste à lancer une étude permettant de guider les propriétaires dans la rénovation de leur logement s'inscrivant dans la cité-jardin Forest-Vert. L'étude intègrerait :

- une analyse patrimoniale de la cité-jardin (typologies, petit patrimoine, espaces publics, modèle de la cité-jardin, jardins privatifs...);
- une analyse technique du bâti et de son état (énergies, gestion des eaux de toiture et pluviales, rénovation déjà entreprises, potentialités de rénovation durable et circulaire, aménagement et entretien des jardins...);
- des recommandations aux propriétaires pour tous ces enjeux avec des conseils pratiques et concrets (comment engager une telle rénovation, etc.).

Les rénovations proposées par les propriétaires respectant les recommandations formulées dans l'étude pourraient bénéficier d'une procédure d'obtention de permis accélérée. Une présentation de l'étude aux habitants sera organisée pour sensibiliser aux enjeux environnementaux et patrimoniaux de la

rénovation.

Le second volet vise à fixer un cadre réglementaire (RCUZ, certificat d'urbanisme...) propice à la réalisation des aménagements suggérés dans le premier volet et à la conservation du caractère patrimonial particulier de la Cité-jardin.

Le troisième volet vise à la mise en place de formations professionnalisantes dans le cadre de la mise en œuvre de chantiers regroupés liés au premier volet du projet.

Le quatrième volet vise à améliorer l'habitabilité des logements (en particulier les logements sociaux) en trouvant des solutions d'aménagements personnalisés et en impliquant les habitants dans la réalisation. La création d'un Fablab est envisagée.

Le cinquième volet vise à la mise en œuvre d'une communauté d'énergie visant à produire localement (via la photovoltaïque par exemple) une partie de l'énergie nécessaire aux logements.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RECOMMANDATIONS

- Inclure les habitants de la cité-jardin, notamment via le comité d'habitants Cité Forest-Vert dans la définition du cahier des charges de l'étude.
- Il s'agit d'une opération de réserve qui nécessite à ce stade des financements pour être réalisée.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

✓ Soutenir les habitants dans leurs initiatives personnelles pour améliorer leur logement / quartier

✓ Valoriser le patrimoine des différentes identités du quartier

✓ Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux

BUDGET OCTROYÉ

opération de réserve, non-inclue dans le plan financier de base

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 500.000,00 €

sources de financements complémentaires potentiels : Renolab ID

Les pages suivantes présentent les fiches-opérations correspondant aux postes de coordination du CQD 2 Cités.

type d'opération	action de coordination	
action	mise en œuvre du Contrat de Quartier Durable	
adresse et site du poste	Centre technique de la Commune de Forest - Cellule de Revitalisation des quartiers - chaussée de Bruxelles 112 à Forest et ponctuellement à l'antenne de quartier	
porteur(s) de projet	commune de Forest	
partenaire(s) potentiel(s)	Habitants Associations Bureaux d'études Entrepreneurs	Propriétaires Acteurs publics communaux Régionaux et fédéraux

CONSTATS	La complexité, transversalité et interdisciplinarité des actions menées dans le cadre des Contrats de Quartier (opérations d'espace public et/ou immobilières ainsi que des actions socio-économiques) nécessite	l'engagement d'un chef de projet. De nombreux intervenants sont impliqués dans chaque projet et il est primordial d'assurer la cohésion des différentes actions pour donner une impulsion réelle au quartier.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la cohérence des projets et la bonne coordination de l'ensemble des actions entreprises dans le cadre du CQD 2 Cités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le CQD 2 Cités comme outil de levier d'un développement durable cohérent sur un territoire défini.
DESCRIPTION DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du budget global • Gestion du planning général • Gestion de l'équipe de mise en œuvre du CQD 2 Cités • Interface et référence entre les différents acteurs d'un Contrat de Quartier Durable 	(Région, Commune, habitants et usagers du quartier) <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des plans de gestion des futurs équipements • Recherche et suivi de subsides complémentaires
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des contraintes fixées par le cadre réglementaire de la politique régionale de revitalisation urbaine. 	

PHASAGE



poste Chef de projet de 2022 à 2029

BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	643.005,17 €	CQD part communale	0,00 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION		643.005,17 €	

type d'opération	action de coordination	
action	mise en œuvre du Contrat de Quartier Durable	
adresse et site du poste	Centre technique de la Commune de Forest - Cellule de Revitalisation des quartiers - chaussée de Bruxelles 112 à Forest et ponctuellement à l'antenne de quartier	
porteur(s) de projet	commune de Forest	
partenaire(s) potentiel(s)	Habitants Associations Bureaux d'études Entrepreneurs	Propriétaires Acteurs publics communaux Régionaux et fédéraux Presse

CONSTATS

La difficulté de toucher un public large et représentatif dans le cadre des Contrats de quartier est à la base de ce projet. Le quartier des 2 Cités va se transformer et accueillir de nouveaux logements, de équipements, de nouvelles initiatives socio-économiques et des modifications dans les espaces publics. Il est important d'informer la population de ces nouveautés et de les

préparer à accueillir ces changements dans leur quartier. De fait, le quartier va être le théâtre de nombreux chantiers, il est important d'informer la population de ce qui se passe dans son environnement. Il est également primordial d'organiser des démarches de participation citoyenne pour que les publics donnent leurs avis et s'approprient les différentes opérations envisagées.

OBJECTIFS

- Renforcer les dynamiques citoyennes existantes et naissantes.
- Assurer la visibilité des dynamiques du Contrat de quartier dans le périmètre et informer les publics-cibles des enjeux et de l'évolution du CQD 2 Cités.
- Rendre possible l'implication des habitants dans le processus du CQD 2 Cités et veiller à l'intégration du vécu et des besoins sociaux, culturels et économiques des habitants et usagers dans les projets.

DESCRIPTION DU POSTE

- Mettre en place des supports pour communiquer sur le processus et les projets du Contrat de Quartier Durable 2 Cités.
- Multiplier les supports et méthodologies de communication et de participation afin de toucher les publics-cibles;
- Mettre en place une stratégie globale de participation pour inclure les acteurs et citoyens dans les projets du CQD 2 Cités.
- Mener des actions de terrains pour aller à la rencontre des publics.
- Assurer la coordination de l'information, de la communication et de la participation sur toutes les actions liées au CQD 2 Cités et ce, tout au long des quatre ans de mise en œuvre.
- Aider à la promotion des atouts du quartier.
- Organiser des événements ayant pour but le renforcement de la participation de tous les acteurs du quartier et de la cohésion.
- Informer systématiquement des habitants et usagers quant aux projets programmés ou en cours à l'aide d'outils de communication adaptés.

RECOMMANDATIONS

- Respect des contraintes fixées par le cadre réglementaire de la politique régionale de revitalisation urbaine.
- établir une relation de confiance avec les habitants et acteurs du quartier.
- Adapter les présentations des opérations aux publics cibles pour une meilleure compréhension par tous des changements qui s'opéreront et des enjeux entourant les projets.

PHASAGE



BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale _____ 415.283,22 € CQD part communale _____ 0,00 €

ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION _____ 415.283,22 €

type d'opération	action de coordination	
action	mise en œuvre du Contrat de Quartier Durable	
adresse et site du poste	Centre technique de la Commune de Forest - Cellule de Revitalisation des quartiers - chaussée de Bruxelles 112 à Forest et ponctuellement à l'antenne de quartier	
porteur(s) de projet	commune de Forest	
partenaire(s) potentiel(s)	Habitants Associations Bureaux d'études Entrepreneurs	Propriétaires Acteurs publics communaux Régionaux et fédéraux

CONSTATS

La Complexité, la transversalité et l'interdisciplinarité des opérations d'espace public et/ou immobilières, exige l'engagement d'une personne avec un profil technique.

OBJECTIFS

L'architecte en charge du suivi technique veille à la bonne exécution des projets d'aménagement de l'espace public, des équipements collectifs et des logements dans le cadre du CQD 2 Cités.
Il veille à la cohérence des différents projets

d'architecture et d'espace public et le respect des règles prescrites par les pouvoirs subsidiaires (lois, délais strictes de réalisation, enveloppe budgétaire, taux de subvention, démarches administratives...).

DESCRIPTION DU POSTE

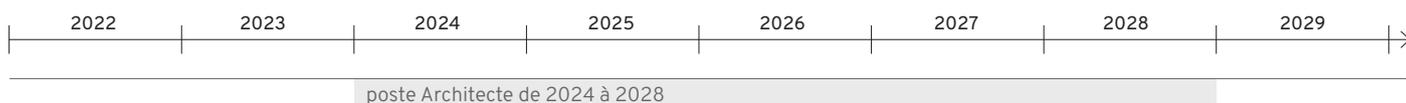
La coordination par un architecte des opérations physiques du Contrat de Quartier durable 2 Cités que ce soit des opérations immobilières ou de réaménagement de l'espace public.
Il assurera, en collaboration avec le chef de projet, le suivi des différentes phases des projets, c'est-à-dire la rédaction des cahiers de charges, lancement des marchés publics, encadrement

des bureaux d'étude et des entrepreneurs désignés, demandes de permis (urbanisme, environnement), gestion et justification des budgets de chaque opérations, gestion des plannings, suivi des chantiers...
L'architecte assurera le rôle de représentant de maître d'ouvrage en organisant les marchés publics d'architecture et d'espace public.

RECOMMANDATIONS

- Respect des contraintes fixées par le cadre réglementaire de la politique régionale de revitalisation urbaine.
- Être au courant des évolutions du marché de la construction pour assurer le respect des estimations budgétaires.

PHASAGE



BUDGET OCTROYÉ

CQD part régionale	311.153,01 €	CQD part communale	0,00 €
ENVELOPPE GLOBALE DE L'OPÉRATION			311.153,01 €

évaluation du programme

1. Comment l'évaluation multi-critère des projets-candidats a-t-elle nourri le programme ?

Les 78 projets-candidats formés ont été analysés et évalués selon une série de critères établis dans la vision transversale. Pour rappel, les critères d'évaluation étaient les suivants :

- critères de faisabilité (incertitudes techniques, opérationnelles, juridiques, risque de conflit d'usage et potentiel de durabilité) ;
- critères sociaux et urbains (établis par la vision transversale, ces critères évaluent le potentiel du projet à répondre aux enjeux du quartier tels que mis en avant dans le diagnostic) ;
- critères environnementaux (évaluation de l'impact positif et négatif des projets sur l'environnement (gestion de l'eau, biodiversité, bruit, sols, circularité, sensibilisation...)).

L'évaluation des projets-candidats a donné lieu à la construction d'un tableau présentant l'ensemble des résultats, mais permettant également de faire ressortir les « top-projets » par critère ou par groupe de critères. On peut donc obtenir un classement des projets-candidats selon leur intérêt pour le quartier, les risques et leur facilité de mise en œuvre ainsi que leur impact

environnemental.

Ce système fait évidemment remonter en haut de la liste les projets répondant à un maximum d'enjeux (ils cochent positivement plus de cases que les autres) : les projets de réaménagement des squares de la Nouvelle Cité, d'amélioration du Bempt et d'équipements communautaires ou d'accompagnement médical et social sont classés en tête de liste. Leur ampleur et leur polyvalence permet de répondre à plusieurs besoins essentiels pour le quartier et d'avoir un impact maximalisé. Les projets comportant peu de risques (réalisables rapidement et facilement) et ayant un impact positif pour l'environnement sont également mis en avant dans ce classement. En revanche, des projets plus petits ne répondant qu'à un seul enjeu sont moins bien classés. C'est le cas par exemple des aides à la scolarité, projet répondant au seul enjeu de l'accompagnement à la réussite scolaire, enjeu pourtant primordial mis en avant dans le diagnostic.

Un travail de priorisation et

d'équilibre entre les projets (enjeux auxquels ils répondent, publics auxquels ils s'adressent) a donc été fait par la suite.

Le tableau ci-contre présente les projets-candidats classés selon l'évaluation multicritère. La grande majorité des projets bien classés a donc été intégrée au programme, mais il a fallu aller chercher d'autres projets plus loin dans la liste pour constituer un ensemble cohérent, répondant aux enjeux et mutualisant des moyens entre plusieurs projets. L'évaluation des projets-candidats a également permis de faire des regroupements judicieux, notamment sur le volet socio-économique où une action du programme intègre plusieurs volets répondant à des enjeux similaires mais toutefois distincts, afin de construire le programme le plus pertinent pour le quartier.

Les évaluations sur les impacts environnementaux ont été la base des recommandations formulées pour les projets briques en particulier, ainsi que pour l'analyse des incidences environnementales développée par le BRAT.

PROJETS-CANDIDATS ÉVALUÉS

- ✓ intégré dans le programme
- intégré dans une opération de réserve ou via le budget citoyen
- ✗ non intégré dans le programme

Pour comprendre via quelle opération brique ou action socio-économique chaque projet-candidat a été intégré au sein du programme ou pour quelle raison il ne l'a pas été, se référer à «des projets-candidats au programme» à la page 42

A01	Réaménagement total des squares des Blocs Jaunes	1	✓
A02	Réaménagement des squares Neerstalle et Madelon + talus	2	✓
A03	Réaménagement des squares Manon, Lison, Toïnon + talus	3	✓
A06	Une vision pour le Bempt	4	✓
E1	Une épicerie bio et solidaire	5	✓
B3B	Maison de quartier associative (locaux Verrerie)	6	✓
B3B	Maison de quartier associative (entrepôt teinturerie)	7	✓
B5	Un équipement de quartier complet (friche du Bempt)	8	✓
B4	Les services communaux au plus près du quartier (garage huilerie)	9	✓
B5A	Un équipement de quartier complet (entrepôt Teinturerie)	10	✓
D06	Maison de la Famille	10	—
B3	Maison de quartier associative (pompe à essence)	11	✓
E6	Donnez et prenez ce que vous voulez !	11	✓
B3A	Maison de quartier associative (friche Bempt)	12	✓
B4C	Les services communaux au plus près du quartier (locaux foyer du sud)	12	✓
E5	Une cantine sociale	12	✓
A13	Un espace ludique dans le square Dumonceau	13	via PDV
B2E	Locaux associatifs (chaufferie et garages)	13	✓
B4E	Les services communaux au plus près du quartier (locaux Verrerie)	14	✓
B6	Un budget citoyen pour des projets d'habitants	14	✓
C07	Cuisiner ensemble	14	—
E7	Louer et réparer mon vélo, rafistoler mes objets	14	—
A10	Améliorer et entretenir les placettes et venelles de la cité-jardin	15	✗
B4B	Les services communaux au plus près du quartier (pompe à essence)	15	✓
G7	Aménager et meubler son logement	15	—
A11	Valoriser le verger d'Henry	16	—
B4D	Les services communaux au plus près du quartier (friche du Bempt)	16	✓
A16	Réaménagement de l'avenue de la Verrerie	16	✓
B2B	Locaux associatifs (Fermette du Bempt)	16	✓
C04	Recréer du lien entre les générations	17	✓
E4	Végétalab : végétalisation et jardinage	17	✓
B1B	Une salle polyvalente communautaire (locaux Verrerie)	17	✓
B4F	Les services communaux au plus près du quartier (entrepôt Teinturerie)	18	✓
B1A	Une salle polyvalente communautaire (friche angle Bempt)	18	✓
C12	La guinguette du Bempt	18	✗
A05	Un parcours de découverte du quartier	19	—
C11	Valorisation des parcours de vie individuels	19	✓
B4A	Les services communaux au plus près du quartier (friche Lumière)	20	✓
D11	Revalorisation et distribution de paniers alimentaires	20	✓
A17	Réaménagement des rues Lumière	21	—
B2F	Locaux associatifs (garage Huilerie)	21	✓
C03	Maion des contes et des spectacles	21	✗
A15	Réaménagement de la rue de la Soierie	22	✗
G1	Logements pour séniors et potager collectif	22	✓
C05	Des événements organisés par un comité de fête	22	—
G6	Mieux gérer son logement	22	✗
A07	Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt	23	✗
A19	Réaménagement de la rue des Bonnes-Mères	23	—
B2	Locaux associatifs (locaux Foyer du Sud)	23	✓

G5	Plan de rénovation de la cité-jardin	23	—
F7	Gestion et mutualisation des locaux du quartier	23	✓
B01	Une salle polyvalente communautaire (entrepôt Teinturerie)	23	✓
B2A	Locaux associatifs (Crèche provisoire)	24	✓
C13	Peindre des fresques dans mon quartier	24	—
D07	Des communautés d'entraides dans le quartier	24	✓
B2E	Locaux associatifs (friche angle Bempt)	24	✓
B2G	Locaux associatifs (locaux CPAS)	24	✗
A09	Maillage banc	25	—
A21	Micro-potagers répartis dans le quartier	25	—
F4	Déchetterie mobile	25	✗
A14	Une placette Fléron-Dumonceau plus verte et conviviale	26	via PDV
C10	Des activités sportives pour toutes et tous	26	✓
F6	Plan de gestion pour l'entretien des espaces verts	26	✗
B2E	Locaux associatifs (locaux Verrerie)	26	✓
D05	Ecoute moi - aide psychologique et relai santé	27	✓
C02	Ateliers créatifs	28	✓
F2	L'école de la propreté	28	✓
B2D	Locaux associatifs (pompe à essence)	29	✓
D12	Un lavoir social	29	✓
A20	Création d'un potager collectif dans la cour de l'école De Keerount	30	✗
B2G	Locaux associatifs (entrepôt Teinturerie)	30	✓
A08	Jardin ludique des Tilleuls	31	via PDV
B7	Journal de quartier	31	✗
F5	Récupérer et réutiliser les eaux de pluie des toitures	31	✗
B2C	Locaux associatifs (friche Lumière)	32	✓
C01	Espace loisirs et jeux	32	✗
F1	Bennes à déchets enterrées	32	✓
A12	Un espace ludique rue des Bonnes-Mères	33	via PDV
C06	Vers des pratiques plus durables : ateliers de sensibilisation	33	✗
C09	Le pôle ABY dans mon quartier	33	✓
D03	Crèche multi-accueil flexible	33	✓
D08	Point infos et soutien aux démarches en tout genre	33	✓
C08	Une bibliothèque mobile	34	✗
D10	Des cours d'alphabétisation	34	✗
D04	Lieu de rencontre parents-enfants	35	—
G2	Projet mixte de logements sociaux	35	✗
D13	Maison médicale	36	✓
E3	Entreprise à But d'Emploi	37	✓
A04	Des micro-jardins dans mon quartier	38	—
D01	Des nouvelles places à la crèche du Bercaill Forestois	39	—
E2	Des formations qualifiantes vers l'emploi	39	✓
F3	Partager les énergies renouvelables	39	—
A18	Réaménagement de la rue de la Teinturerie	40	—
D02	Une crèche néerlandophone aux Huileries	41	✓
D09	Des aides à la scolarité	42	✓
G4	Rénovation du Bloc Rouge	43	✗
G3	Habitat partagé	44	✗

2. Comment les priorités du public ont-elles été intégrées au programme ?

Les priorités du public ont été évaluées de deux manières :

- via l'exposition des projets-candidats, où chaque participant le souhaitant a pu positionner 5 gommettes sur les projets qu'il trouvait le plus intéressants pour le quartier ;
- via une évaluation de la récurrence des idées lors de la phase de collecte (entretiens avec les acteurs, permanences dans l'espace public, boîtes à idées, assemblées générales et COQ).

Le premier tableau ci-contre présente les projets-candidats les plus plébiscités lors de l'exposition. Grâce à des questionnaires de participation, une rapide analyse a pu être faite quant aux profils des participants à l'exposition et peut ainsi nuancer certains résultats. En particulier, les constats suivants ont été faits :

- sur-représentation des habitants de la cité-jardin Forest-Vert. Ce constat appelle à nuancer la mise en avant des projets liés à la cité-jardin ;
- une part conséquente d'enfants (4-14 ans) a participé à l'exposition avec des mouvements de positionnement de gommettes « en groupe » observés (plusieurs gommettes d'un même enfant sur le même projet, difficulté de compréhension de certains projets...). Les enfants ont en particulier soutenu les projets-candidats Skate-park et un Espace

loisirs et jeux ;

- certains acteurs ou habitants ayant déposé un projet-candidat ont placé des gommettes en groupe sur leur propre projet de manière à ce qu'il soit mis en avant. Si cette tendance est légitime, elle peut « fausser » la représentation des priorités dans la mesure où l'ensemble des acteurs, habitants et services communaux ayant proposé un projet-candidat n'a pas participé.

Si ces constats révèlent tout de même des envies à prendre en compte, il nous est apparu nécessaire de prendre ces résultats avec recul et d'introduire un second indicateur de priorités.

Cet indicateur, intitulé « Collecte des idées », permet d'intégrer les besoins, priorités, et projets exprimés en amont de l'exposition, notamment par des habitants non représentés parmi les votants de l'exposition, et par des acteurs locaux directement confrontés aux problématiques qui se posent au sein du périmètre. Cet indicateur propose d'associer chaque projet à un chiffre (0 > 3) qui précise si le projet a été mentionné/proposé par la majorité des acteurs locaux et habitants rencontrés depuis le démarrage du CQ2Cités (3), par plusieurs d'entre eux (2), par un seul acteur ou habitant (ou groupe d'habitants de la même entité, lors d'un même atelier) (1), ou aucun d'entre eux (0) – le projet étant alors proposé par un acteur externe, ou un

service communal.

Le deuxième tableau ci-contre présente les projets-candidats ayant été mentionnés par la majorité des acteurs et habitants (sans ordre particulier).

Le travail de choix et de regroupement des projets-candidats pour construire le programme a tenu compte de ces priorités du public : le programme permet de réaliser la grande majorité des projets-candidats ayant été plébiscités par le public lors de l'exposition ou de la collecte des idées. Les projets-candidats n'ayant pu être intégrés restent toutefois des idées pertinentes intégrées dans la vision à long-terme pour le quartier.

Quant un projet-candidat n'a pu être intégré, les enjeux correspondant à ce projet ont systématiquement été pris en compte d'une autre manière via le programme. Ainsi, si un projet est ci-contre noté comme non-repris, les besoins auxquels il répondait ont été pris en compte et le programme participe à y apporter une réponse. A titre d'exemple, le projet-candidat « Vers des pratiques plus durables : des ateliers de sensibilisation » n'a pas été intégré en soi via le fonctionnement proposé à l'origine, mais l'ensemble du programme est pensé de manière à sensibiliser les habitants à des pratiques plus durables via d'autres leviers.

-  intégré dans le programme
-  intégré dans une opération de réserve ou via le budget citoyen
-  non intégré dans le programme

Pour comprendre via quelle opération brique ou action socio-économique chaque projet-candidat a été intégré au sein du programme ou pour quelle raison il ne l'a pas été, se référer à «des projets-candidats au programme» à la page 42

TOP PROJETS-CANDIDATS « EXPO »

Un skate-park	
Un équipement de quartier complet	
Ateliers créatifs	
Améliorer et entretenir les placettes et venelles de la cité-jardin	
La guinguette du Bempt	
Espace loisirs et jeux	
Des activités sportives pour toutes et tous	
Aménager et meubler son logement	
Louer et réparer mon vélo, rafistoler mes objets	
Une vision pour le Bempt	
Une épicerie solidaire dans les Blocs Jaunes	
Réaménager et ouvrir la cour de l'école du Bempt	
Maison de quartier associative	
Maison de la Famille	
Valoriser les parcours et modes de vie des habitants	
Partager les énergies renouvelables	
Maillage banc	
Un budget citoyen pour des projets d'habitants	
Revalorisation et distribution de paniers alimentaires	
Réaménagement des squares des Blocs Jaunes - selon Squarebeek	
Réaménagement de l'avenue de la Verrerie	

TOP PROJETS-CANDIDATS « COLLECTE DES IDÉES »

Réaménagement des squares des Blocs Jaunes - selon Squarebeek	
Une vision pour le Bempt	
Maillage banc	
Améliorer et entretenir les placettes et venelles de la cité-jardin	
Une salle polyvalente communautaire (Teinturerie)	
Maison de quartier associative	
Un équipement de quartier complet	
Des évènements organisés par un comité de fête	
Vers des pratiques plus durables : ateliers de sensibilisation	
Le pôle ABY dans mon quartier	
Une crèche multi-accueil flexible aux Huilerie	
Lieu de rencontre parents-enfants	
Maison de la Famille	
Des places en école des devoirs	
Une épicerie solidaire dans les Blocs Jaunes	
Des formations qualifiantes vers l'emploi	
Entreprise à But d'Emploi	
Bennes à déchets enterrées	
L'école de la propreté	
Gestion et mutualisation des locaux du quartier	

d'accompagnement et de prévention dans le domaine de la Santé ». Le programme propose en effet une Maison de la Famille et de la Santé (opération brique F.4) pouvant accueillir les espaces et les structures nécessaires à une prise en charge de la santé des habitants, mais cette opération reste à ce stade une opération de réserve. L'action socio-économique F.3 Accompagnement à la création d'équipements permettra de travailler sur un plan de mise en œuvre de la Maison de la Famille et de la Santé notamment via

la recherche de financement complémentaires.

Le tableau permet de constater la prise en compte de l'ensemble des autres critères.

Il conviendra lors des phases de précision des actions socio-économiques de se référer aux fiches-opérations mais aussi à ces évaluations, afin de ne pas perdre de vue les ambitions de chaque action et l'équilibre ainsi obtenu.

PROJET	ENCOURAGER LA MISE A L'EMPLOI DES TERRAINS FRAGILES	SOUTIEN AUX HABITANTS DANS LEURS INITIATIVES	PERMETTRE AUX HABITANTS D'AGIR EN MILIEU URBAIN	ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES	VERUNE (aménagement urbain - classement)	CRÉER UN POINT ASSOCIATIF CENTRALISÉ	SOUTIEN À LA VIE ENVIRONNEMENTALE ET ASSOCIATIVE LOCALE	INCITER À LA RENCONTRE DES HABITANTS	PRIVILEGIER DES ESPACES ET ACTIVITÉS DIVERSES EN MILIEU URBAIN	PRIVILEGIER DES ESPACES INTÉGRANT UNE DIVERSITÉ DE FONCTIONS	OUVRIR LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES AUX BRAS	CRÉER DES MICRO-ESPACES SPORTIFS DE PROXIMITÉ PERMETTANT LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS	ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE	ÉLIMINER LES FRONTIÈRES INTERNES	CRÉER DES POINTS D'ARTICULATION AUX INTERFACES	CONSOLIDER ET RÉFÉRER LES CHEMINEMENTS INTRA-LOTS	AMÉLIORER LA TRAVERSABILITÉ DES DIFFÉRENTES ZONES	PRODIGER LA CRÉATION D'UN PETIT NOYAU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ	RENNERISER LE BEMPT (BENEFIT COMMERCIAL PUBLIC MAJOR)	DEVELOPPER UNE INTENSITÉ URBAINE	SÉCURISER ET AMÉLIORER LES PARCOURS PÉTONS	ENCOURAGER LA MOBILITÉ CYCLABLE	AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À LA GARE DE FOREST-MIDI	ENCOURAGER LA MOBILITÉ AU QUARTIER	UNE VIE DE QUARTIER (classement)	CRITÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES (classement)	
1	0	2	2	0	3	2	2	0	2	2	2	2	2	0	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	6	5
2	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	0	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	10	25	
3	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	7	2	
4	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	1	1	
5	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	11	14	
6	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	10	18	
7	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	9	13	
8	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	4	12	
9	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	9	24	
10	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	13	42	
11	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	16	50	
12	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	14	45	
13	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	1	5	4
14	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	14	52	
15	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	11	15	
16	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	9	33	

SANTÉ



ACCESSIBILITÉ GARE DE FOREST-MIDI

PROJET	ENCOURAGER LA MISE A L'EMPLOI DES TERRAINS FRAGILES	SOUTIEN AUX HABITANTS DANS LEURS INITIATIVES	PERMETTRE AUX HABITANTS D'AGIR EN MILIEU URBAIN	ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES	VERUNE (aménagement urbain - classement)	CRÉER UN POINT ASSOCIATIF CENTRALISÉ	SOUTIEN À LA VIE ENVIRONNEMENTALE ET ASSOCIATIVE LOCALE	INCITER À LA RENCONTRE DES HABITANTS	PRIVILEGIER DES ESPACES ET ACTIVITÉS DIVERSES EN MILIEU URBAIN	PRIVILEGIER DES ESPACES INTÉGRANT UNE DIVERSITÉ DE FONCTIONS	OUVRIR LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES AUX BRAS	CRÉER DES MICRO-ESPACES SPORTIFS DE PROXIMITÉ PERMETTANT LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS	ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE	ÉLIMINER LES FRONTIÈRES INTERNES	CRÉER DES POINTS D'ARTICULATION AUX INTERFACES	CONSOLIDER ET RÉFÉRER LES CHEMINEMENTS INTRA-LOTS	AMÉLIORER LA TRAVERSABILITÉ DES DIFFÉRENTES ZONES	PRODIGER LA CRÉATION D'UN PETIT NOYAU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ	RENNERISER LE BEMPT (BENEFIT COMMERCIAL PUBLIC MAJOR)	DEVELOPPER UNE INTENSITÉ URBAINE	SÉCURISER ET AMÉLIORER LES PARCOURS PÉTONS	ENCOURAGER LA MOBILITÉ CYCLABLE	AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À LA GARE DE FOREST-MIDI	ENCOURAGER LA MOBILITÉ AU QUARTIER	UNE VIE DE QUARTIER (classement)	CRITÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES (classement)	
1	0	2	2	0	3	2	2	0	2	2	2	2	2	0	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	13	46
2	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	0	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	13	28
3	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	10	28	
4	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	4	10	
5	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	14	43	
6	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	7	6	
7	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	14	27	
8	0	2	2	0	3	2	3	0	2	2	2	2	2	2	3	3	0	2	3	0	4	2	2	0	16	46	

Maison de la Famille et de la Santé



C

vision spatialisée
programme
annexes

